



QUOTIDIEN
Téléphone
027/23 30 51
Publicité: Publicitas - Sion
Téléphone 027/21 21 11

Le no 70 ct.

Nous effectuons
**traitement
antirouille**
Voitures toutes marques

Demandez-nous un devis!



**Grand
Conseil**

CINQ DÉCRETS POUR CINQ ROUTES

En ouvrant, hier, la séance inaugurale de la session d'automne du Grand Conseil valaisan, M. Willy Ferrez, président, a rappelé la décision du Tribunal fédéral, DÉCLARANT IRRECEVABLE LE RECOURS FORMÉ PAR LE DÉPUTÉ PAUL SCHMIDHALTER

Par Gérald Rudaz

contre la nomination d'un membre de la commission des finances. Affaire classée. Poursuivant son tour d'horizon amorcé à l'ouverture de la session extraordinaire consacrée aux L.D. (lignes directrices), le président Ferrez a passé en revue les événements qui ont marqué la vie internationale, fédérale et cantonale depuis juin. Il s'est même arrêté, le temps d'une phrase pleine d'humour, à la vaccination des renards contre la rage!

De la paix de Camp David aux élections des papes, en passant par le naufrage du dollar, le tableau ne laissa rien dans l'ombre, pas même cet état d'esprit du

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

Levée de l'immunité pénale contre M. Steiner
La commission a voté «oui» à 5 contre 4

Les «affaires» vues par la commission des finances

Pénible séance du groupe DC du Grand Conseil
Voir page 7

Budget: rapport de la commission des finances
Voir pages 2 et 3

L'ACTUALITÉ EN ITALIE

Odeur de crise, attentats, élections partielles

Ces dernières semaines, c'est surtout l'actualité religieuse qui retenait notre attention: mort et funérailles du pape Paul VI; élection rapide, règne éphémère et disparition soudaine de son successeur, Jean Paul I^{er}, qui laisse un souvenir de joie et de bonté rayonnantes; enfin, élection rapide de son successeur, Karol Wojtyla, venu de derrière le rideau de fer, et premières initiatives du nouveau pape.

Signes avant-coureurs d'une crise

Après des semaines de tension et d'émotion, c'est maintenant, sur la rive droite du Tibre, la sérénité et la joie. La puissante personnalité du pape polonais dégage une atmosphère de force. Il est jusqu'à des gens non pratiquants qui vous disent se sentir maintenant sécurisés. Le gouvernail de la barque repose en de bonnes mains. Il en va autrement sur la rive gauche du Tibre, où se trouve le Parlement italien

et Palazzo Chigi, siège de la présidence du conseil. On perçoit des grincements et des craquements, signes avant-coureurs d'une crise politique. Les cinq partis supporteurs du cabinet démocrate-chrétien de M.

De notre correspondant à Rome Georges Huber

Giulio Andreotti accusent de fortes divergences entre eux. Tous ne se montrent plus disposés à continuer leur appui au cabinet Andreotti.

Un premier signal d'alarme est parti du camp des républicains. Dans le différend qui, ces derniers jours, opposa le gouvernement au personnel des hôpitaux, à propos de grèves à outrance, le parti républicain s'abstint de soutenir le gouvernement. Les républicains laissèrent entendre que

Haut-Valais

Pénible affaire

Voir page 26



monde d'aujourd'hui secoué par la violence, le terrorisme et l'intolérance. Toutes choses qu'il fallait dire et qui furent bien dites.

Corrections de routes

A l'entrée de LOÛCHE-LES-BAINS, cette station de 6500 lits, qui se place au premier rang suisse pour le taux d'occupation de ses établissements, il faut corriger la route (482 000 francs), la Dala (888 000 francs), construire un viaduc (3 380 000 francs) et procéder à des expropriations pour réaliser ces travaux (350 000 francs). Le décret, pour le montant total de 5 100 000 francs, a été voté sans opposition, muni de la clause d'urgence, après rapport de la commission (M. René Zuber, président) lu par M. Michel Théler. L'Etat du Valais participera financièrement à ces travaux selon les normes fixées par la loi sur les routes.



A VEX, il faut corriger le carrefour de la route Sion -

Suite page 7

DOUCEMENT LA BASE

Il est connu que les conservateurs ne donnent pas à la démocratie une valeur d'absolu. Celle qu'ils pratiquent ne remonte pas à la Révolution française, moins encore à la défaite du Sonderbund. Elle plonge ses racines dans la vie civique des communes moyenâgeuses dont les historiens nous racontent la vie fort animée.

Ceux qui prétendent que l'homme politique intelligent naquit en 1789 proclament, eux, que la démocratie arithmétique a pouvoir souverain. Tout pouvoir vient du peuple, disent-ils, et rien n'est bon qui ne vienne de la base. (Prononcer bâââse, en regardant à gauche en haut.)

Au nom de ce dogme, ils traitent d'attardés ceux qui placent les leurs au-dessus de l'opinion publique et de sa forme chif-

frée, le suffrage universel.

Hélas, à l'épreuve de la réalité, les beaux principes s'envolent. Quand il faut désigner un candidat au Conseil d'Etat, il arrive que la base soit muette, comme on le vit à Martigny ces temps derniers. Un candidat surgit pourtant, taillé sur mesure par un comité. Ou alors, comme on le vit à Riddes, le candidat s'annonce de lui-même à une assemblée qui emboîte le pas.

Ces procédés ne m'étonnent pas et ils n'ont rien de répréhensible. Ils me permettent de constater une fois de plus que même dans un parti qui prétend souvent combattre l'élitisme, c'est une minorité agissante qui propose et décide les candidatures quand ce n'est pas celui que l'on remplace qui choisit son successeur.

Rembarre

Saint Etienne...

Le sanctuaire de Saint-Etienne, patron de Montagnier, s'élève pour parler humblement d'une terre où les vertus chrétiennes s'épanouissent. Il témoigne sans forfanterie, mais avec grandeur, de la noblesse du cœur.
Photo NF

SAXON

Nouvel incendie, criminel

Une main criminelle a bouté le feu hier soir tout à côté des entrepôts Gaillard Fruits à Saxon. C'est la quatrième fois qu'un incendie est allumé dans cette localité lors de la pleine lune.

Photo NF

Voir page 26



Projet de budget de l'Etat du Valais pour 1979

Le rapport de la commission des finances du Grand Conseil

La commission des finances est composée de MM. Charly Darbellay, président, Jean Philipoz, vice-président, Alphonse Imhasly et Edouard Delalay, rapporteurs, Pierre-André Bornet, Maurice Copt, Joseph Kuonen, William Loretan, Hermann Pellegrini, Francis Pont, Justin Roux, Wilhelm Schnyder et Joseph Zumtaugwald.

Généralités

Le budget de 1979 est le premier du programme quadriennal 1979-1982. Il fut établi, en partie, en même temps que les lignes directrices. Le cadre de ce budget se présente ainsi :

Dépenses	Fr. 812 865 650.—
Recettes	Fr. 778 503 400.—
Excédent de dépenses	Fr. 34 362 250.—

La différence entre cet excédent et celui présenté par le plan financier provient des amortissements qui ne constituent pas une véritable charge, mais seulement une variation de la dette portée au bilan.

Nous vous rappelons ci-après les ordres de grandeur essentiels de certains éléments :

Recettes

	En millions de francs	En % des recettes
Impôts directs	264,9	64,8
Impôts indirects	29,6	7,2
Part des recettes de la Confédération	79,4	19,4
Diverses recettes	35	8,6
Total	408,9	100

Dépenses

	En millions de francs	En % des dépenses
Dépenses pour le personnel	209,8	51,3
Diverses dépenses	26,9	6,6
Frais financiers	22,5	5,5
Participations sans caract. d'invest.	68,4	16,7
Total	327,6	80,1
Marge d'autofinancement	81,3	19,9
Investissements de l'Etat	50,5	
Participations aux investissements de tiers	57,7	
Total	108,2	
Excédent de dépenses sans les amortissements	26,9	
Amortissements financiers	7,5	
Total	34,4	

Au sujet des départements en particulier, nous émettons les remarques suivantes :

Département des finances

Inspection des finances

L'inspection des finances accuse, dans les quatre sections, un certain retard, en ce qui concerne les contrôles. Le surcroît de travail consécutif aux « affaires » l'empêche de rattraper ce retard. Le budget prévoit l'engagement de deux réviseurs supplémentaires. A la suite de l'intervention de la commission des finances, lors de l'examen du compte de 1977, l'inspection des finances a entrepris des investigations dans l'ensemble de l'administration. Un certain nombre de « comptes internes » sont apparus, qui feront l'objet d'une vérification. L'inspection des finances, outre l'examen périodique des services et des établissements, devrait pouvoir entreprendre une révision auprès des chemins de fer privés qui reçoivent une part importante de subventions.

Comptabilité générale

La commission a pu se convaincre que le contrôle des dépenses a été amélioré. Le règlement actuellement en préparation par le Conseil d'Etat institue une vérification encore plus sévère. Les travaux prévus en 1978, mais non exécutés, ont été repris au budget de 1979, après un contrôle approfondi de chaque poste. La commission des finances estime que pour tenir compte des dépenses croissantes pour le personnel, les nouveaux postes dans l'administration ne doivent être créés qu'après un examen approfondi de leur utilité. Un échange temporaire de personnel entre les services doit être entrepris pour répondre à des besoins périodiques.

Service des contributions

La commission a pris connaissance de la liste des remises fiscales. Entre le 1^{er} janvier 1977 et

le 20 octobre 1978, des remises d'impôts pour 171 366 fr. 50 (avec intérêts 184 693 fr. 30) ont été consenties. Les demandes présentées se montaient à 995 148 fr. 65. La plupart des montants sont relativement faibles, de sorte qu'on peut souligner le caractère social de ces mesures, d'une part, et l'examen sérieux qui les ont précédés, d'autre part.

L'estimation des recettes fiscales pour 1979 a été établie avec soin, en tenant compte de la situation économique actuelle. L'état de la conjoncture nous incite à penser que les impôts envisagés sur le bénéfice des personnes morales ne seront pas atteints de même que ceux provenant des gains de participations.

A titre d'information, nous relevons que les impôts sur les gains immobiliers risquent d'être réduits d'un montant important en 1978, entre autre par la contestation en cours au sujet du contrat relatif aux terrains de Martigny.

Dans le cadre de la relance à court terme de l'économie, la commission propose d'autoriser des amortissements comptables plus élevés en matière fiscale. Une telle mesure n'ayant pas été prévue pour 1979, elle provoquerait une réduction des impôts sur le revenu des personnes physiques (indépendants) et des personnes morales. Les impôts ont été estimés de manière optimiste et pourraient bien être influencés par les prévisions conjoncturelles défavorables qui se font jour.

Contentieux et secrétariat de la commission de recours

Le retard de la commission de recours en matière fiscale sera bientôt comblé. Elle dispose des réponses du service des contributions sur les cas en suspens et a demandé à ses membres d'intensifier leur travail.

La loi sur le ménage financier est à l'état de projet. Les compétences suivantes doivent encore être réglées :

- entre le Grand Conseil et le Conseil d'Etat ;
- entre le Conseil d'Etat et les départements ;
- entre les départements et les services.

Ce chapitre est important, en ce qui concerne la gestion générale et les responsabilités, et doit faire l'objet des plus grands soins. Cette loi devra également régler le statut de l'inspection des finances, de façon à renforcer son efficacité.

Service du personnel

L'analyse générale des fonctions a pour but, entre autres, de revaloriser certaines fonctions sous-classées. Les dépenses ne

pourront être maîtrisées que par un contrôle strict de la croissance du corps des fonctionnaires. Avant de décider des augmentations réelles de salaires, des comparaisons doivent être faites avec l'économie privée.

La commission se demande si la réorganisation de l'appareil de l'Etat, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1977, ne doit pas être revue. Un regroupement des services s'impose, car 80% d'entre eux occupent moins de 15 personnes.

Département de l'économie publique

Une des tâches principales du délégué aux questions conjoncturelles sera, en 1979, le dépouillement des prises de positions relatives à la conception cantonale. Les décomptes du bonus d'investissement seront établis jusqu'au 30 juin 1979 pour les travaux exécutés jusqu'à fin 1978. Le département s'efforce d'épuiser les montants à disposition pour ce bonus. La loi sur l'encouragement à l'économie sera bientôt mise en préparation.

Ce règlement d'adjudication doit être revu, car des ententes de prix se sont fait jour.

La révision de la loi fédérale sur la vente d'immeubles aux personnes domiciliées à l'étranger est en cours. Il est souhaitable que tous les cantons intéressés par cette législation présentent un front commun en faveur des régions de montagne dans le but d'éviter une aggravation des contraintes préjudiciables à notre économie.

Récapitulation des subventions fédérales et cantonales :

	Canton	Confédération
Construction de routes et de chemins	1 700 000.—	1 900 000.—
Constructions rurales et améliorations d'alpages	1 300 000.—	1 400 000.—
Remaniements parcellaires	2 200 000.—	2 500 000.—
Irrigation	1 300 000.—	1 300 000.—
Eau potable	1 300 000.—	1 300 000.—
Total	7 800 000.—	8 400 000.—

Crédit agricole

Les requêtes fondées peuvent encore être satisfaites, malgré la réduction de l'aide de la Confédération. Nous nous opposons, avec vigueur, aux vues de la Confédération qui tend à récupérer 20 millions du fonds cantonal du crédit agricole.

Police du bétail

Malgré toutes les mesures préventives, il n'est pas certain que les effets de la rage soient enrayés. Selon les circonstances, au cours de 1979, des crédits supplémentaires devront être sollicités. L'annulation des contributions fédérales aux caisses d'assurance du bétail est à relever.

Office du logement

Les mesures d'économie de la Confédération agissent dans ce secteur. Les demandes sont toujours en suspens à Berne, à cause du manque de moyens. Le canton maintiendra sa contribution à la construction de logements à caractère social.

Economie montagnarde

La conception du développement a avancé dans le Bas-Valais au point que les montants à dis-

Stations agricoles

La zonification du vignoble fait l'objet d'un nouvel examen.

Améliorations foncières

Un certain nombre de communes ont hésité, en 1977 et en 1978, à mettre en chantier des travaux devant la réduction des recettes fiscales attendue de la nouvelle loi. La conséquence est qu'en 1978, les moyens à disposition ne seront épuisés qu'avec peine. Cette situation devrait s'améliorer en 1979. Les promesses de crédit de la part de la Confédération s'élevaient, à peu près, aux mêmes sommes que pour 1978.

Le poids principal sera mis, en 1979, sur les remaniements parcellaires.

Le nombre des recours en matière d'améliorations foncières peut être considéré comme relativement réduit dans notre canton.

mand. Pour la première fois, la participation à l'école normale d'Ingenbohl disparaît ; les jardins d'enfants pouvaient y accomplir leurs études. Les subventions pour la construction d'écoles qui étaient d'abord prévues pour 8 500 000 francs ont dû être réduites d'un million. Les communes devront donc adapter leurs plans de financement à cette situation et supporter les intérêts subséquents. Cette politique est de nature à nuire aux communes financièrement faibles. Les subventions en suspens s'élevaient à 3 millions à fin octobre 1978.

Enseignement secondaire

Les remarques ci-dessus valent également pour ce service. L'ouverture du cycle d'orientation à Conthey, avec 22 classes, a permis de réduire celui de Sion de 17 classes. Dans l'ensemble du canton, l'ouverture de nouvelles classes s'élève à 6 unités.

Des subventions pour 525 000 francs sont prévues au budget. Ce chiffre laisse à découvert des besoins de plus de 2 millions. Les taxes d'inscription aux collèges ont fait l'objet d'une nouvelle réglementation. Elles s'élevaient pour les étudiants domiciliés hors du canton à 2000 francs et à 1000 francs pour les Valaisans.

Un nouveau bâtiment est prévu pour l'école de commerce de Sierre. Il serait souhaitable que l'enseignement dans cette école soit coordonné avec les cours dispensés par la branche de l'hôtellerie et de la restauration. Dans les locaux actuels, outre une lo-

cation de 70 000 francs par année, des améliorations pour 250 000 francs doivent être consenties. Pendant la durée où le canton loue ces locaux, d'autres modifications devront être apportées aux bâtiments.

Formation professionnelle

Actuellement, 5400 apprentis sont en formation. Le nombre de jeunes qui cherchent un poste va croissant. Il est possible que tous ne pourront pas être placés, malgré la volonté du département d'alléger les conditions exigées des maîtres d'apprentissage. L'Etat du Valais forme actuellement 10 apprentis de commerce et, à cet égard, il serait opportun d'examiner s'il n'est pas possible d'augmenter ce nombre. La commission des finances est d'avis que l'Etat devrait donner l'exemple dans ce domaine.

Des motifs d'économie empêchent l'exécution d'urgentes mesures de sécurité dans les ateliers de carrosserie au centre professionnel de Sion.

Musées

Le chef du service n'est toujours pas nommé. Le département examine trois possibilités qui chacune pose la question du choix de la personne. Pour le musée de Martigny, qui fut l'œuvre de la main privée, l'Etat veut investir 170 000 francs pour du mobilier d'exposition. Il participe aux frais d'exploitation pour 60 000 francs ou 50%. L'autre moitié est prise en charge par la ville de Martigny.

Département des affaires sociales

Assistance

La loi fédérale allègera l'assistance à la charge de notre canton. Jusqu'à ce moment-là, le canton d'origine doit supporter les frais des indigents. Les nouvelles dispositions instituent un délai de domicile de deux ans.

Un séjour entre 2 et 10 ans provoque le partage entre le canton de domicile et d'origine en parts égales. Après 10 ans, le canton de domicile supporte tous les frais. Actuellement, la part de Valaisans à l'extérieur et celle des Confédérés en Valais est de deux tiers à un tiers.

Protection des mineurs

L'augmentation des divorces entraîne des tâches accrues et variées. Les frais pour l'exécution des mesures se décomposent ainsi :

Subventions à l'intérieur du canton	Fr. 480 000.—
Subventions à l'extérieur du canton	Fr. 140 000.—
Internement pénal	Fr. 380 000.—
Autres internements	Fr. 110 000.—
Total	Fr. 1 110 000.—

Département de justice et police et de la santé publique

Les charges sociales du personnel sont calculées dans les dépenses du Département des finances. Cependant, certains services de ce département enregistrent ces charges.

Dans certains services, seules les recettes et les dépenses globales apparaissent. A l'avenir, les détails seront présentés.

Le budget correspond aux lignes directrices 1979-1982 et reflète la volonté gouvernementale de stabiliser les dépenses. Il faut remarquer, en particulier :

- la réforme des offices d'état civil est exécutée aux deux tiers et ne provoque pas de dépenses supplémentaires ; par contre, l'administration centrale exigera des frais dus à l'engagement de personnel ;
- l'institut romand pour l'exécution des peines de Pramon prévu au concordat va être couvert. Le complexe a coûté 11 millions pour les 40 places qu'il offre. Nous estimons que cette somme n'est pas défendable, même si l'argumentation veut que le bâtiment a été construit selon les dispositions de la législation fédérale. Les coûts d'exploitation sont budgétés en 1979 pour un montant de 715 000 francs ;
- le nouveau bâtiment de la police de Brigue est prévu pour une somme de 7,7 millions. Le bâtiment ne doit pas être surdimensionné, mais adapté aux exigences réelles. Nous rappe-

lons, à cet égard, le précédent de Martigny ;

- il y a 10 ans, on comptait à Malévoz 156 000 nuitées contre 86 000 aujourd'hui. Cela est imputable aux séjours plus courts et au traitement ambulatoire des patients. Malgré cela, le personnel spécialisé fait défaut. Nous regrettons le manque de coordination et de collaboration entre Malévoz et les services de psychiatrie des hôpitaux ;

- les coûts d'exploitation, faisant suite à la mise en service de l'hôpital de Brigue, sont prévus au budget de 1979. Un décret qui tient compte de la situation nouvelle sera présenté au Grand Conseil à la session de novembre. Le nouvel hôpital de Monthey est prévu pour une somme de 8 millions! Après cette réalisation, un temps de pause doit permettre l'établissement d'une planification nouvelle et d'une coordination des équipements, tenant compte de l'évolution récente ;

- le service dentaire scolaire émerge au budget par 115 000 francs. Nous sommes d'avis qu'une révision du décret sur cette matière est nécessaire et que la participation de l'Etat y soit limitée.

Département de l'instruction publique

Généralités

La raison des tâches croissantes est à rechercher dans l'augmentation du nombre de classes primaires et du cycle d'orientation. Cela répond à un besoin et tend à résorber la pléthore d'enseignants. Pour l'année 1978-1979, le département a pu, à de rares exceptions près, occuper tous les maîtres. Tous ceux qui n'ont pas de poste ont pu être engagés comme remplaçants. La situation en 1979-1980 sera plus problématique. Les offres de ser-

vice ne trouveront pas une demande correspondante.

Les recettes réduites de par la nouvelle loi fiscale font que la participation des communes à la rétribution du personnel enseignant se trouve diminuée.

Enseignement primaire et école normale

L'année scolaire en cours a vu l'ouverture de 15 nouvelles classes, dont 11 dans le Valais ro-

Projet de budget de l'Etat du Valais pour 1979

Le rapport de la commission des finances du Grand Conseil

Département de justice et police et de la santé publique

SUITE DE LA PAGE 2

Conflit Torsa - Etat du Valais et le cas Taramarçaz

Le conflit entre Torsa et l'Etat du Valais se rapporte à la construction et à l'exploitation du centre de Sierre. Un tribunal arbitral a été institué.

Jusqu'à aujourd'hui, deux décisions intermédiaires ont été prises :

a) quant à la dénonciation du contrat de travail par l'Etat du Valais à l'égard de M^{me} Salamin. La décision du président du tribunal arbitral donne raison à l'Etat et écarte les prétentions à une indemnité. Cette décision a fait l'objet d'un recours et a été confirmée ;

b) la seconde décision tombée porte sur le décompte de la construction. M. Salamin a obtenu gain de cause et la demande de cassation de l'Etat a été écartée.

Sont encore en suspens :

a) treize contestations portant sur des contrats de bail à loyer ;

b) des prétentions d'intérêts de M. Salamin pour les années 1967 à 1969.

Les décisions sont attendues pour la fin de l'année. Il faut aussi souligner que tous les dossiers sont en suspens par devant le tri-

bunal arbitral.

Dans le cas de M. Taramarçaz, l'instruction n'est pas close. Celui-ci a reconnu :

a) avoir favorisé deux entreprises ;

b) avoir accepté des commissions.

Selon le règlement du personnel, M. Taramarçaz a été cité par M. Bender, chef du département, et, à la suite, il a remis sa démission qui fut admise par le Conseil d'Etat. La presse a été informée directement par le démissionnaire.

Le Conseil d'Etat a constitué une commission interne d'enquête, chargée :

a) d'examiner tous les paiements ordonnés par M. Taramarçaz, autorisé à signer en qualité de chef de service ;

b) de revoir toutes les transactions avec les communes au cours des 10 dernières années.

Dans les deux cas évoqués, l'Inspection fédérale des finances a également été requise par l'Etat du Valais. Les dossiers et les moyens de preuves sont déposés également chez le juge.

Département des travaux publics

L'ordonnance du 13 janvier 1967 sur les compétences de la commission cantonale des constructions ainsi que le projet de loi sur les expropriations sont en circulation auprès des membres du Conseil d'Etat depuis janvier 1978. La loi sur les routes doit également être révisée au plus vite, en relation avec la loi sur les expropriations.

Section administrative

L'organigramme de cette section doit encore être précisé.

Téléphériques

Certaines installations sont dans un état vétuste. La question de leur entretien se pose. Le Conseil d'Etat a nommé une commission d'experts à ce sujet.

Chemin de fer Furka - Oberalp

Le tunnel de base Oberwald - Realp sera vraisemblablement mis en service en 1980. Une année plus tard, la répartition du déficit entre la Confédération et le canton doit être revue. Jusqu'à ce moment-là, la Confédération prend à sa charge 95 % du déficit annuel.

Routes nationales

La construction des routes nationales a pour effet de supprimer

le subventionnement de la route de plaine Bouveret - Saint-Maurice et Saint-Maurice - Brigue. Toutefois, provisoirement les sections qui ne seront pas doublées par l'autoroute dans les dix prochaines années feront l'objet de subventions avec un taux réduit entre 35 % et 40 %. La section Saint-Gingolph - Bouveret sera classée comme route principale de plaine avec un taux de 35 % et les autres routes seront subventionnées dans les proportions suivantes :

Morgins	50 %
Forclaz	70 %
Grand-Saint-Bernard	80 %
Gampel - Goppenstein	60 %
Furka	75 %
Grimsel	65 %

Ces chiffres ont été récemment réduits de 10 %, mais la diminution sera compensée par une pé-

Service d'entretien des routes

Le parc des véhicules a été mis en ordre et partiellement complété. Ce service doit être équipé, dans un proche avenir et pour des raisons de sécurité, de liai-

sons radio. Un chef d'exploitation a été nommé au dépôt et atelier. L'activité de ce service se concentre sur l'entretien des routes et sur la sécurité du trafic. Une réorganisation est engagée à tous les niveaux.

Service des eaux

Le fonctionnement de ce service et lié à la nomination d'un délégué à l'énergie. Actuellement, l'adjoint exécute les tâches du chef de service et cette situation doit être rapidement éclaircie.

Corrections du Rhône

A la suite d'interventions locales et des milieux de la protection de la nature, les travaux de Müns-ter ne seront pas exécutés.

Office de planification

La question du chef de service doit être également réglée. Les plans d'aménagement locaux progressent normalement. L'intégration des concepts de développement régionaux dans les plans d'aménagement a débuté.

Département de la protection de l'environnement

La construction de stations régionales d'épuration fait l'objet d'une évaluation au plan économique. Actuellement, 66 % de la pollution se trouve traitée par une installation d'épuration des eaux. Pour 30 % restant, le coût sera proportionnellement plus élevé que jusqu'ici. Jusqu'à ce jour, 82 millions ont été dépensés et pour 30 % restant, la part du canton est estimée à 80 millions.

Les stations contrôlées à ce jour donnent un degré d'épuration satisfaisant. La SATOM pose des problèmes par son degré d'occupation qui se situe à 20 % en dessous des prévisions. Les déchets carnés sont pris en charge par une entreprise française.

Selon les circonstances, des cellules frigorifiques devront être construites.

Forêts

Un plan directeur des routes forestières arrive à terme. On veut éviter de la sorte une construction anarchique des routes forestières. La protection de la forêt mérite la plus grande attention. L'engagement, dans les plus brefs délais, de forestiers, d'aides-forestiers et de bûcherons s'impose.

Conclusions

L'évolution des recettes et des dépenses est telle que la marge disponible pour les investissements est en diminution. Bien que l'évolution de la structure des dépenses tende vers un « budget de fonctionnement », il faut rester bien conscient de l'effet des investissements en matière de politique économique. Des contraintes permanentes doivent converger vers l'amélioration du potentiel d'investissement de notre canton. Les mesures suivantes, rappelées dans les lignes directrices de 1979 à 1982, sont à promouvoir :

- meilleure efficacité dans l'organisation des services chargés des constructions ;
- meilleure coordination entre les départements et les services ;
- contingentement strict du personnel, selon les lignes directrices.

De plus, la commission des finances demande que la plus grande détermination soit opposée à la répétition des affaires qui ont impliqué récemment des fonctionnaires de l'Etat.

Nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les députés, à l'unanimité, à accepter le projet de budget pour 1979.

Le rapporteur de langue française :
Edouard Delalay

Ce rapport sera lu ce matin au Grand Conseil qui en débattrà

Séance du Grand Conseil: voir pages 1 et 7

AU TRIBUNAL DE SIERRE

Un évêque bien particulier

Le tribunal d'arrondissement du district de Sierre se réunissait hier.

La première affaire fut jugée par M. Paul-Albert Berclaz, M. Philippe Pont fonctionnant comme greffier.

Quoique régulièrement cité, le premier prévenu ne comparait pas. L'homme se trouvait accusé d'escroquerie.

En 1975, l'attention des autorités était attirée sur C. N., un évêque qui, aux dires de plusieurs, célébrait « de drôles de messes ». En séjour sur le Haut-Plateau, le « prélat » avait reçu une somme de 500 francs, pour prononcer ces offices divins.

Evêque certes, mais point de l'Eglise catholique de Rome, comme le crurent les donateurs, C. N. assumait cette charge pour le compte de l'«Eglise vieille catholique», une secte ayant vu le jour en 1965 en Grande-Bretagne.

Se parant de titres pompeux, à consonances espagnoles, C. N., « évêque et prélat des Gaules » revêtait fréquemment l'habit ecclésiastique lors de ses nombreux déplacements.

Se prétendant titulaire de plusieurs diplômes, l'accusé n'était en fait qu'un faux intellectuel. Sa moralité s'avère douteuse, remarqua le procureur général, M. Pierre Antonioli, qui constata des condamnations pour escroquerie.

Le juge, à la suite de ces agissements sur le Haut-Plateau, condamna C. N. à 30 jours d'emprisonnement. Mais l'accusé fit, dans les délais, opposition à cette ordonnance pénale. Dans ses conditions, M. Antonioli trouva cette peine justifiée et demanda sa confirmation.

Le jugement sera rendu par écrit.

Il frappe les gendarmes

Sous la présidence de M. Berclaz, MM. André Franzé et Jean-Jérôme Crittin, juges, siégeront pour les deux cas suivants.

Un jeune homme de la région sieroise s'entendit alors accuser de violences contre les fonctionnaires, de violation de la loi sur la circulation routière, d'ivresse au guidon, de vol d'usage et de circulation sans permis.

Au mois de juin dernier, après avoir dérobé un moto, le prévenu circula un après-midi durant dans le Valais central, ce en état d'ivresse et sans permis adéquat.

Intercepté par des agents de la police cantonale, entre Grône et Granges, alors que le passager transporté sur l'engin s'enfuyait, le jeune homme, âgé de 21 ans, injuria les représentants de l'ordre et les frappa.

Emmené au poste de Sierre, un examen fit apparaître un taux d'alcool de 1,33 ‰.

Dans son réquisitoire, le procureur rappela les faits, soulignant que les actes délictueux avaient bien été établis au dossier.

Une peine de 4 mois de prison, sans sursis puisque l'inclupé est un récidiviste, et une amende de 200 francs devraient sanctionner de tels agissements. De plus, une peine antérieure, de 15 jours de prison, devrait être mise à exécution.

Représentant de la partie civile, M^r Serge Sierro abonda dans le sens du procureur, demandant, en plus de la réparation des uniformes des gendarmes, une somme de 1000 francs, pour chacun des deux lésés, à titre de dédommagement.

Le tribunal, après délibérations, condamna le jeune homme à la peine réclamée par le procureur.

Une rixe qui finit mal

M. Edgar Métral ayant pris la présidence de l'aréopage, la dernière affaire de la journée fut traitée.

Au mois d'octobre 1977, dans un bar-dancing de Sierre, une rixe éclata. Un des protagonistes, à la suite de coups reçus, porta plainte, son acuité visuelle ayant souffert de graves atteintes.

M. Antonioli rappela les faits, estimant au préalable la version de l'accusé plus conforme à la réalité. Un jeune homme de la région, après avoir copieusement célébré une victoire de football, décide d'aller prendre un dernier verre à l'établissement précité.

Il s'assit à une table réservée d'où, malgré les injonctions des responsables du dancing, il refusa de s'en aller. Un garde sécuritas en fonction à cet endroit intervint, se fit frapper et dans l'altercation qui suivit, frappa le plaignant de sa matraque. Ce dernier est atteint à la tête et souffre maintenant de troubles visuels.

L'agent sécuritas a-t-il agi pour se défendre ? Etait-il en droit d'utiliser sa matraque ? Il refusa de s'en aller. M. Antonioli estima qu'il y avait eu excès dans la défense et demanda une peine de 20 jours de prison.

Pour M^r Turiand, il y a faute, erreur que doit subir son client, brisé dans sa vie professionnelle, physique et psychique.

Du reste, le plaignant contesta tout au long de l'enquête la version présentée par le sécuritas. Celui-ci aurait frappé le premier, avec un objet dur, peut-être un poing américain.

M^r Turiand demanda donc une condamnation à la peine et le renvoi des prétentions civiles au for civil.

Son client n'a fait qu'accomplir son devoir, estima M^r Serge Sierro, défenseur, qui pense que les conditions de la légitime défense sont réunies. Le garde sécuritas n'a fait que répondre à une attaque et la matraque s'avéra le seul moyen d'éviter une rixe complète dans l'établissement.

Pour regrettables qu'en soient les conséquences, l'acte de l'homme, accusé de lésion corporelle grave, reste licite.

M^r Sierro insista donc pour que son client soit exempté de toute peine, les frais de la cause étant mis à la charge du plaignant.

Reprenant la parole, M^r Turiand détailla des contradictions relevées par lui dans certaines dépositions, soulignant que le lésé n'avait, quant à lui, jamais varié sa version des faits.

Les débats devant durer un long moment, le tribunal fera parvenir ses conclusions aux parties par écrit.

Altiport de la Croix-de-Cœur Encore une attaque

Le « Groupement valaisan contre l'aérodrome de la Croix-de-Cœur » et l'« Association pour la sauvegarde de la région de la Croix-de-Cœur » ont fait parvenir hier à la presse un communiqué dans lequel ils accusent la société de « Téléverbier S.A. » de construire l'altiport sur un terrain qui ne lui appartient pas !

Les opposants poursuivent en disant :

« Les promoteurs ont affirmé que les terrains de la Croix-de-Cœur, où ils ont projeté de construire l'aérodrome, étaient leur propriété sous forme d'un droit de superficie.

Contrairement à ces affirmations, il vient d'être établi que Téléverbier S.A. ne bénéficie d'aucun droit d'emption, de superficie ou de servitude inscrit en sa faveur au registre foncier pour le projet d'aérodrome.

Le seul propriétaire des terrains est le Consortage des Etablons, dont 80 % des fonds sont en mains de la bourgeoisie de Riddes.

Les membres de la Commission cantonale pour la protection de la nature et du paysage n'ont pas eu à donner leur avis.

Les membres de la Commission cantonale pour la protection de la nature et du paysage auraient dû être appelés à donner leur avis sur ce projet d'aérodrome. Il est actuellement établi qu'ils n'ont pas pu se prononcer, alors que les autorités valaisannes ont affirmé à diverses reprises que cette commission avait, par deux fois, exprimé un préavis favorable.

Nous aurons l'occasion de revenir sur ces accusations nouvelles en présentant la réaction des promoteurs pris à partie.

Attentat à la pudeur

Agé de 40 ans, employé de bureau à Lausanne, l'accusé suivant devait répondre d'attentat à la pudeur et d'outrage public à la pudeur, sur la personne de plusieurs petites filles, âgées de 5 à 12 ans.

Elles étaient cinq bambines, en ce début septembre 1978, dans les hauts du village de Chandolin à se promener. B., pour une « visite-éclair » dans cette station annivariarde, les rencontra et, après avoir bavardé avec elles, se livra sur les plus âgées à des attouchements répréhensibles, ne cachant rien de la scène aux plus petites.

Dans son intervention, M. Antonioli nota que l'homme était déjà connu des services de police pour de telles actions.

Chaque jour

avec un tirage contrôlé

38 122 ex.



est distribué à près de

70 %

des ménages du Valais romand

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Trevisani, tél. 55 14 33.
Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 18 heures à 19 h. 30.
Clinique Sainte-Claire. - Heures des visites: de 10 à 20 h.; en commune: de 13 à 16 h. et de 19 à 20 h.; en pédiatrie: de 15 à 17 h.; en maternité: de 12 à 14 h., de 15 à 16 h. et de 19 à 20 h.
Centre médico-social régional, hôtel de ville, allée ouest, tél. 55 51 51.
Soins: à domicile, soins au centre, du lundi au vendredi, de 13 h. 30 à 14 h. 30.
Consultations pour nourrissons: sur rendez-vous, de 13 h. 30 à 16 h. 30, le mardi et le jeudi.
Cours: « Soins à la mère et à l'enfant ».
Service d'aides familiales: responsable Michelle Fasnacht.
Assistants sociaux: service de la jeunesse, de la famille, du 3^e âge, centre social.
Services spécialisés: (peuvent être atteints au même numéro).
- Service social pour handicapés (AVHPM)
- Service psycho-social
- Ligue valaisanne contre les toxicomanies
- Office cantonal des mineurs
- Ligue valaisanne contre le rhumatisme
- Caritas Valais
- Service médico-pédagogique/Erziehungsberatung (tél. 57 11 71).
Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphones 55 20 72 et 55 60 42.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111.
Ambulance. - SAT, tél. 55 63 63.
Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garages siérois, téléphone jour et nuit: 55 55 50.
Auto-secours siérois. - 24 heures sur 24. Téléphone 55 24 24. SOS - Pannes - Accidents.
Grène Samaritains. - Objets sanitaires et matériels de secours, tél. 58 14 44.
Pompes funèbres. - Amos Jean, téléphone 55 10 16. Eggs et Fils, tél. 55 19 73.
Groupe AA. - Chippis, tél. 55 76 81.
A l'écoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 24 heures sur 24, tél. 143.
Dancing La Locanda. - Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures et 4 heures suivant la saison, tél. 55 18 26.
Bibliothèque. - Tél. 55 19 64 - Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi, de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.
Centre d'information planning familial. - Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 ou sur rendez-vous, tél. 55 58 18.
Patinoire. - 8 h. - 11 h. 30, 14 h. - 16 h. 30, 20 h. 30 - 22 h., public.

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires téléphone 22 11 58, Mme G. Fumeaux, avenue Pratifiori 29, ouvert de 11 à 13 heures.
Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 21 21 91.
Dépannage électrique et carburateur. - 24 h. sur 24, tél. 22 57 16.
Auto-secours séduisols. - 24 heures sur 24, tél. 23 19 19. SOS pannes - accidents.
Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garage du Nord S.A., Sion, jour: 22 34 13 et nuit: 22 72 32.
Service de dépannage du 0,8%. - Téléphone 38 23 63 et 86 34 50.
Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 22 12 17, Max Perruchoud, tél. 22 16 99, 55 03 02, 55 18 48. Voëfray, tél. 22 28 30.
Garderie. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 16 h. 30 au rez-de-chaussée de l'école protestante.
Service social de la commune de Sion, avenue de la Gare 21, tél. 22 86 88.
Dispensaire médical: ouvert l'après-midi.
Crèche - garderie d'enfants: ouverte de 7 h. à 18 h. 30.
Consultation pour nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge « Soins à la mère et à l'enfant ». - Tél. 23 30 96. Renseignements et inscriptions, l'après-midi du lundi au vendredi, de 14 à 18 heures.
AA. - Réunion le mardi à 20 h. 30, rue Saint-Guérin N° 3, au-dessus du Parking.
Crêch d'Or, centre d'accueil. - Bâtiment service social, chaque vendredi de 20 h.
Service d'aides familiales. - Mme Oggier-Meytain, rue du Chanoine-Berchtold 20, Sion, tél. 22 86 22 le lundi et le vendredi de 8 heures à 11 heures le matin et de 17 heures à 19 heures le soir.
Centre de planning familial, Service famille-jeunesse. - Consultation sur rendez-vous, avenue de la Gare 21, salle N° 24, le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Téléphone 23 46 48 de 14 h. 30 à 15 h. 30.
Bibliothèque municipale - Ouverte le mardi, de 9 à 11 heures et de 14 à 19 heures; le jeudi, de 14 à 19 heures.
Baby-sitters. - Tél. 22 38 20 et 22 96 63 durant les heures des repas et 22 42 03 le matin.
Châteauneuf-Conthey. - Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée - Bassin de 17 m x 7 m.
Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33.
Dancing le Gallon. - Ouverture tous les soirs, de 22 à 3 heures et 4 heures suivant la saison. Dimanche fermé.
Dancing La Matze. - Ouvert jusqu'à 3 heures, tél. 22 40 42.
Consommateur-Information. - Rue de la Porte-Neuve 20, le jeudi de 14 à 16 heures.
Musée des costumes - Vivarium. - Route de Sierre, Uvrier, ouvert: tous les jours, sauf lundi, de 13 h. 30 à 18 h. 30.
Patinoire. - 8 h., écoles; 17 h., novices; 19 h. 30, Sembrancher - Martigny 2.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17.
Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 3 62 12.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111.
Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 3 62 19, François Dirac, tél. 3 65 14.
Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, Mme Marie Rappaz, chemin des lles, téléphone 3 73 39. Exercices: 2^e mardi de chaque mois, dès 20 heures.
Service médico-social du district. - Hospice Saint-Jacques, tél. 3 73 33.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Buttet, tél. 43831.
Médecin. - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92.
Samaritains. - Matériel de secours, tél. 4 14 54 et 4 23 30.
Ambulance. - Tél. 4 62 62.
Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111.
Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 4 62 62, J.-L. Marmillod, 4 22 04, Antoine Rithner, 4 30 50.
Dancing Treize Etoiles. - Ouvert jusqu'à 3 h. Fermé le lundi.
Taxis de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, tél. 4 14 84.
CIRENAC. - Centre d'information de régulation des naissances et d'aide aux couples, tél. 4 66 11.
Dépannage. - Téléphone jour et nuit: 4 43 37.
Bar Le Corso. - Ouverture jusqu'à 24 heures.
Centre Fitness du Chablais. - Tél. 4 44 10, piscine chauffée, saunas, solarium, gym., ouverture de 8 à 21 heures.
Alcooliques anonymes. - Réunion tous les mardis au café Industriel, à 20 h. 30. Roger, tél. 4 18 32; Jean, tél. 4 13 39.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Fux, tél. 46 21 25.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111.
Brigue.
Pharmacie de service. - Pharmacie Guntern, tél. 23 15 15.
Alcooliques anonymes. - Réunion tous les jeudis à 20 h. 15, au café des Cheminots, tél. 23 43 53, 23 62 46 et 23 80 42. Naters, tél. 23 12 61.
Dépôt de pompes funèbres. - André Lambriger, tél. 23 73 37.
Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031 140.

Martigny

Pharmacie de service. - Téléphoner au N° 111.
Médecin de service. - Appeler le numéro 111.
Hôpital. - Heures des visites, chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111.
Ambulance officielle. - Tél. 2 24 13 et 2 15 52.
Pompes funèbres. - Ed. Bochatay, 2 22 95. Gilbert Pagliotti, 2 25 02. Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 2 24 13 et 2 15 52.
Centre de planning familial. - Avenue de la Gare 28, tél. 2 66 80.
Dépannage jour et nuit. - ACS Martigny, téléphone 026/2 32 32.
Dépannages accidents. - Garage des Nations par Frassa Transports, 24343 et 24783.
Service d'aide familiale: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service: Mme Philippe Marin, infirmière, chemin de la Prairie 3, Martigny, tél. 2 38 42. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18 h.
Groupe Alcooliques anonymes « Octodure ». - Bâtiment de la Grenette, Martigny: réunion tous les vendredis à 20 h. 30. SOS, téléphone 2 49 83 et 5 46 84.
AA. Martigny. - Urgence, tél. 2 11 55 et 5 44 61.

Sion

Médecin de garde. - Le N° 111 renseignera.
Pharmacie de service.
Lundi 13 et mardi 14, Duc, 22 18 64.
Dimanches et fêtes: 9 heures - 12 heures, 15 heures - 21 heures.
Jours ouvrables: 8 h. - 12 h. 15; 13 h. 45 - 21 heures.
En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 21 21 91 (poste de police); surtaxe de 5 francs.
Service dentaire d'urgence. - Téléphoner au numéro 111.
Hôpital régional. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 21 11 71.
Patinoire. - 8 h. - 11 h. 30, 14 h. - 16 h. 30, 20 h. 30 - 22 h., public.

La tendance sur les marchés européens

PARIS: pas reçu.
FRANCFORT: pas reçu.
AMSTERDAM: irrégulière.
A l'exception d'Unilever, Royal Dutch, Heineken et Algemene Bank Nederland, la cote s'est modérément effritée.
BRUXELLES: pas reçu.

MILAN: bien orientée.
Dans un marché sélectif, de nombreuses valeurs industrielles et financières ont fait preuve de fermeté.
LONDRES: irrégulière.
Durant une séance peu animée, les cours ont peu évolué par rapport à la veille.

BOURSE DE ZURICH

Table with 2 columns: Title and Price. Includes Total des titres cotés (176), dont traités (85), en hausse (41), en baisse (20), inchangés (24), cours payés (287).

Le marché zurichois a continué sur sa lancée de la semaine précédente et se comporte de nouveau bien. Après un début de séance plutôt calme, les échanges se sont animés. Cette accélération des transactions a permis aux valeurs du secteur des financières de comptabiliser des plus-values parfois intéressantes. Dans ce dernier groupe, les opérateurs ont mis l'accent plus particulièrement sur des titres tels que Holderbank, Forbo ainsi que Landis & Gyr. Chez les industrielles, ce sont plutôt les valeurs des grands magasins et de l'alimentation qui se sont bien en évidence, sous la conduite de Hero, Roco et Jelmoli. Dans un volume peu étoffé, les obligations ont plus ou moins répété les cours précédents. Les certificats étrangers cotés chez nous ne sont pas très recherchés par les investisseurs. Les américains évoluent à la parité de 1 fr. 63 pour un dollar; les autres certificats étrangers se contentent de fluctuer aux niveaux de la veille.

PRIX DE L'OR

Table with 3 columns: Item, Price, and another Price. Includes Lingot (10 850), Plaquette (100 g) (1 085), Vreneli (97), Napoléon (94), Souverain (Elisabeth) (90), 20 dollars or (470).

CHANGE - BILLETS

Table with 3 columns: Country, Buy Price, Sell Price. Includes France (36.75/38.75), Angleterre (3.05/3.35), USA (1.58/1.68), Belgique (5.25/5.55), Hollande (78.75/81.25), Italie (18.50/20.50), Allemagne (84.75/87.25), Autriche (11.60/12), Espagne (2.05/2.35), Grèce (3.50/4.75), Canada (1.35/1.45), Suède (36/39), Portugal (2.75/3.75), Yougoslavie (7/8.50).

Les cours des bourses suisses et étrangères des changes et des billets nous sont obligeamment communiqués par la Société de Banque Suisse à Sion.

AUJOURD'HUI madame

Un menu
Champignons crus en salade
Canard aux navets
Glace

« Les gens sans bruit sont dangereux. »

La Fontaine

Le plat du jour

Canard aux navets

Après avoir vidé et trossé le canard, faites-le revenir avec du beurre dans une casserole jusqu'à ce qu'il soit de belle couleur; passez ensuite dans ce même beurre de petits navets tournés d'égal grosseur; lorsqu'ils commenceront à se colorer, jetez dessus une cuillerée de sucre en poudre et sautez-les bien; retirez ensuite, faites un roux mouillé avec du bouillon, ajoutez sel, poivre, et bouquet composé de persil, ciboule, une gousse d'ail et une feuille de laurier, mettez le canard dans ce roux et quand il sera à moitié cuit ajoutez les navets, retournez de temps à autre le canard, en ayant soin de ne pas écraser les navets, et laissez cuire à feu doux; lorsque le tout est bien cuit, dégraissez et servez bien chaud.

Les « trucs » pratiques

L'entretien du cristal

Une règle d'or: ne jamais utiliser de poudre à récurer pour nettoyer le cristal. Le résultat serait déplorable. Eliminer le calcaire: mélangez du gros sel et du vinaigre à votre produit à vaisselle habituel et rincez normalement. Pour qu'il brille de tous ses feux: vous avez plusieurs solutions. Ajouter un peu de vinaigre à votre eau de rinçage - Laver les objets de cristal dans de l'eau chaude additionnée de quelques gouttes d'ammoniaque - Nettoyer, de temps en temps, vos bibelots et vos lustres avec un peu d'alcool à 90°.

Quelles sont les précautions à prendre lorsqu'on possède une tapisserie ancienne?

- Ne pas nettoyer la tapisserie souvent sous prétexte d'aviver les couleurs. Seul, un spécialiste peut le faire et encore... les coloris s'altèrent naturellement à la lumière du jour, surtout le rouge. Les verts et les bleus tiennent mieux.
- Ne pas passer le gros aspirateur, il est trop puissant et peut accrocher les fils.
- Poser de préférence la tapisserie à contre-jour.
Les ennemis:
- le grand soleil
- une vitre de protection: une tapisserie doit respirer
- le talc pour la dégraisser
- un panneau de bois plein entre elle et le mur. On peut la tendre sur un cadre de bois ou de lattes. Ne jamais la coller sur un fond: encore une fois une tapisserie doit respirer.

D' CLAUDETTE



BOURSE DE ZURICH

Table with 3 columns: Country/Company, 10.11.78, 13.11.78. Includes Suisse, Brigue-Viège-Zermatt, Gornegratbahn, Swissair port, Swissair nom, UBS, SBS, Crédit Suisse, BPS, Elektrowatt, Holderbank port, Interfood port, Inter-Pan, Motor-Columbus, Oerlikon-Bührle, C^e Réassurances port, Winterthur-Ass. port, Zurich-Ass. port, Brown, Boveri port, Ciba-Geigy port, Ciba-Geigy nom, Fischer port, Jelmoli, Héro, Landis & Gyr, Losinger, Globus port, Nestlé port, Nestlé nom, Sandoz port, Sandoz nom, Aluisse port, Aluisse nom, Sulzer nom, Allemagne, AEG, BASF, Bayer, Demag, Daimler-Benz, Commerzbank, Deutsche Bank, Dresdner Bank, Hoechst, Siemens, VW, USA et Canada, Alcan Alumin., Amax, Beatrice Foods, Burroughs, Caterpillar, Dow Chemical, Mobil Oil.

Divers

Table with 3 columns: Company, 10.11.78, 13.11.78. Includes AKZO, Bull, Courtaulds, de Beers port, ICI, Péchiney, Philips, Royal Dutch, Unilever, Hoogovens.

Bourses européennes

Table with 3 columns: Company, 10.11.78, 13.11.78. Includes Air Liquide, Au Printemps, Rhône-Poulenc, Saint-Gobain, Finsider Lit., Mentedison, Olivetti priv., Pirelli, Karstadt DM, Gevaert FB.

Fonds de placement (hors cote)

Table with 3 columns: Fund Name, Demande, Offre. Includes America Valor, Anfos 1, Anfos 2, Foncipers 1, Foncipers 2, Intervalor, Japan Portfolio, Swissfunds 1, Swissvalor, Universal Bond, Universal Fund, AMCA, Bond Invest, Canac, Espac, Eurit, Fonsa, Germac, Globinvest, Helvetinvest, Pacific-Invest, Safit, Sima, Canada-Immobil, Canasec.

BOURSE DE NEW YORK

Table with 3 columns: Company, 10.11.78, 13.11.78. Includes Alcan, Burrough, Chessie System, Chrysler, Coca-Cola, Conti Oil, Corning Glas, Dow Chemical, Dupont, Kodak, Exxon, Ford, General Electric, General Foods, General Motors, General Tel. & Tel., Goodyear, Honeywell, Inco, IBM, Paper, ITT, Kenecott, Lilly Elly, Litton, Minnesota, Distillers, NCR, Pepsico, Procter, Rockwell, Sperry Rand, Uniroyal, US Steel, United, Woolworth, Xerox, Zenith Radio, Utilities, Transport, Dow Jones, Crédit Suisse Bonds, Crédit Suisse Intern., Energie-Valor, Swissimmobil 61, Ussec, Automation-Fonds, Eurac, Intermobilfonds, Pharmafonds, Poly-Bond int., Siat 63, Valca.



CINEMAS

SIERRE Bourg
Tél. 027 55 01 18
Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans - Dernière séance
KEOMA
Je n'ai pas d'autre ennemi à craindre que la peur!

FULLY Michel
Aujourd'hui: RELÂCHE
Jeudi 16 - 16 ans
UN POING... C'EST TOUT
Vendredi 17 et samedi 18 - 16 ans
JO

SIERRE Casino
Tél. 027 55 14 60
Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Steve McQueen
DANGER PLANÉTAIRE
De la science-fiction à l'état pur

MARTIGNY Corso
Tél. 026 2 26 22
Ce soir mardi à 20 h. 30 - 16 ans
Action... Humour... avec Tony Sabato
UN POING... C'EST TOUT
Dès demain mercredi à 20 h. 30 - 16 ans
Richard Burton et Clint Eastwood dans
QUAND LES AIGLES ATTAQUENT

CRANS Le Cristal
Tél. 027 41 11 12
Soirée à 21 h. - 18 ans - Première vision
LE DERNIER AMANT ROMANTIQUE
de Just Jaeckin avec Dayle Haddon, Fernando Rey. C'était le meilleur amant

MARTIGNY Etoile
Tél. 026 2 21 54
Aujourd'hui: RELÂCHE - Théâtre
Dès demain mercredi à 20 h. 30 - 16 ans
Alain Delon et Françoise Brion dans
ATTENTION, LES ENFANTS REGARDENT

HAUTE-NENDAZ Cinalpin
RELÂCHE
Séances tous les mercredis et samedis à 21 h.

ST-MAURICE Zoom
Tél. 025 3 76 86
Aujourd'hui: RELÂCHE
Demain mercredi à 20 h. 30 - 16 ans
Film d'art et d'essai
J.A. MARTIN, PHOTOGRAPHE

SION Arlequin
Tél. 027 22 32 42
Ce soir à 20 h. 30 - 10 ans
JE SUIS TIMIDE MAIS JE ME SOIGNE
Un film de Pierre Richard

MONTHEY Monthéolo
Tél. 025 4 22 60
Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Bruce Lee dans son plus célèbre film
LA FUREUR DE VAINCRE
A voir ou à revoir absolument!

SION Capitele
Tél. 027 22 20 45
Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
LES ENFANTS DU PLACARD
Avec Brigitte Fossey, Jean Sorel

MONTHEY Plaza
Tél. 025 4 22 90
Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Dino Risi marie le rire et la peur dans son dernier film
AMES PERDUES
Avec deux acteurs époustouffants Vittorio Gassman et Catherine Deneuve

SION Lûx
Tél. 027 22 15 45
Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
DUELLISTES
Avec Keith Carradine, Harvey Keitel

BEX Rex
Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans révolus
Un grand succès made in Suède!
LES EXPERIENCES SEXUELLES DE FLOSSIE
Strictement pour adultes avertis

ARDON Cinéma
Tél. 027 86 12 59
RELÂCHE

TÉLÉVISION

Emissions en noir et blanc

tv Suisse romande

14.25 **Point de mire**
14.35 **Télévision éducative**
Téléactualités: énergie.
15.00 **TV-Contacts**
15.00 **Le corps a ses raisons**
3. Les mâchoires et la langue
15.15 **Magazine**
(Reprise du 24.9.78)
15.35 **Biographie du pape Paul VI**
(Extrait de «Un jour, une heure» du 7.8.78)
15.40 **Autopsie d'une pollution: le fluor**
(Reprise de «Temps présent» du 27.4.78)
16.50 **Dave Allen at large**
(Reprise du 21.6.78)
17.30 **Téléjournal**
17.40 **La récré du mardi**
- Basile, Virgule et Pécora
- Le portrait de Roméo
- Nos amis les animaux
- La main à la pâte
- Dans la rue, fais bien attention
- Basile, Virgule et Pécora
- «Mon anniversaire»
- une chanson de Mannick et Jo Akepsimas.
18.05 **Courrier romand**
18.30 **Pour les petits**
- Barbapapa
- Un ourson nommé Paddington
18.40 **Système D**
Le jeu des incollables
19.00 **Un jour, une heure**
1^{re} partie
19.30 **Téléjournal**
19.45 **Un jour, une heure**
2^e partie
Edition spéciale. Rapport sur l'énergie
20.05 **Passe et gagne**
Le jeu des incollables
20.25 **Spécial cinéma**
Hommage à Jean Gabin



tv Suisse alémanique

9.10-11.25 **TV scolaire**
La consommation. Toi et l'environnement. 10.30 La consommation. Possibilités et résultats
15.00-16.35 **Da capo**
Programme pour les aînés: hit-journal 12, succès et refrains des années 30; Eine Frau Bleibt eine Frau, avec Lilli Palmer
17.00 **Pour les petits**
La maison où l'on joue
17.30 **Télévision scolaire**
African Riviera (1)
18.00 **Gymnastique (10)**
18.15 **Ski de fond pour tous**
2. L'équipement
18.45 **Fin de journée**
18.50 **Téléjournal**
19.05 **Karino - Histoire d'un cheval**
Série avec Claudia Riechel
19.35 **Point chaud**
20.00 **Téléjournal**
20.20 **CH magazine**
21.05 **Derrick**
Ute et Manuela. Série avec Horst Tappert
22.05 **Téléjournal**
22.20-23.05 **Il Balcun tort**

tv Suisse italienne

9.00-9.50 **TV scolaire**
Moments du théâtre musical.
10.00-10.50 **TV scolaire**
17.50 **Téléjournal**
17.55 **Pour les tout-petits**
Le veau vagabond
18.00 **Pour les enfants**
Les règles du jeu: 12 techniques pour jouer et inventer des images: 6. Les aquarelles
18.20 **Plem Plem Brothers**
Rififi 77. Série
18.50 **Téléjournal**

Antenne 2

19.05 **Retour en France**
Cours de français
19.35 **Le monde où nous vivons**
La nature en Asie: un lac dans la forêt tropicale
20.05 **Magazine régional**
20.30 **Téléjournal**
20.45 **Marie Curie**
Feuilleton d'Elaine Morgan, avec J. Lapotaire et N. Hawthorne (4)
21.35 **Troisième page**
Thèmes et portraits: anamorphoses. Apparence et réalité
22.20 **Jazz Club**
The George Gruntz Concert Jazz Band
23.05 **Nouvelles sportives**
23.10-23.20 **Téléjournal**

France 1

12.15 **Réponse à tout**
12.33 **Midi première**
Avec Nicole Croisille
13.00 **TF1 actualités**
13.45 **Le regard des femmes**
13.50 Petite histoire de nos stars. 14.05 Le sucre. 14.25 Variétés. 14.30 Mardi guide. 14.50 Variétés classiques. 14.55 Mardi femme société. 15.55 Chant et contre-chant. 16.20 La voix au chapitre. 16.40 Variétés. 16.55 Cuisine, avec Olympe Nakhias. 17.00 Le grand amour de Balzac. 17.49 Variétés
18.00 **A la bonne heure**
18.27 **1, rue Sésame**
18.55 **Les Mhicans de Paris (14)**
Feuilleton d'après Alexandre Dumas. Avec: Robert Etcheverry
19.15 **Une minute pour les femmes**
Le Père Noël n'a pas le droit à l'erreur
19.20 **Actualités régionales**
19.45 **L'inconnu de 19 h. 45**
20.00 **TF1 actualités**
20.35 **Arouapeka**
Variétés avec: Frédéric François, Charlotte Julian, Ricet Barrier, etc.
21.33 **Ceux qui se souviennent**
2. Les enfants de la République (1900-1914)
22.35 **La mort du buffle**
23.05 **TF1 actualités**

France Régions 3

18.30 **FR3 jeunesse**
18.55 **Tribune libre**
19.10 **Soir 3**
19.20 **Actualités régionales**
19.40 **La télévision régionale**
Vivre chez nous: lettres du Borinage
19.55 **Il était une fois l'homme**
20.00 **Les jeux de 20 heures**
20.30 **On s'fait la valise, docteur?**
Un film de Peter Bogdanovich. Avec: Barbra Streisand, Ryan O'Neal, Kenneth Mars, Austin Pendleton, etc.
22.00 **Soir 3**



PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET C^e, GENÈVE

Affiliated Fund	D	6.86	7.40
Chemical Fund	D	7.15	7.81
Technology Fund	D	7.85	8.58
Europafonds	DM	27.95	29.40
Unifonds	DM	19.40	20.40
Unirenta	DM	41.60	42.90
Unispecial 1	DM	60.30	63.40
Crossbow Fund	FS	3.65	3.74
CSF-Fund	FS	15.33	15.67
Intern. Tech. Fund	D	7.93	8.05

LOTÉRIE A-NUMÉROS

Liste des gagnants du tirage N° 45:

1 g. avec 6 n ^{ms}	Fr. 399 363.10
5 g. avec 5 n ^{ms} + n ^o c.	20 000.—
171 g. avec 5 n ^{ms}	2 335.45
7 354 g. avec 4 n ^{ms}	54.30
111 391 g. avec 3 n ^{ms}	4.—

Ne pas faire de publicité pour économiser signifie... arrêter sa montre pour gagner du temps

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Votre journal

Chaque jour, près de 40 000 exemplaires

RADIO

Radio romande I

Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00), puis à 23.55
6.00 **Le journal du matin**
Musique variée et informations générales
6.00 **7.00, 8.00 Editions principales**
7.35 **Billet d'actualité**
8.05 **Revue de la presse romande**
8.15 **Chronique routière**
8.25 **Memento des spectacles et des concerts**
8.40 **Microscope**
La séquence du consommateur
9.05 **La puce à l'oreille**
Musique, évasion, contact, service, avec l'équipe du matin
10.30 **Avec Jacques-Edouard Berger**
12.05 **Le coup de midi**
Jeux, humour et promotion
Est-ce ta fête?
12.15 **Mardi les gars**
12.30 **Le journal de midi**
Edition principale et magazine d'actualité
13.30 **La petite affiche**
par Janry Varnel
14.05 **Des ronds dans l'eau**
Une balade radiophonique animée par Pierre Grandjean
16.05 **Feuilleton**
Le secret de Wilhelm Storitz (7)
16.15 **Les nouveautés du disque**
par Raymond Colbert
17.05 **En questions**
par Jacques Bofford avec la collaboration de Jacques Zanetta
18.05 **Inter-régions-contact**
18.20 **Revue de la presse suisse alémanique**
18.30 **Le journal du soir**
19.00 **Actualité-magazine**
19.15 **Radio-actifs**
par Bernard Pichon
20.05 **Aux avant-scènes radiophoniques**
Croque-Monsieur

Radio romande II

7.00 (s) **Suisse-musique**
Production: Radio suisse romande
W.-A. Mozart
J.-G. Janitsch
J. Sibelius
J.-J. Fux, R. Strauss
9.00 **Informations**
9.05 **Le temps d'apprendre**
Cours d'italien
9.20 **Domaine italien**
9.30 **La Suisse et l'éducation**
Un magazine de Jacques Zanetta
10.00 **Les concerts du jour**
10.05 **L'école des parents vous propose...**
Les copains, avec Mireille Schnorf et Luc Pouilly
10.30 **Initiation musicale**
11.00 (s) **Suisse-musique**
Production: Radio suisse romande
W.-A. Mozart, F. Schubert
R. Schumann
12.00 (s) **Mid-musique**
Production: Radio suisse romande
G. Rossini
W.-A. Mozart, W. Walton
B. Bartok, G. Fauré
B. Britten
16.00 (s) **Suisse-musique**
Production: Radio suisse italienne
J.-Ph. Rameau
W.-A. Mozart
17.00 (s) **Rhythm'n pop**
par Gérard Suter
17.30 (s) **Anthologie du jazz**
par Demètre Ioakimidis

Beromunster

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00
6.05 **Espresso**
9.05 **Tubes d'hier, succès d'aujourd'hui**
10.00 **Le pays et les gens**
11.05 **Fanfare de la Royal Air Force**
11.30 **Orchestre récréatif de la Radio suisse**
12.00 **La chronique verte**
12.15 **Félicitations**
12.40 **Rendez-vous de midi**
Informations et musique
14.05 **Magazine féminin**
14.45 **Lecture**
15.00 **Scènes et airs d'opéras allemands**
16.05 **Personnellement**
17.00 **Onde légère**
18.20 **Musique de danse**

Monte Ceneri

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55
6.00 **Musique et informations**
8.45 **Radioscolaire**
9.00 **Radio-matin**
11.50 **Programmes du jour**
12.10 **Revue de presse**
12.30 **Actualités**
13.10 **Feuilleton**
13.30 **Chanrons à mi-voix**
14.05 **Radio 2-4**
16.05 **Après-midi musical**
18.05 **Cinéma et théâtre**
18.30 **Chronique régionale**
19.00 **Actualités**
20.00 **Troisième page**
20.30 **Discomix**
23.05-24.00 **Nocturne musical**



Rip KIRBY

QU'EST-IL ARRIVÉ WILLIE? OU ÊTES-VOUS?

JE... JE N'AI RIEN FAIT DE MAL. RIP, SINCÈREMENT! LE JEUNE PHILIP EST UN ASSASSIN. IL M'A FRAPPÉ... J'ÉTÉ HORS DE LA VOITURE DANS LE QUARTIER DES CLOCHARDS... ET...

... SES FORCES L'ABANDONNENT.

EDMOND, WILLIE NE DIT PLUS RIEN! GARDE CETTE LIGNE PENDANT QUE JE VAIS RÉPÉRER L'APPEL SUR L'APPAREIL DE MON BUREAU!

BIEN, MONSIEUR!

distribué par opera mundi

L'amour c'est...

... lorsque, parfois, c'est vous qui n'avez plus qu'à mettre les pieds sous la table.

TM Reg. U.S. Pat. Off. - all rights reserved © 1977 Los Angeles Times

météo

De la douceur dans l'air

Nord des Alpes et Valais: brouillards matinaux sur le Plateau, sinon temps ensoleillé et assez doux. Températures: 6 à 11 degrés cet après-midi. Zéro degré vers 2500 mètres, vents généralement faibles.

Evolution pour mercredi et jeudi: mercredi, temps ensoleillé avec brouillards en plaine; jeudi, augmentation de la nébulosité à partir de l'ouest.

A Sion hier à 13 heures: serain, 11 degrés. 7 à Genève, 9 à Zurich et Berne, 10 à Bâle, 12 à Locarno, -1 au Saentis, -1 à Moscou, 0 à Vienne et Prague, 3 à Francfort, 7 à Milan, 10 à Paris, Londres et Madrid, 15 à Athènes et Lisbonne, 17 à Rome, 18 à Nice et Barcelone, 20 à Tunis.

Les précipitations moyennes à Francfort (RFA, 100 m d'altitude): de janvier à décembre: 44, 36, 40, 39, 48, 57, 61, 69, 51, 55, 49, 53, année 604 mm. Maximum en août, minimum en février.



Mettre du goût dans une cigarette légère, il fallait y penser.

Une légère qui n'est pas fade! C'est nouveau.



Condensat 7mg.
Nicotine 0,6 mg.

Muratti 2000 légère... avec du goût.



11.78

**Des prix Opel
jamais vus!**

**PIERRE
GUEX**
MARTIGNY

Auto-électricité
Alternateur - Démarreur -
Allumage - Eclairage -
Batterie - Auto-radio -
Stéréo - Carburateur -
Dépannage - Magasin de
vente
☎ 026/2 20 06



A vendre d'occasion

- Cuisine d'hôtel en inox (trois ans d'exploitation), complètement équipée, conviendrait pour hôtel garni ou établissement servant la petite restauration

- Vaisselle d'hôtel

- Tables et chaises de restaurant

Tél. 027/86 41 53, heures repas
36-3493

Vends à bas prix

chambre à coucher

d'occasion, en parfait état, armoire 3 portes et lits jumeaux

ainsi qu'un

morbier

avec mouvement comtoise à poids
Tél. 027/22 54 25

36-4424

Choisissez votre clef

Vous pouvez gagner votre

BERNINA 830
Record electronic

Tentez votre chance!
Aucune obligation d'achat. Promotion réservée à la Suisse romande jusqu'au 30 novembre 1978



BERNINA quiz de novembre

Chez vos agents Bernina

Sion: Constantin Fils SA, rue des Remparts 21, tél. 027/22 13 07
Martigny: René Waridel, avenue de la Gare, tél. 026/2 29 30
Monthey: Maurice Galletti, place de Tübingen 1, tél. 025/4 38 24

- Vignoble
- Arboriculture

Fatigue des sols?

Dès l'automne



Utilisez COFUNA

fumure organique/mat. org. 50%
sans tourbe - N-P-K: 1-1-1

- premier générateur d'humus
- remplace **avantageusement** le fumier
- entretient la fertilité

Vente: par les commerces et coop. spécialisés
Agent Importateur: **Les Fils de Georges Gaillard, Saxon**

Vite,
chez votre
conces-
sionnaire
Opel.
Une surprise
vous
attend!



Grand Conseil: cinq décrets pour cinq routes

Suite de la première page

Les Haudères! (devis: 3 200 000 francs). C'est très urgent, dit unanimement la commission (M. Bernard Lonfat, président, M^{me} Monique Baras, rapporteur), ainsi que le député Guy Cotter. Le Grand Conseil ne se fait pas prier pour se déclarer unanimement du même avis. Le même décret prévoit la construction de trottoirs entre Evolène et Les Haudères (coût: 1 300 000 francs).

A 465 francs le mètre courant, cela fait cher, remarque le député Jacques Rossier, qui demande si l'on ne pourrait pas, pour l'agrément des promeneurs qui n'aiment pas marcher sur le goudron, comme pour la santé de la caisse publique, s'en tenir à un chemin en terre battue. Le président de la commission a répondu à M. Rossier que cette solution avait été discutée et M. Franz Steiner, chef du Département des

travaux publics, précisa qu'en ces lieux où le trafic agricole est important, en plus de celui des touristes, c'était LA SÉCURITÉ qui était recherchée avant tout. Une voie en terre battue coûterait cher à l'entretien et, d'autre part, ne serait guère praticable après le passage du bétail. Toutes raisons qui ont amené au choix de trottoirs.

Unanime, le Grand Conseil a voté - avec la clause d'urgence - ce décret portant sur un total de 4 500 000 francs, qui parachèvera la correction des 26,5 km de la « route des Pyramides » (Sion - Les Haudères).

La même commission a rapporté sur la correction de la route ERDE - POMEYRON (Conthey) devisée à 1 200 000 francs. Les députés ont sanctionné d'un vote unanime la nécessité de ce travail.

Sur le territoire de Saillon, on va aussi corriger la route MARTIGNY - LEYTRON (carrefour de Saillon et le passage de la Salente). Devis: 4 100 000 francs.

La commission (André Reynard, président, Ph. Furrer, rapporteur) a vu ses conclusions favorables adoptées sans autre par la Haute Assemblée.

Cette même commission a obtenu, en fin de séance, un vote unanime en faveur de la construction DU TUNNEL DE ROSSELIN, SUR LA ROUTE LE ROSSELIN - AUDES - ISÉRABLES (Riddes). Devis: 3 200 000 francs. Président de Riddes, M. Jean Vogt a soulevé le problème de la répartition des frais. Déjà lourdement chargée, la commune d'Isé-

bles devrait pouvoir bénéficier d'une « clé » favorable, tenant compte du fait qu'elle va être coupée de la plaine pendant une année lors des travaux. M. Steiner, chef du Département, ne pense pas qu'il soit possible de faire passer par l'entretien (90 % de subventions de la part de l'Etat) ce qui ressort exclusivement à la correction (70 %). Surtout en ces temps « d'affaires », où l'on a assez reproché au Service d'entretien de s'occuper de corrections!... On peut peut-être, par contre, pour tenir compte du cas de rigueur posé par des circonstances sans précédent, considérer l'élément de la force financière des communes. C'est dans ce sens que l'on a finalement envisagé une nouvelle entrevue entre Conseil d'Etat et délégués des communes.

Ce matin: rapport de la commission des finances et débat sur le système proportionnel

Ce matin mardi, la commission des finances lira son rapport sur le budget 1979 (voir pages 2 et 3). En fin de séance aura lieu le premier débat sur la modification de la Constitution tendant à instaurer le système de la représentation proportionnelle pour l'élection du Conseil d'Etat.

Voici l'ordre du jour:

1. Projet de budget pour l'exercice 1979 (prés.: Ch. Darbellay, rapp.: A. Imhasly).
2. Résolution de la fraction CVPO par Paul Schmidhalter concernant les effets des dispositions sur la protection de la nature et de la

vente de résidences secondaires aux personnes domiciliées à l'étranger sur le développement économique régions de montagne de canton.

3. Projet de décret relatif à la prolongation de la durée du décret du 12 novembre 1976 concernant l'aide pour la rénovation d'anciens logements (prés.: I. Mengis, rapp.: A. Zufferey).

4. Projet de décret relatif au blocage-financement des vins de la récolte 1978 (prés.: Y. Berclaz, rapp.: R. Mathier).

5. Message du Conseil d'Etat concernant la modification des articles 52 et 86 de la Constitution cantonale (élections du Conseil d'Etat au système proportionnel) (prés.: Y. Berclaz, rapp.: R. Mathier).

Gérald Rudaz

Les «affaires» vues par la commission des finances

Comme d'habitude, aux comptes et au budget de l'Etat du Valais, nous publions en extenso le rapport de la commission des finances. Celui-ci sera lu ce matin au Grand Conseil.

Concernant les «affaires», ce rapport fait le point dans le conflit entre Torsa et l'Etat du Valais et sur le cas Taramaraz. Rien de nouveau, si ce n'est, au sujet de Taramaraz, que le

Conseil d'Etat a constitué une commission interne d'enquête chargée:

- a) d'examiner tous les paiements ordonnés par M. Taramaraz, autorisé à signer en qualité de chef de service;
- b) de revoir toutes les transactions avec les communes au cours des dix dernières années.

Jeudi dernier 9 novembre, en présentant la session du Grand Conseil sur le plan particulier des «affaires» qui allaient y être traitées, nous annonçons que le rapport de la commission était au programme du vendredi 17 novembre.

Nous rappelons que cette commission, (présidée par M. PETER PFAMMATTER et

formée de neuf membres, soit le sus-nommé et MM. PETER AMHERD, FRANÇOIS-JOSEPH BAGNOUD, FRANÇOIS COUCHEPIN, PIERRE CRITIN, RAYMOND DEFERR, CLAUDE KALBFUSS, CLOVIS RIAND, WILHELM SCHNYDER) n'avait pu se prononcer à la session prorogée de juin sur la demande de levée de l'immunité pénale faite par le K.O. contre M. Franz Steiner, chef du Département des travaux publics. Il s'agit des terrains de Martigny et la commission, avant de pouvoir rapporter, désirait pouvoir consulter certains documents et entendre des «témoins». Sans opposition, ce renvoi avait été accepté par la Haute Assemblée.

Le vote

Hier après-midi, la commission, parvenue au terme de ses travaux, s'est réunie pour prendre sa décision. Le vote au bulletin secret a donné le résultat de cinq voix en faveur d'une réponse positive et de quatre voix s'opposant à la demande. Ainsi, vendredi 17 novembre, la commission proposera à la Haute Assemblée de lever l'immunité pénale. Ce sera ensuite aux députés de se prononcer.

Une loi de 1840, mais celle de 1978...

En une telle matière, nous étions régis jusqu'ici par une loi datant du 21 mai 1840. Le 24 septembre dernier, le peuple valaisan a voté une nouvelle loi, dont l'entrée en vigueur

devrait pouvoir être promulguée.

Dans le cas contraire, cette ancienne législation, en complète désuétude, devrait régenter les opérations.

Or l'article 20 de cette loi de 1840 dit: «La décision du Grand Conseil, qui ordonne ou qui permet une poursuite pénale, suspend de plein droit de leurs fonctions les membres du Conseil d'Etat qui en sont l'objet. Si les tribunaux les acquittent, ils rentrent immédiatement en fonction et sont considérés comme ne les ayant jamais cessés.»

Dans l'hypothèse d'un vote négatif du Grand Conseil, l'affaire serait classée. Dans celle d'un vote positif, M. Steiner serait donc suspendu jusqu'au jugement pénal. Et, même jusqu'à épuisement des recours, ce qui nous mènerait assez loin! Ce serait le comble de l'absurdité!

Mais on trouve aussi dans cette loi de 1840 un article 18, stipulant «qu'il ne peut y avoir lieu à aucune poursuite pénale au sujet de tout acte qui a figuré dans les comptes de l'Etat ou dans le rapport sur la gestion lorsque, à la suite de l'examen que le Grand Conseil en a fait, il n'a pas ordonné de poursuites».

Que va-t-on retenir, en définitive, de ces dispositions? Le problème s'est posé sous divers aspects depuis le 5 juin 1978, date à laquelle a été constituée la commission Pfammatter pour s'occuper de la demande du K.O. qui, à l'origine, visait non seulement M. Steiner, mais M. Loretan, ancien conseiller

d'Etat, ainsi que MM. Bender, Genoud et Zufferey.

C'est par lettre du 12 juin que le K.O. a signifié qu'il retirait ses demandes sauf celle visant M. Steiner. La commission a été constituée conformément à l'article 7 de la loi de 1840, qui dit que la décision du Grand Conseil «doit être précédée de l'examen d'une commission, des explications du Conseil d'Etat et de la défense de l'accusé».

C'est donc tout ce problème de fond qu'il faudra traiter avant de prendre la moindre décision. Or il se confirme, de la part même de l'autorité fédérale qui prend à sa charge le 92 % du coût des terrains de Martigny et de Sion, que ce furent de bonnes opérations.

NF

TRIBUNE LIBRE

Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction.

Mais savent-ils ce qu'ils font?...

«Le subventionnement est la corruption sociologique par excellence.»

Telle est la question que l'on est en droit de se poser à propos des décisions que prendront les parlementaires au sujet du décret relatif à l'organisation et au financement des hôpitaux. Le message du Conseil d'Etat, s'il en définit clairement le but, n'en découvre la cause qu'avec prudence.

Cette cause, le décret du 26 mai 1971, consacrant la planification hospitalière dont il était l'instrument d'application légale. Qui, par conséquent, a modifié profondément la situation des hôpitaux en imposant la politique de construction et de réorganisation (?) interne que l'on sait. Ce qui, en toute logique, a amené la situation actuelle, c'est-à-dire l'accélération (l'euphémisme du Conseil d'Etat est d'une douceur toute poétique!) des frais de la santé.

Le but, quant à lui, est spécifiquement politique. Ce but primordial et essentiel est, non pas de diminuer les coûts de la santé ni d'améliorer les soins au malade, mais, et avant toute chose, de «stabiliser le prix de la journée de malade à charge des assurances sociales». Donc de satisfaire les exigences de ce puissant groupe de pression.

Car toute la fabuleuse et hystérique politique hospitalière du canton du Valais n'a été possible que grâce à l'appui de ce groupe. Appui qui ne fut pas gratuit, loin de là! Appui largement rémunéré par le canal de la loi de 1971 réglant l'aide aux caisses-maladie et assortie de l'obligation pour les enfants d'y cotiser. Puis par l'introduction, en 1974, du forfait hospitalier qui permet toutes les manipulations pour aboutir au but recherché: faire payer au contribuable ce pour quoi les assurés cotisent aux assurances sociales. Et maintenant, «last but not least», par le présent décret de subventionnement des hôpitaux.

Car, c'est ainsi que l'homme politique actuel devient grand. Grâce au butin fiscal qui lui donne la possibilité d'acheter la faveur des groupes de pression. Lesquels, en contre-partie, lui permettent de réaliser ses fantasmies, son ambition, sa mégalomanie, son goût du pouvoir, son aspiration à la prospérité. Malheureusement, ce décret diminuera les charges des caisses-maladie en subventionnant les hôpitaux au détriment des malades, du contribuable et au prix de l'étalement de la médecine avec les conséquences qui en découlent à court, moyen et long terme.

Au détriment du malade. Ainsi,

toute affection pulmonaire nécessitera dorénavant le transfert du malade au Sanaval puisque, comme l'explique le message, la tuberculose étant en nette diminution, cet établissement cantonal «peut recevoir les patients à des conditions matérielles moins onéreuses que les établissements de plaine». Précisons cependant: ces conditions, si elles sont moins onéreuses pour les caisses-maladie, le sont infiniment plus pour le contribuable. Puisque le Sanaval est propriété de l'Etat. Quant à la personnalité des malades, à leurs exigences ou à celles de leur famille, ce sont des considérations, dont évidemment aucune planification sérieuse ne saurait s'embarasser! Le problème est le même avec la psychiatrie, comme avec les malades bureaucratiquement classés «chroniques»! Ce qui démontre bien que le malade n'est que la justification des assurances sociales et que son intérêt personnel (et il n'y en a pas d'autre, car la maladie n'est jamais que personnelle) est spécifiquement antagoniste et absolument inverse de celui des caisses-maladie

qui, lui, n'est jamais que budgétaire.

Mais dans quel pays vivons-nous donc? Est-ce le Premier Cercle? Est-ce déjà le Goulag? Puisqu'on va déplacer, déraciner des personnes malades simplement pour satisfaire au budget d'un groupe de pression. C'est incroyable! Comme dirait Obélix: «Ils sont fous ces Valaisans!».

En définitive, on ne peut qu'espérer que les parlementaires ne se contenteront pas du message du Conseil d'Etat pour se décider et se déterminer. Non plus que de l'avis de la commission parlementaire, dont l'un des gros bras se vantait que «l'affaire était dans le sac. Que cela passerait comme une lettre à la poste». Auront-ils le courage et l'honnêteté de résister aux pressions des caïds de la République et d'exiger, au moins, le renvoi pour étude complémentaire.

Après tout, la recherche de la connaissance des problèmes est une démarche ni honteuse ni anti-démocratique. Ou, du moins, ne devrait pas l'être...

E. Truffer

Pénible séance du groupe DC du Grand Conseil

Une notable partie des députés du groupe démocrate-chrétien du Grand Conseil s'est réunie hier après-midi pour examiner en commun, voire prendre position sur les objets soumis à la discussion de la présente session.

Le moins que l'on puisse dire est que cette séance n'a pas été des plus sereines.

On a d'abord parlé en long, en large et surtout en travers - pour ne pas dire de travers - de la santé publique ou plus exactement des coûts de celle-ci. Stabiliser le prix de la journée de malade part d'une très bonne intention. Mais le moyen d'y parvenir à travers un décret d'organisation et de financement des hôpitaux laisse apparaître des divergences d'opinion d'autant plus marquées que l'on est ou pas démagogue et que l'on est ou pas convaincu de certaines erreurs criantes instaurées par la planification hospitalière. Il faut bien supporter maintenant et plus tard, les méfaits d'un autre

décret, celui du 20 mai 1971.

Curieusement, la discussion autour du budget cantonal de 1979 a occasionné moins de remous.

Les députés DC étaient surtout pressés de passer à la suite de l'ordre du jour.

On va revenir sur la motion Schmidhalter et Mengis dont le «principe» a été accepté de justesse par 63 oui contre 62 non en juillet dernier.

Ce premier débat ne traite en fait que de l'opportunité de la représentation proportionnelle pour l'élection du Conseil d'Etat et du passage de 5 à 7 conseillers.

En réalité, on est en pleine confusion. Il paraîtrait, selon le principal motionnaire, que ce qu'il veut est bien davantage l'amélioration du système actuel qui régit cette élection que le passage à la proportionnelle.

Pourtant, le texte même de la motion est tellement clair qu'il a fait dire au conseiller d'Etat Guy Genoud que «lorsque l'on propose de la saucisse

de veau, il ne faut pas servir de vulgaires cervelas». Car tout le monde est d'accord d'améliorer le système actuel, mais de telles propositions, que l'on veut voir réaliser enfin, n'ont strictement rien à faire avec l'abandon du système majoritaire et l'augmentation extrêmement coûteuse de deux conseillers d'Etat avec leurs états-majors.

La commission du Grand Conseil ne se prononce d'ailleurs pas, ce qui donne encore plus de poids à celle de notre Gouvernement valaisan qui repousse catégoriquement la révision de la Constitution sur ce point précis et l'augmentation du nombre des magistrats de cet ordre.

Depuis le mois de juin, il semble que l'on soit redevenu plus raisonnable dans certains milieux. Les représentants des petits partis, qui avaient voté pour la motion en juin, se sont rendus compte que la seule façon de voir un jour un des leurs élu au Conseil d'Etat était

de maintenir le système actuel. Il n'y a qu'à compter, en effet, combien il y a de conseillers nationaux en dehors des trois principales formations politiques: démocrate-chrétienne, radicale et socialiste. Aucun, bien entendu!...

L'empoignade la plus édifiante intervint au chapitre du rapport de la commission extraordinaire d'enquête.

On murmurait déjà à la fin de la semaine passée que la dite commission avait accepté les conclusions de ce rapport par 12 de ses membres contre 2 opposants du PDC et une abstention.

L'un de ces opposants, venu du district de Monthey, en une intervention clairement motivée, précise en tous points, fit en quelque sorte le procès de cette commission Blatter en relevant entre autres les violentes pressions dont il avait été l'objet de la part de collègues voulant à tout prix l'obliger à accepter l'inacceptable et à porter des jugements quasi-

ment diffamatoires sur un conseiller d'Etat au moins.

On cria alors au viol du secret de fonction pour le faire taire.

Quelle bonne blague!... Pourquoi ces mêmes députés (en l'absence à nouveau remarquée du président de la dite commission) ne se sont-ils pas insurgés contre certaines précisions de la feuille du KO de Brigade qui allait jusqu'à donner le numéro de la page du projet de rapport et les chiffres (faux d'ailleurs) de celui-ci?

Lorsque les secrets ne sont que de polichinelle, qu'on ne vienne pas pleurer sur leur prétendue et d'ailleurs trop tardive divulgation.

Il serait peut-être temps que certains et certains députés se souviennent de temps en temps pourquoi ils ont été élus par les citoyennes et les citoyens de ce pays. N'est-ce pas davantage pour légiférer sereinement dans l'intérêt du plus grand nombre que pour régler méchamment des comptes?

NF

Mazda 323.

En tout, elle offre plus.

1000 cm³ **8990.-**
1300 cm³ **9990.-**

Prix tout compris.
Equipement sans compromis.
Venez comparer.



La Mazda 323 est la 1300 avec hayon la plus vendue en Suisse. Pourquoi?

Parce que la Mazda 323 est l'exemple type de la voiture conçue et réalisée pour répondre vraiment aux besoins réels de son utilisateur. Jugez: ● Intérieur spacieux: de la place pour 5 personnes et une largeur utile de 131 cm (un record dans cette catégorie). ● Equipement tout confort et sans compromis: dossiers arrière rabattables séparément, appuie-têtes incorporés, vitre arrière chauffante, montre électrique, 6 vide-poches, etc. ● Finition irréprochable: peintures appliquées en 15(!) phases, protection antirouille longue durée, etc.

● Economie maximale: grâce à une construction robuste et fiable, (roues arrière motrices par exemple), le coût d'entretien est réduit au strict minimum. ● Sécurité sans-faillie et «comportement routier sans problème» (Revue Automobile): boîte de vitesses et direction exceptionnellement précises pour faciliter les manœuvres, suspension à 4 ressorts hélicoïdaux, double circuit de freinage avec servo-frein, pneus radiaux acier, phares halogènes, etc.

En tous points exemplaires, les Mazda 323 bénéficient d'une garantie d'une année avec tous les km que vous voulez. Venez donc faire un essai pour vous convaincre que la Mazda 323 offre vraiment plus.

Nouvelle et encore plus puissante: la Mazda 323 SP.

Avec son moteur de 1415 cm³, développant 70 ch, la nouvelle Mazda 323 SP ajoute à ses avantages pratiques l'attrait d'une voiture encore plus performante. Son équipement traduit sa vocation sportive: boîte à 5 vitesses, jantes de 5 pouces, sièges baquet, compte-tours, etc. Ses flancs sont garnis d'une baguette de protection encadrée d'une double bande de couleur. Disponible exclusivement en noir ou en gris métallisés, la Mazda 323 SP démontre qu'une voiture pleine de tempérament peut offrir beaucoup pour un prix plus que raisonnable: 12000.- Fr.



Mazda 323: un choix unique de 11 modèles

1000 E	3 portes	8990.-	1300 GL	3 portes */**	10 700.-	1400 SP	3 portes 5 vitesses	12 000.-
1000	3 portes	9590.-	1300 GL	5 portes **	11 200.-	1300	3 portes Station-W.	10 600.-
1300	3 portes	9990.-	* 5 vitesses + 300.- / ** automatique + 900.-			1300	5 portes Station-W.	11 700.-

Importateur: Blanc & Païche SA, 1217 Meyrin/GE

MAZDA 323

offre plus pour moins.

CONTINI SIASTEDT UNIVAS

Sion Garage Vultagio Frères SA, 027 22 39 24
Sierre Aminona SA, route de Sion 65-67,
027 55 08 24
Glls O. Hutter, 028 23 42 21

Montana-Village A. Bagnoud,
027 41 13 48
Saint-Maurice/La Balmaz Claude Boson,
026 8 42 78

Saint-Séverin-Conthey J.-B. Carruzzo,
027 36 22 43
Sembrancher Crettenand & Fils,
026 8 83 83

Stalden Garage Rallye, 028 52 14 34

A124dd

Centre de géométrie + amortisseurs



Faites monter
VOS
pneus neige
maintenant chez

Pneuvall SA
Promenade du Rhône
Zone industrielle
Wissigen
Sion
Tél. 027/22 27 70

Ouvert le samedi matin
36-5250

Nous avons le plaisir d'annoncer à la population contheysanne et des environs

l'ouverture de la droguerie de la Morge

à Conthey-Place

Herboristerie - Parfumerie - Produits chimiques et techniques - Produits diététiques (enfants) - Produits agricoles - Produits vétérinaires - Articles de cave - Vernis et peinture

Tél. 027/36 35 25

Gérard Vuagniaux, droguiste resp.

36-31564

Pendant le Comptoir de Bex

Comme chaque année, à l'étage de la Grande salle

Chez Michel et Jeannot

vous y trouverez le délicieux civet de chevreuil les steaks et la fondue!

ainsi que nos assiettes pour enfants

36-31524

Vos

annonces :

027/21 21 11

Ventes spéciales (bas prix)

Beaux salons 3 p. dès 1300.-
Canapé 2 et 3 pl. dès 450.-
Fauteuils et bergères dès 150.-
Parois et vaisseliers dès 980.-
Salle à manger rustique dès 1500.-
Tables val. 85/200 dès 990.-
Lot de tapis toutes dimensions et ronds dès 55.-

Franco domicile - Reprises
Facilités de paiement

Métraiiller
meubles
sion

Rue de la Dixence 19
Tél. 027/22 19 06



Economiser
3x avec
Miele

A l'achat
A l'emploi
A l'entretien

027 22 80 29



Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit. Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

X Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tél. 037 - 811131

également à: Genève, Lausanne, Neuchâtel, Bienne, La Chaux-de-Fonds

Je désire Fr.

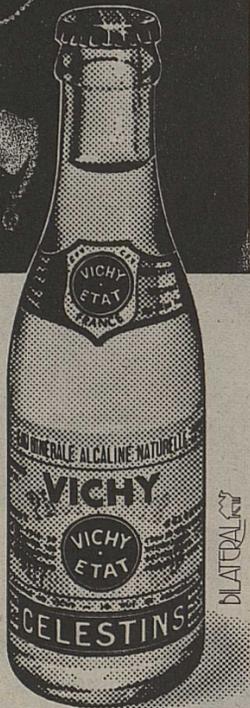
Nom Prénom

Rue No.

NP Lieu



Quand nous étions jeunes, avec grand-papa, nous allions chaque année faire une cure à VICHY, pour nous maintenir en forme, pour nous purifier. Et de la VICHY, tu vois, j'en bois encore, parce qu'elle n'a pas changé, parce qu'elle est naturelle et unique pour la digestion, les voies biliaires et les fonctions intestinales. On appelle ça un remède de grand-mère, mais c'est très efficace. Ne l'oublie jamais.



vichy
Eau minérale alcaline fluorée naturelle

digérer, c'est vivre

CELESTINS - HOPITAL - GRANDE GRILLE

<p>Machines à coudre neuves, de démonstration, cédées avec très grosse réduction GARANTIE 10 ANS Sur demande, par tél. envoi 15 jours à l'esai</p> <p>Occasions avec garantie Helvetia Fr. 190.- Bernina Fr. 380.- Elna Fr. 420.- Bernina Fr. 520.- Réparations toutes marques. Facilités, location.</p> <p>Agence VIGORELLI Av. de Beaulieu 35 Lausanne Tél. 021/37 70 46 22-1173</p>	<p>A vendre magnifique</p> <p>manteau vison mâle Ranch</p> <p>Taille 44 env. Etat de neuf</p> <p>Prix à discuter.</p> <p>Fernand Antille Sierre Tél. 027/55 12 57 36-22</p> <p>A vendre de particulier très belles</p> <p>Mercedes</p> <p>280 CE BVA vitres teintées 9.73, blanche 230/6 BVA, bleue 1970, expertisée</p> <p>Tél. 021/38 32 11 dès 19 heures 22-307185</p>	<p>A vendre plusieurs</p> <p>TV couleurs d'occasion révisés et garantis Fr. 500.- Fr. 550.- Fr. 750.- Fr. 950.-</p> <p>Chez le spécialiste G. CHERVET Maîtrise fédérale radio-TV Rue de Loèche 26 Sion Tél. 027/22 95 95 36-31480</p> <p>Carrelets d'occasion 10/12 sur 5 m long environ 5 m3</p> <p>Prix à discuter.</p> <p>Tél. 021/34 16 97 heures des repas 36-100771</p>	<p>Pour cause de transformation, à vendre</p> <p>une sauteuse basculante</p> <p>une marmite</p> <p>chacune à gaz d'une capacité de 75 l environ</p> <p>Hôtel de la Forêt 3962 Montana Tél. 027/41 36 08 36-3492</p> <p>A vendre</p> <p>une certaine quantité d'ardoises</p> <p>en bon état</p> <p>Paul Mottier Fully Tél. 026/5 31 15 36-31563</p>
--	---	--	---

Un seul jour à Sion et Sierre

Madame, rendez-nous visite

LAMA MODE

naturel - noble - précieux - soyeux - léger - douillettement chaud - maintient une chaleur constante - résistant et durable - écologique (le Lama n'est pas sacrifié, il nous donne sa fourrure)

Les connaisseurs le savent: seul le poil de Lama réunit autant de qualités.

manteaux - jaquettes - couvertures

un synonyme de perfection

MANTEAUX DE CACHEMIRE
garantis naturels... de vrais «objets» de rêve.

Nous nous réjouissons de vous accueillir à notre exposition du:
Jeudi 16 novembre, de 10 à 18 heures

Hôtel du Soleil, Sion

Vendredi 17 novembre, de 10 à 18 heures

Hôtel Terminus, Sierre

Lamaaar-Mode E. Henry AG, 8955 Oetwil a. d. L.

Direction de vente: P. Zuber

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer à Saint-Pierre-de-Clages

appartement 3 1/2 pièces

Loyer intéressant.
Date d'entrée à convenir.

Pour traiter, s'adresser à Agence immobilière Armand Favre, Sion
Tél. 027/22 34 64 36-207

A louer à Sion, rue de Lausanne

appartement 2 1/2 pièces local commercial (env. 67 m2) garage

Date d'entrée à convenir.

Pour traiter, s'adresser à: Agence immobilière Armand Favre, Sion.
Tél. 027/22 34 64 36-207

Crans-sur-Sierre

A louer magasin

de 100 m2 ou 200 m2
avec ou sans appartement.

Situé au centre de la station.
Libre pour la saison d'hiver.

Tél. 027/41 27 58 36-31561

MARTIGNY

A vendre à des conditions avantageuses

un petit café

avec immeuble commercialement très bien situé.

Nécessaire pour traiter:
Fr. 120 000.-

Ecrire à case postale 261
1920 Martigny. 36-205

MARTIGNY

A louer, pour le 1er février 1979 ou date à convenir

ravissant appartement 2 pièces

Tout confort

Tél. 026/2 24 09 36-205

A louer à l'année, à Montana

appartements non meublés

2 pièces, Fr. 200.-
4 pièces, Fr. 700.-
Prix sans charges, libres tout de suite.

S'adresser à la direction SMC
Tél. 027/41 33 55 à Montana 36-7014

A louer à Sion

Av. de Tourbillon 38

studio non meublé

Disponible tout de suite.
Fr. 190.- + charges.

S'adresser à
Gérance Jeanneret
Ch. des Collines 13
Sion
Tél. 027/22 41 21
36-2620

A louer

logement

Libre tout de suite.
Rez-de-chaussée.
Indépendant.
Entrée séparée.
Dans villa.
A 50 m de l'arrêt du bus Magnot-Vétroz.

Tél. 027/36 14 26
de préférence
heures des repas
36-31562

Martigny

A vendre très bel appartement

4 1/2 pièces + garage

dans petit résidentiel, quartier tranquille.
Conditions exceptionnelles.
Ecrire: case 261, 1920 Martigny
36-205

A quelques minutes du centre de Sion venez habiter dans un cadre de verdure et de tranquillité Louez un

appartement 3 1/2 pièces

qui est libre tout de suite.

Vous pouvez obtenir tous renseignements en téléphonant au 027/22 85 77 à Sion

A vendre à Sierre

appartement 3 pièces

avec cave et galetas

Fr. 90 000.-

Tél. 027/55 33 18
36-31521

Cherchons au centre du Valais

maison à rénover ou terrain à bâtir

Faire offre sous chiffre P 36-302805 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer

joli studio meublé

avec place de parc au Pont-de-Bramois

Tél. 027/31 14 02
36-31556

A louer à Sion

centre ville

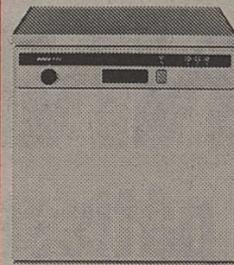
appartement 2 pièces

mi-confort + 1 studio meublé proximité Migros

Tél. 027/22 23 89
36-2670

BOSCH

La qualité d'une bonne maison.



Lave-vaisselle Bosch R 400

ECONOMIQUE grâce à une toute nouvelle technique de fabrication.
Capacité: 12 couverts.
Cuve et contre-porte en acier inoxydable. 3 niveaux d'aspersion. Adoucisseur d'eau incorporé. Isolation phonique. 3 programmes.

998.-

Lave-linge Bosch V 456

Capacité: jusqu'à 4,5 kg de linge sec. 12 programmes de base. Sélecteur de température réglée par thermostat. Cuve et tambour en acier inoxydable. Essorage à 560 t/min. Essorage progressif pour textiles modernes. Encastrement possible.



1490.-

Charles EGLIN

Electricité Martigny

Tél. 026/2 39 61 - 2 25 50

Service après vente assuré en Valais

Tél. 027/22 77 41



PUBLICITAS art et technique de l'annonce bien pensée

Gonset

On cherche, pour tout de suite

vendeuse

pour notre rayon bas et maroquinerie

plusieurs vendeuses auxiliaires

pour les fêtes

Faire offres à

GONSET, MARTIGNY

Tél. 026/2 32 33

36-3000

Cessez de fumer

par le Plan de 5 jours

Thérapie de groupe - Méthode simple, moderne, naturelle, extraordinairement efficace de désintoxication du tabac.

Réunion d'information: jeudi 16 novembre à 20 h. 15.
Séances: du dimanche 19 au jeudi 23 novembre à 20 h. 15. Aula de l'école des Liddes, Sierre.

Inscriptions: tél. 027/55 47 30 ou 55 13 84

Participation aux frais Fr. 20.-
Exclusivité Ligue Vie et Santé

36-4816

plan de 5 jours

Actions DENNER pour la pâtisserie

Farine fleur **-75**

1 kg ~~1.60~~

Oeufs frais gros

importés directement de la ferme

10 pièces ~~1.60~~ **1.30**

Primessa Margarine végétale



2 x 250 g ~~2.85~~

1.95

Miel de fleurs



Pur miel étranger de fleurs

850 g

3.80

Rum Jamaica

40 Vol. %



1 litre ~~24.70~~

20.70

Prix actions valables dès le 14.11.78



Vente aux enchères Hôtel Kluser Martigny

Exposition **mercredi 15 novembre** de 14 h. à 18 h. 30

Vente **jeudi 16 novembre** dès 10 h. et dès 14 h.

Meubles anciens et de style

Armoire vaudoise, table Directoire, secrétaire Ls XVI, fauteuils Voltaire, tables demi-lune, tables Ls XIII, Régence, morbiers, chaises, fauteuils, commodes, bahuts, poudreuse, salle à manger ancienne, etc.

Très beaux meubles chinois anciens Tableaux Tapis d'Orient

Afghan, Kechan, Balouch, Boukhara, Kirman, Tabriz, etc.

BibLOTS divers Porcelaine chinoise

Vases, pots et assiettes

Très beaux bois sculptés Magnifique jeu d'échecs ivoire Divers

Salon moderne, bureaux fauteuils, etc.

Vente à tout prix

Conditions de vente: vente au comptant. Droit de prisée: 2%

Etude de commissaire-priseur Michel MARGUET

Membre de la Chambre vaudoise des commissaires-priseurs et des experts professionnels d'art ancien
Rue de la Paix 4, Lausanne
Tél. 021/23 22 27

A vendre

Renault R 6 expertisée Fr. 3600.-

Garage des Nations Martigny
Tél. 026/2 22 22 36-2800

A vendre

Mercedes 250

automatique moteur 2.8 année 73, 59 000 km
Prix spécial

Garage Aminona Sierre
Tél. 027/55 08 24 143.147.170

Particulier vend cause départ

Alfetta 1800 L 4 portes, année 1975 expertisée, radio stéréo, cassettes

Soignée Prix intéressant

Ford 20 RS

4 portes, année 1971 expertisée, avec crochet pour remorque, freins électriques et amortisseurs gonflables pour la remorque, état mécanique impeccable. Fr. 2800.-

Tél. 027/23 29 51 interne 821 *36-302788

assortiments de pâtisserie à prix DENNER

DI-46/141178

Noisettes entières	185 g	1.10
Noisettes moulues	185 g	1.10
Amandes entières	165 g	1.35
Amandes moulues	165 g	1.35
Raisins-Sultans	250 g	-.90
Sucre glace pur	500 g	-.85
Sucre Vanilliné 5-pièces	60 g	-.80
Mäizena	250 g	-.80
Poudre à Lever 6-pièces	96 g	-.90

Herb

Fruits confits en cubes	100 g	-.80
Citronnat en cubes	100 g	-.80
Orangeat en cubes	100 g	-.80
Cerises candites	100 g	1.25
<i>Jobler</i>		
Vermicelles au chocolat	100 g	1.30
Chocolat Ménage	400 g	4.40
Ideal Masse à glacer vos tourtes	125 g	1.50

Pour toutes vos annonces : Publicitas 027/21 21 11

142 Gudrun Pausewang

L'ENLEVEMENT DE DOÑA AGATA

Copyright by Cosmopress, Genève

— Mais non, elle n'a pas perdu connaissance ! Vous n'entendez pas comment ça remue là-bas ? demanda le mulâtre.

Teotocópoulos se leva, disparut dans la cuisine, et ne revint plus. Au bout d'un instant, Lollo dit :

— Si elle n'était pas si vieille, je crois que j'aurais des chances...

Après réflexion, lui aussi suivit Teotocópoulos et disparut dans la cuisine, comme englouti.

— Je rentre à la maison. Il faut que je donne mes instructions à la petite pour ce soir, dit le Poète au bout d'un instant.

Le mulâtre bâilla :

— Elle s'endormira comme la première fois.

— Qu'elle essaie seulement ! dans une affaire aussi importante ! Préviens les autres...

Déjà, il gagnait la porte.

— A ta place, je ne m'en irais pas tout de suite. Je serais trop curieux de voir ce que la vieille nous a préparé. Peut-être quelque chose de très bon ? Il suffit que tu rentres chez

toi cet après-midi.

— Tu as raison, Malabar.

Faisant demi-tour, le Poète gagna la porte de la cuisine, l'entrouvrit : doña Agata, le visage en feu, était penchée sur le fourneau. Un peu plus loin, Lollo reposait nonchalamment, appuyé contre le mur, tandis que Teotocópoulos gisait de tout son long sur le sofa, les quatre membres écartés. Lollo contait une histoire drôle, et doña Agata riait sous cape. Le Poète passa la tête dans l'entrebâillement de la porte :

— Tu ne vas pas offenser doña Agata avec tes histoires cochonnes !

— Ce ne sont pas des histoires cochonnes. Autrement, je l'aurais déjà remis à sa place, se récria doña Agata.

— C'est vrai, dit Teotocópoulos. Il n'a pas dit une seule cochonnerie, rien que des plaisanteries de dames de la meilleure société, bien choisies, et par-dessus le marché il les passe encore au crible. Bref, tout ce qu'il y a de mieux !

Le Poète repoussa Teotocópoulos pour s'asseoir, reniflant l'extraordinaire et délicieuse odeur qui emplissait la pièce :

— Je serais curieux de l'entendre.

(A suivre)

RADIO TV STEINER

L'ensemble Hi-Fi conçu et construit spécialement pour la Suisse :

Aimor Tower System 403 FL

Une exclusivité Radio TV Steiner Fr. 1590.- net ou 61.- par mois (5 minimum)

Téléphonez pour un rendez-vous :

tél. (026) 2 55 93

M. Jacques TUBEROSA (jusq. 9.30) case postale 42 1920 Martigny 1

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Sports

CHINAGLIA JOUERA À BOCA-JUNIORS

Giorgio Chinaglia, l'avant-centre de Cosmos New York, a révélé à Buenos Aires que son transfert au club «Boca Juniors» de la capitale argentine pourrait devenir effectif aujourd'hui.

Chinaglia a toutefois précisé qu'il ne resterait en Argentine que jusqu'à la fin de l'année. «Peu importe que Boca Juniors me paie moins que le Cosmos. En fait, nous nous trouvons maintenant, aux Etats-Unis, au début d'une grande période d'inactivité et comme j'aime jouer au football, je souhaiterais le faire au club argentin», a-t-il déclaré.

Des bruits ont couru à Buenos Aires que Chinaglia pourrait être échangé avec le gardien de but de Boca Juniors, Hugo Gatti, qui intéresserait vivement le Cosmos.

RALLYE DES « 333 MINUTES » Premier doublé tessinois



Animateur régulier des courses du championnat suisse des rallyes depuis plusieurs années, l'équipage tessinois, composé d'Angelo Caverzasio et d'Yvonne Crotti, a obtenu sa première victoire absolue, le week-end passé, à l'occasion de l'épreuve intitulée « 333 Minutes », dernière manche de la saison disputée au sud du Tessin. Largement en tête dès les « spéciales » initiales, Caverzasio-Crotti n'ont pas connu de problèmes particuliers pour mener leur Porsche Carrera 3 litres au succès et suppléer ainsi aux défaillances de Corthay (moteur cassé, une fois de plus), et de Laederach, le Valaisain. Accompagné pour la circonstance par le local Kumin, Jean-Pierre se trouvait à nouveau dans

Les Tessinois Caverzasio et Corti (Porsche Carrera) : ils auront attendu la dernière course de l'année pour signer leur première victoire...
(CyrilStudio)

le bon wagon : le parcours, sur des chaussées goudronnées et sèches, lui convenait à merveille. Mais sa Porsche allait le trahir durant la nuit de samedi à dimanche (pont cassé).

Il y a encore dix jours, Laederach visait tout bonnement la médaille d'argent du championnat, mais ses déconvenues de Court, puis des « 333 Minutes » le recalent définitivement au alentours de la dixième position du palmarès final.

A propos de ce palmarès final des rallyes helvétiques, il est bon de préciser que c'est aujourd'hui, à Berne, que la commission de recours de l'ACS siègera et statuera à la suite des « événements » de Court et, notamment, en ce qui concerne les Vaudois Corthay-Morand, dont la deuxième place au classement se jouera sur le tapis vert.

Ainsi, depuis qu'ils disposent de leur Fiat (début septembre, à Uri), Carron et Siggen n'ont pas réussi à accrocher une victoire à leur fleurin. Cependant, il ne faut pas en déduire pour autant que leur titre national n'est pas mérité et que s'ils en sont arrivés là, c'est surtout grâce aux trois succès du printemps, acquis sur la Porsche du Wicky Racing Team. En effet, en procédant à un classement séparé, à partir du rallye d'Uri et qui tiendrait compte également de ceux du Vin, de Court et des « 333 Minutes », Carron-Siggen apparaîtraient toujours au sommet de la hiérarchie : troisièmes à Uri, deuxièmes en Valais et troisièmes au

nord de l'Italie, ils ont non seulement fait preuve de régularité, mais aussi et surtout d'intelligence et de sang-froid avec, est-il besoin de le souligner, un véhicule tout à fait différent et une organisation autre que celle avec laquelle ils avaient coutume de collaborer.

Chapuis-Bernasconi (marchaient) fort (3^{es}) ce week-end, bien qu'ils aient été bloqués un instant par la Triumph d'Uelliger qui obstruait le passage. Mais les anciens champions suisses allaient être victimes d'une impressionnante sortie de route, consécutive à un problème mécanique, qui se terminait heureusement avec les frayeurs d'usage pour les occupants et avec des dégâts infimes pour leur Fiat 131. Autre embarquée à signaler, celle de Jean-Claude Bering, autorisé finalement à s'aligner au départ, avec sa Triumph TR 7. Le Chaux-de-Fonnier était à fond de train, lorsque - moment plutôt angoissant - son volant lui resta dans les mains...

A Court déjà, ils s'étaient mis en évidence en se classant troisièmes. Cette fois, les Suisses allemandiques Fehr-Lehner (Opel Kadett GTE) purent fêter un remarquable quatrième rang, grâce surtout à leur performance signée en descente et ayant procuré le frisson à plus d'un spectateur...

Mention plus qu'honorable pour le duo valaisain, Jean-Charles Fournier-Paul Lambiel, qui, au volant de leur BMW 2002 ralliaient l'arrivée en 13^e position.

« Nous sommes partis avec l'idée d'aller jusqu'au bout. Au fil des kilomètres, nous avons pris confiance. Dommage que nous ayons écopé d'une minute de pénalisation sur le « routier » et que, dans l'ultime « spéciale », les freins donnent des signes d'essoufflement... », reconnaissait le Nendard Fournier.

J.-M. W.

A la veille de Pologne - Suisse Plusieurs forfaits dont Burgener et Trincherero

A la veille du départ en Pologne, l'entraîneur national Vonlanthen avait quelques soucis. Lors de l'ultime séance d'entraînement, le gardien lausannois Eric Burgener avait ressenti se réveiller la blessure survenue mercredi dernier, à la suite d'un choc lors du match de Ferrare.

Le Servettien Karl Engel prendra vraisemblablement la place du titulaire à Wroclaw. Comme deuxième gardien, il a été fait appel à Hans Kueng du FC Bâle.

Après avoir subi un test hier en fin de journée, le gardien lausannois a dû déclarer forfait. Il en est de même pour le Servettien Serge Trincherero, qui se ressent d'une blessure à la cheville contractée lors du match de championnat contre Chiasso. Il sera remplacé par Heinz Hermann de Grasshopper, qui laissera sa place au Bâlois Markus Zeender pour la rencontre des moins de 21 ans contre le Luxembourg. Rappelons que le match sera retransmis en direct par la TV romande, coup d'envoi à 17 heures.

La suspension de Juanito confirmée

La commission de recours de l'Union européenne de football amateur (UEFA), qui siègeait à Zurich, a confirmé la suspension de deux ans infligée au joueur espagnol Juan Gomez, plus connu sous le nom de Juanito.

La suspension pour tous les matches UEFA jusqu'au 8 novembre 1980 avait été décidée il y a une semaine par la commission de contrôle et de discipline de l'UEFA. On reprochait notamment au fougueux Espagnol des injures et bousculades à l'encontre de l'arbitre et du juge de touche lors de la rencontre de coupe des champions entre le Grasshopper de Zurich et le Real de Madrid. Ces faits étant reconnus, les recours du FC Real Madrid et de la Fédération espagnole de football ont été repoussés. Ainsi Juanito, malgré sa sélection, ne pourra pas participer à la rencontre Espagne - Roumanie de demain.

Par ailleurs, la commission de recours a réduit la peine contre le joueur d'Arsenal Liam Brady de trois à deux matches de l'UEFA. Brady avait été puni, suite à la rencontre contre Hajduk Split, pour voies de fait. Par la suite, il a été prouvé qu'il y avait eu provocation.

La « super coupe » se jouera en décembre

Le comité exécutif de l'Union européenne de football (UEFA), qui siègeait à Madrid, a fait connaître les dates des rencontres de la « super coupe » entre le vainqueur de la coupe d'Europe des vainqueurs de coupe, Anderlecht, et le vainqueur de la coupe des champions, Liverpool. Les dates :

Match aller le 4 décembre 1978 à Bruxelles : Anderlecht - Liverpool.
Match retour le 19 décembre 1978 à Liverpool : Liverpool - Anderlecht.



VOLLEYBALL

Résultats des Valaisans

PREMIÈRE LIGUE NATIONALE MASCULINE

VBC Sion - Fribourg 0-3
VBC Yverdon - VBC Monthey 0-3

Sion, en recevant le leader du groupe, Fribourg, ne se faisait guère d'illusion, mais il voulait mieux que se défendre. En présence d'un public enthousiaste, il a réussi mieux que cela par de bons moments de jeu et surtout par un troisième set de toute grande classe, réussissant un 12-15. Denis Perrin, l'entraîneur, un pied dans le plâtre avec des ligaments déchirés, n'a pu suivre le match que sur le banc, où il occupait la place idéale de coacher.

L'équipe de Sion a mieux tourné et cela lui sera un excellent encouragement pour la suite, surtout samedi face à Yverdon qui sera encore un match dur, mais petit à petit les Séduois enregistrent des progrès faisant l'apprentissage de la première ligue nationale.

Monthey, à égalité de points avec Yverdon au classement, n'a pas réussi à emporter l'enjeu. Pourtant le détail des sets nous donne une lutte serrée où l'équipe du Bas-Valais a chaque fois perdu le set de justesse, soit (15-12), (17-15) et (15-12). C'est dommage, mais rien n'est perdu et face à Nyon, jeudi prochain, l'équipe se doit de gagner.

DEUXIÈME LIGUE MASCULINE

Sion 2 - Monthey 2 1-3
Martigny - Fully 0-3
Sion 3 - Naters 1-3

Viège - Monthey-Juniors renvoyé
Tous les favoris ont gagné et seule l'équipe de Sion 2 a réussi à remporter un set. L'équipe de Martigny semblait décidée à malmener Fully. A la lecture du score, il n'en a rien été, sauf au troisième set, où elle n'a abandonné la partie qu'à 12-15. Naters a eu deux sets pénibles, l'un perdu par 15-12 et l'autre gagné difficilement par 17-15.

DEUXIÈME LIGUE FÉMININE

Martigny - Sion-Fémima 1-3
Monthey 1 - Fully 3-0
Sion VBC - Bramois rev. au 22.12
Savièse - Sierre 3-2

Si Monthey 1 n'a fait d'un Fully qu'une «bouchée» (15-2), 15-7 et 15-3, Martigny n'a sérieusement inquiété Sion-Fémima que lors du deuxième set (15-7) et Savièse a peiné

terriblement face à Sierre. Les 5 sets donnent mieux la physionomie du match : 15-10, 15-12, 11-15, 12-15 et 16-14. C'est dire que la deuxième ligue féminine progresse et les joueuses mettent plus de volonté au jeu.

TROISIÈME LIGUE FÉMININE

Brigue Brigue/Simplon - Nendaz 3-0
Martigny-Juniors - Fully-Juniors 0-3
Sion-Culture-Juniors - Ayent ?

Nendaz, bien que battu par 3-0 a opposé une bonne résistance au deuxième set sur le score de 18-16, alors que Martigny-Juniors n'a résisté qu'au premier set par 12-15.

gc

MATCHES DU 14 AU 18 NOVEMBRE 1978

Première ligue nationale masculine

Jeudi 16 novembre, à 20 h. 30 : VBC Monthey - VBC Nyon 1.
Samedi 18 novembre, à 18 heures : VBC Sion 1 - VBC Yverdon.

Deuxième ligue masculine

Mercredi 15 novembre, à 20 h. 30 : Sion 2 - Monthey-Juniors.
Vendredi 17 novembre, à 20 h. 30 : Monthey 2 - Viège.
Samedi 18 novembre, à 19 heures : Fully - Sion 3.
Lundi 20 novembre, à 20 h. 30 : Fully - Monthey-Juniors.

Deuxième ligue féminine

Mardi 14 novembre, à 20 h. 30 : Martigny - Monthey 1.
Jeudi 16 novembre, à 20 h. 30 : Sion-Fémima - Sion VBC.
Samedi 18 novembre, à 17 h. 30 : Fully - Sierre.
Samedi 18 novembre, à 18 heures : Bramois - Savièse.

Troisième ligue féminine

Vendredi 17 novembre, à 20 h. 30 : Sion-Culture-Juniors - Monthey 2.
Vendredi 17 novembre, à 20 h. 30 : Ayent - Brigue/Simplon.
Samedi 18 novembre, à 16 heures : Fully-Juniors - Nendaz.

Ski: première liste des points FIS Onze Valaisans classés !

La Fédération internationale de ski a publié la liste des points FIS pour la saison à venir. Celle-ci sera valable jusqu'à fin décembre. On peut constater que onze Valaisans figurent sur ces listes mondiales.

DAMES

Slalom : 1. Pelen (Fr) 0,00 ; 2. Soelkner (Aut) 0,42 ; 3. Serrat (RFA) 0,94 ; 4. Wenzel (Lie) 1,11 ; 5. Morerod (S) 2,44 ; 6. Behr (RFA) 3,69 ; 7. Kaserer (Aut) 4,11 ; 8. Dorsey (EU) 6,77 ; 9. Moser (Aut) 6,88 ; 10. M. Epple (RFA) 7,55 ; 11. Cooper (EU) 7,62 ; 12. Ch. Zechmeister (RFA) 8,61 ; 13. I. Eberle (Aut) 8,77 ; 14. Fisher (EU) 8,80 ; 15. Giordani (It) 9,26
Puis : 29. Glur (S) 13,79 ; 32. Hess (S) 15,28 ; 38. Konzett (Lie) 17,82 ; 50. Briand (S) 19,97 ; 69. R. Naepflin (S) 24,19 ; 78. P. Wenzel (Lie) 26,73.

Slalom géant : 1. Morerod (S) 0,00 ; 2. H. Wenzel (Lie) 2,87 ; 3. Moser (Aut) 4,33 ; 4. M. Epple (RFA) 4,80 ; 5. Kaserer (RFA) 5,78 ; 6. Pelen (Fr) 5,92 ; 7. Serrat (Fr) 6,32 ; 8. I. Epple (RFA) 7,50 ; 9. Fisher (EU) 8,80 ; 10. Dorsey (EU) 9,91 ; 11. Soelkner (Aut) 9,94 ; 12. Konzett (Lie) 10,35 ; 13. Fleckenstein (EU) 12,13 ; 14. Giordani (It) 12,25 ; 15. Kreiner (Can) 12,49
Puis : 17. Nadig (S) 14,49 ; 26. Hess (S) 17,65 ; 50. Zurbriggen (S) 24,89 ; 57. P. Wenzel (Lie) 25,77 ; 64. Glur (S) 26,98 ; 83. R. Naepflin (S) 32,13 ; 91. Nançoz (S) 33,39.

Descente : 1. Moser (Aut) 0,00 ; 2. Nelson (EU) 4,05 ; 3. Nadig (S) 4,57 ; 4. De Agostini (S) 5,82 ; 5. Mittermaier (RFA) 6,38 ; 6. I. Epple (RFA) 6,93 ; 7. Zurbriggen (S) 9,65 ; 8. Lukasser (Aut) 10,57 ; 9. I. Eberle (Aut) 12,86 ; 10. Matous (Iran) 13,57 ; 11. Habersatter (Aut) 13,75 ; 12. Ellmer (Aut) 14,65 ; 13. Dirren (S) 15,10 ; 14. Bader (RFA) 15,26 ; 15. Patterson (EU) 16,55
Puis : 24. Bischofberger (S) 20,93 ; 32. Glur (S) 25,04 ; 34. Haas (S) 26,77 ; 38. Burcher (S) 29,53 ; 52. Infanger (S) 33,45 ; 59. Morerod (S) 35,52 ; 64. Klossner (S) 36,32 ; 68. Briand (S) 38,81 ; 74. Bigger (S) 39,87 ; 75. P. Wenzel (Lie) 40,09 ; 83. Heinzer (S) 43,21 ; 91. Seehofer (S) 46,61 ; 95. Perriraz (S) 47,20.

MESSIEURS

Slalom : 1. Stenmark (Su) 0,00 ; 2. Heidegger (Aut) 1,10 ; 3. Ph. Mahre (EU) 2,00 ; 4. Popargelov (Bul) 2,08 ; 5. Bernardi (It) 5,69 ; 6. S. Mahre (EU) 5,85 ; 7. Gros (It) 5,92 ; 8. A. Wenzel (Lie) 7,03 ; 9. Krizaj (You) 7,65 ; 10. Radici (It) 8,05 ; 11. Steiner (Aut) 8,16 ; 12. P. Frommelt (Lie) 8,20 ; 13. Ortner (Aut) 8,43 ; 14. Luscher (S) 8,43 ; 15. De Chiesa (It) 9,20
Puis : 18. Aellig (S) 9,79 ; 28. Donnet (S) 11,05 ; 49. Schwendener (S) 15,35 ; 58. Willy Frommelt (Lie) 17,06 ; 61. Ch. Hemmi (S) 17,21 ; 66. Fournier (S) 17,67 ; 71. Rhyner (S) 18,38 ; 72. Luthy (S) 18,56 ; 76. Bonvin (S) 18,91 ; 79. Selner (S) 19,04 ; 100. Welschen (S) 21,40.

Slalom géant : 1. Stenmark (Su) 0,00 ; 2. Wenzel (Lie) 1,42 ; 3. Ph. Mahre (EU) 2,39 ; 4. H. Hemmi (S) 3,38 ; 5. Gros (It) 5,92 ; 6. Luscher (S) 6,74 ; 7. Heidegger (Aut) 7,23 ; 8. Fournier (S) 7,85 ; 9. Bernardi (It) 8,08 ; 10. Stock (Aut) 8,26 ; 11. Enn (Aut) 9,07 ; 12. Krizaj (You) 9,23 ; 13. Reichhart (RFA) 9,82 ; 14. Thoeni (It) 10,06 ; 15. Stricker (It) 10,16
Puis : 18. W. Frommelt (Lie) 11,18 ; 23. P. Frommelt (Lie) 11,95 ; 27. Ch. Hemmi (S) 12,41 ; 31. Bonvin (S) 13,00 ; 34. Rhyner (S) 13,68 ; 40. Luthy (S) 14,04 ; 51. Schwendener (S) 15,82 ; 66. Zanini (S) 17,47 ; 71. Gaspoz (S) 18,35 ; 76. Aellig (S) 18,98 ; 80. Sonderegger (S) 20,07 ; 88. Muller (S) 20,69.

Descente : 1. Plank (It) 0,00 ; 2. Walcher (Aut) 0,23 ; 3. Veith (RFA) 0,50 ; 4. Klammer (Aut) 0,82 ; 5. Ferstl (Aut) 1,17 ; 6. Haker (No) 1,27 ; 7. Spiess (Aut) 1,91 ; 8. Read (Can) 2,01 ; 9. Grissmann (Aut) 2,11 ; 10. Wirsberger (Aut) 2,61 ; 11. Müller (S) 3,13 ; 12. Vesti (S) 3,30 ; 13. Antonioli (It) 3,84 ; 14. Eberhard (Aut) 4,19 ; 15. Murray (Can) 4,25
Puis : 18. Roux (S) 5,65 ; 20. Josi (S) 6,86 ; 21. Mell (S) 7,05 ; 22. Cathomen (S) 7,18 ; 27. Spoerli (S) 10,67 ; 29. Burgler (S) 11,68 ; 31. Burcher (S) 12,18 ; 33. Lutz (S) 12,40 ; 60. Raeber (S) 19,53 ; 65. Fretz (S) 21,19 ; 67. Ambuhl (S) 21,51 ; 71. Frautschi (S) 22,52 ; 77. Kernen (S) 23,72 ; 86. Grab (S) 26,12 ; 94. Imobersteg (S) 26,87.

● PELLAT-FINET PROFESSIONNEL. - Evincé du cadre national, le jeune descendeur français Patrice Pellat-Finet va tenter sa chance chez les professionnels aux Etats-Unis.

HOCKEY SUR GLACE
LIGUE NATIONALE B

CE SOIR

Ambri - Rapperswil
Davos - Langenthal
Dübendorf - Lugano
Fribourg - Viège
Genève - Sion
Neuchâtel - Olten
Villars - Fleurier
Zoug - Zurich

Pas trop de danger pour les 3 leaders

Davos et Fribourg appelés à démontrer à leur public que leur classement actuel est conforme à leur talent, Lugano en déplacement à Dübendorf, le programme de cette 10^e soirée du championnat suisse de LNB ne devrait pas bouleverser les données au classement. Du moins en ce qui concerne la tête.

Si on voit en effet mal Langenthal (14^e) et Viège (12^e) venir troubler la sérénité des Davosiens et celle des Fribourgeois sur leur propre patinoire, ou encore le néo-promu Dübendorf (11^e) glisser quelques grains de sable dans les rouages de la fantastique et rutilante machine luganaise, on doit forcément faire preuve de modération dans le jugement qui se rapporte aux chocs opposant Zoug et Zurich (4^e contre 5^e), Ambri et Rapperswil (9^e contre 10^e) et même Villars contre Fleurier (6^e contre 13^e).

En fait, si l'on part du principe que Sion ne devrait guère rentrer les bras chargés des Vernets où il affrontera un Genève-Servette nettement supérieur et que Neuchâtel ne devrait connaître guère plus de satisfactions dans le match qui l'opposera à Olten sur ses propres terres, on est bien obligé d'admettre que seul le milieu du classement est appelé à évoluer dans une certaine proportion.

Un bien petit élément en définitive pour donner à cette 10^e soirée une dimension au-dessus de la normale!

Première ligue

Groupe 4

CE SOIR

Forward - Serrières
Montana - Martigny

Vers un derby passionnant

● MONTANA-MARTIGNY À 20 H. 30

C'est ce soir à la patinoire d'Y-Coor, que le HC Montana disputera son deuxième match sur le Haut-Plateau. Il affrontera en derby valaisan le club de Martigny. Après sa récente victoire sur Leukergrund, l'équipe de Montana-Crans fera tout pour obtenir un nouveau succès aux dépens des Octoduriens toujours à la recherche de leur premier point. Coup d'envoi à 20 h. 30, un derby passionnant.

Handball: les «mondiaux» du groupe C à Worblaufen

La Suisse s'impose nettement!

Face à 1400 spectateurs qui n'eurent pas souvent l'occasion de s'enthousiasmer, la Suisse a battu aisément le Luxembourg sur le résultat net de 28 à 10. A la mi-temps sifflée sur le résultat de 14 à 7, la cause était déjà entendue tant la faiblesse des Luxembourgeois était évidente.

A Worblaufen, dans une salle bien trop petite pour recevoir tous les spectateurs, la Suisse a disputé un match à sens unique.

Pleins de bonne volonté mais manquant visiblement de puissance et de cohésion, les Luxembourgeois n'ont jamais inquiété les Helvètes toujours bien regroupés en défense en particulier en première mi-temps où P. Janjic a fait évoluer le six de base composé de H. Huber, K. Affolter, P. Maag, U. Nacht, M. Schär et E. Züllig. Ces six joueurs de champ, ont une nouvelle fois fait une démonstration de leur belle cohésion et surtout de leur efficacité à la zone des 6 mètres. En jouant durant vingt minutes sans changement, l'entraîneur P. Janjic a donné l'occasion à ses joueurs d'assurer une première victoire pour la Suisse. Signalons également les excellentes performances dans les buts de H.-P. Lutz et D. Eckmann.

En s'imposant après trente minutes de jeu sur le résultat de 14 à 7, notre équipe nationale avait assuré l'essentiel.

Avec l'entrée sur le terrain des remplaçants durant la deuxième période, le niveau baissa d'un ton. En effet, si R. Jehle, W. Muller, M. Lehmann et R. Hasler sont pleins de bonne volonté il manque par contre à ces joueurs la lucidité dans le jeu et souvent la rapidité d'exécution. Face à un adversaire aussi faible que le Luxembourg ces défauts ont été évidents. Combien de fois R. Jehle a-t-il tenté le tir au but alors que sa position dans le jeu était loin d'être idéale?

La fin de cette rencontre fut ennuyeuse. Le jeu sombra dans l'indifférence en raison des lacunes des Luxembourgeois et de la faiblesse des remplaçants de notre équipe nationale. Cette deuxième mi-temps fut du remplissage, la Suisse s'imposant finalement sur le résultat de 28 à 10.

Des problèmes pour P. Janjic

En n'effectuant aucun changement de joueurs durant vingt minutes dans le champ, l'entraîneur P. Janjic a bien mis en évidence les problèmes des remplaçants. En effet, avec E. Züllig, P. Maag, U. Nacht, K. Affolter, H. Huber et M. Schär, P. Janjic possède une base capable de réaliser des prouesses. Dès que l'un de ces joueurs doit sortir pour prendre du repos, le rendement de l'ensemble baisse, les automatismes si importants dans le handball n'étant plus assurés. Si au niveau des championnats du monde du groupe C ces lacunes ont une moindre importance il n'en sera pas de même dans le groupe B où les adversaires sont d'une autre valeur.

Des difficultés face au Portugal

Pour son deuxième match face au Portugal, la Suisse n'a pas connu la même réussite que lors de la rencontre qui l'opposait au Luxembourg. En effet, les Portugais ont longtemps tenu tête à nos joueurs qui semblaient fatigués.

Durant la première mi-temps, la rencontre est restée équilibrée, les sélectionnés de P. Janjic ne pouvant créer un écart important. En dictant cinq jets de 7 m en faveur du Portugal, les deux arbitres autrichiens n'ont personne convaincu. Dans les buts, H.-P. Lutz et D. Eckmann eurent une nouvelle fois de nombreuses occasions de démontrer de réelles qualités. Avec un avantage de deux buts (11-9) nos joueurs ont terminé la première période du jeu sans avoir réalisé l'écart que l'on espérait.

Dès la reprise, le jeu s'anima enfin sous l'impulsion de E. Züllig auteur de deux magnifiques buts. En portant la marque à 18 à 11, il semblait que nos joueurs allaient s'envoler vers une victoire facile. Toutefois, vers

la quinzième minute, les Portugais réagirent en se créant plusieurs occasions de buts, grâce à l'habileté de A. Espadilha auteur de six buts. Finalement, nos joueurs reprirent le match en main pour s'imposer sur le résultat de 27 à 19, remportant ainsi la première place du groupe A.

Autres résultats

Finlande - Israël 11-22; Iles Féroé - Italie 14-16; Portugal - Luxembourg 25-18; Autriche - Finlande 27-22, Norvège - Iles Féroé 27-15; Autriche - Israël 11-17; Norvège - Italie 21-14.

Classements: groupe A: 1. Suisse 2-4 (55-29); 2. Portugal 2-2 (44-45); 3. Luxembourg 2-0 (28-53); **groupe B:** 1. Israël 2-4 (39-22); 2. Autriche 2-2 (38-39); 3. Finlande 2-0 (33-49); **groupe C:** 1. Norvège 2-4 (48-29); 2. Italie 2-2 (30-35); 3. Iles Féroé 2-0.

Le Luxembourg, la Finlande et les Iles Féroé sont éliminés du tour final.

Programme de la semaine

Mardi 14 novembre: Zofingue: 20 h. 15, Suisse - Italie; Dietikon: 20 h. 30, Portugal - Israël; Baden: 20 h. 30, Norvège - Autriche.

Mercredi 15 novembre: Zurich: 19 h. 15, Portugal - Norvège; Zurich: 20 h. 45, Suisse - Israël; Zollikofen: 20 h. 15, Autriche - Italie.

Vendredi 17 novembre: Bischofszell: 20 h. 15, Suisse - Autriche; Wohlen: 20 h. 30, Portugal - Italie; Urdorf: 20 h. 30, Israël - Norvège.

Samedi 18 novembre: Aarau: 18 h. 15, Portugal - Autriche; Aarau: 20 heures, Suisse - Norvège; Thalwil: 19 h. 30, Israël - Italie.

Les quatre premiers de cette poule finale seront qualifiés pour le groupe B.

Première ligue

Important succès de Viège

La lutte pour la première place du classement entre Viège et Lausanne-Ville a tenu toutes ses promesses. En effet, nous avons assisté à la salle des Bergières à Lausanne à une rencontre fort disputée, très virile et à un suspens qui a duré près d'une heure.

Les très nombreux spectateurs présents ont également donné à cette rencontre un côté sympathique en créant une ambiance propre à favoriser la qualité du jeu.

Toujours très équilibrée, la première mi-temps fut légèrement à l'avantage de Viège qui s'imposa sur le résultat de 11 à 9. Durant cette première période D. Bongard réalisa d'excellentes actions et s'illustra en marquant quatre buts.

A la 18^e minute, à la suite d'un léger relâchement des Valaisans, les Lausannois prirent un léger avantage rapidement com-



Malgré la charge brutale du Portugais Fernando Pais (à gauche), Peter Maag (au centre) marque un nouveau point pour la Suisse. (Bélino UPI)

blé par des actions de D. Bongard et K. Sarbach.

Evolution des buts: 1-0, 2-0, 2-1, 3-1, 3-2, 4-2, 4-3, 4-4, 4-5 (18^e), 5-5, 6-5, 6-6, 7-6, 8-6, 9-6, 9-7, 10-7, 10-8, 11-8, 11-9.

Dès la reprise, le niveau du jeu s'éleva encore, les deux équipes réalisant des actions d'une qualité remarquable. Toujours aussi opportunistes, D. Bongard et Ph. Spörri portèrent la marque à 13 à 10. A la 10^e minute, les Lausannois eurent une période particulièrement favorable qui modifia rapidement la physionomie du jeu. En effet, de 13 à 10, le résultat évolua en faveur de Lausanne-Ville qui prit l'avantage sur le résultat de 14 à 13.

Sentant le danger et la victoire peut-être s'envoler, les Valaisans eurent une nouvelle fois d'excellentes réactions pour reprendre en main la direction du jeu. A la 15^e minute, l'égalité était à nouveau obtenue (15-15). Malgré l'exclusion pour deux minutes de M. Hedinger, Viège reprit l'avantage pour finalement remporter une victoire méritée sur le résultat de 19 à 17.

Evolution des buts: 13-10, 13-13, 13-14 (10^e), 15-15, 16-15, 17-15, 19-16, 19-17.

A la suite de cette importante victoire, l'équipe de Viège s'installe confortablement à la tête du classement.

COMPOSITION DE VIÈGE

Gardiens: K. Schnydrig, O. Ebener.
Joueurs du champ: D. Bongard (6 buts), M.

Bregy, D. Burgener, J. Disch (2), M. Hedinger (1), G. Heinzmann, K. Sarbach (1), Ph. Spörri (5), M. Weber (3), S. Sarbach (1).

Autres résultats: US Yverdon - Amis Gyms 20-15; Helvétia - Lausanne-Bourgeoise 20-22.

Classement: 1. KTV Viège 5-10; 2. US Yverdon 4-7; 3. Lausanne-Ville 4-6; 4. Lausanne-Bourgeoise 5-5; 5. HC Servette 4-2; 6. Amis-Gyms 5-2; 6. Helvétia 5-0.

Programme de Viège: samedi 18 novembre: 14 h. 40 JC Viège - USY; 15 h. 25, JB Viège - USY; 16 h. 30, Viège 1 - US Yverdon.

Deuxième ligue

Après s'être inclinés devant le HC Servette sur le résultat de 26 à 15, les joueurs du HC Monthey remportent leur première victoire face à l'US Yverdon 2. En effet, à la salle du Reposieux, les Valaisans, après avoir effectué déjà une très bonne première mi-temps (12-7) ont remporté deux points précieux sur le résultat net de 25 à 18.

Autres résultats: Amis-Gyms 2 - USY 2 17-16; Petit-Saconnex - Crissier 17-24.

Classement: 1. Crissier 1 3-6; 2. Servette 2 3-6; 3. AGL 2 3-4; 4. Petit-Sac. 3-2; 5. HC Monthey 4-2; 6. USY 2 4-0.

Autres résultats: juniors B: Crissier - Viège 8-19; Nestlé - Monthey 10-10; Monthey - USY 14-13; **juniors C:** Crissier - Viège 2-20.

M. Millioud

Basket: le point avec les séries inférieures

Première ligue

Groupe 1

Lausanne-Sp. - Meyrin	77-121
Yverdon - Grand-Saconnex	74-79
Wissigen - Yvonand	87-66
Saint-Paul - Chêne	101-75

CLASSEMENT

1. Saint-Paul	4 4 0 8
2. Wissigen	4 4 0 8
3. Meyrin	5 4 1 8
4. Chêne	4 2 2 4
5. Perly	4 2 2 4
6. Grand-Saconnex	4 2 2 4
7. Yvonand	4 1 3 4
8. Lausanne-Sp.	4 1 3 4
9. Yverdon	4 0 4 0

Groupe 2

Cossonay - Prilly	56-91
Lausanne-Ville - Fleurier	104-70
Bernex/UGS - Abeille	83-59
UC Neuchâtel - Uni-Berne	86-70

CLASSEMENT:

1. Lausanne-Ville	4 4 0 8
2. Prilly	4 4 0 8
3. Bernex/UGS	4 3 1 6
4. UC Neuchâtel	3 2 1 4
5. Fleurier	4 2 2 4
6. Abeille	4 1 3 2
7. Versoix	4 1 3 2
8. Uni-Berne	3 0 3 0
9. Cossonay	4 0 4 0

Groupe 3

Auvornier - Pratteln	98-67
CVGM Birsfelden - St.-Ottmar	121-55
Rapid Bienne - Riehen	64-79
Porrentruy - Birsfelden	49-104

CLASSEMENT:

1. CVGM Birsfelden	4 4 0 8
2. Auvornier	5 4 1 8
3. Pratteln	4 3 1 6
4. Riehen	4 3 1 6
5. Saint-Ottmar	5 3 2 6
6. Birsfelden	4 2 2 4
7. Porrentruy	4 1 3 2
8. Uni-Berne	4 0 4 0
9. Rapid	4 0 4 0

Groupe 4

Vacallo - San Massigno	60-105
------------------------	--------

Wissigen:

au-devant des obstacles

Dans le premier groupe, Saint-Paul semble intouchable en route vers la LNB. Wissigen, coleader grâce à des matches faciles, jouera ces prochaines semaines contre des adversaires moins faibles que ne le furent Yvonand, Lausanne-Sports ou Yverdon. En fait, Meyrin paraît mieux armé pour participer aux finales.

Dans le groupe 2, nous voyons mal qui peut venir à bout d'un Lausanne-Ville transcendant. Cossonay et Uni-Berne connaissent pas mal de difficultés.

Enfin, signalons les scores fleuves, semaine après semaine de CVGM Birsfelden. La victime des Balois se nomme cette fois Saint-Ottmar de Saint-Gall.

Deuxième ligue masculine

DERNIERS RÉSULTATS

Monthey 2 - Monthey 4	52-53
Wissigen 2 - Sion 3	94-59
Sierre 2 - Sion 3	92-57
Martigny 2 - Sierre 1	81-83
Bagnes - Hélios	74-35
Nendaz - Les Agettes	96-29
Monthey 2 - Martigny 2	58-69
Sierre 1 - Wissigen 2	97-41
Sierre 2 - Monthey 4	84-23
Martigny 2 - Monthey 4	54-33

CLASSEMENT:

1. Sierre 2	4 338-209 8
2. Sierre 1	4 319-224 8
3. Bagnes	4 309-186 6
4. Martigny 2	4 293-182 6
5. Nendaz	4 264-183 6
6. Hélios	4 192-242 4
7. Saint-Maurice	2 140-100 2
8. Sion 2	4 235-283 2
9. Wissigen 2	4 227-304 2
10. Monthey 4	5 157-280 2
11. Monthey 2	5 268-277 2
12. Les Agettes	4 105-319 0

Les Sierrois mènent le bal

Ce championnat de deuxième masculine s'annonce déjà des plus passionnants. Les Sierrois vont-ils être capables de s'adjuger le titre cantonal? Rien n'est encore joué. Les Bagnards seront redoutables. Jusqu'à ce jour, ils ne se sont inclinés qu'à une seule reprise face précisément à Sierre 2, l'un des grands favoris de la compétition. Martigny, bien

que battu face à l'autre garniture sierroise, tentera de refaire son handicap au courant du reste de la saison. Les Octoduriens espèrent bien conserver le challenge valaisan dans leur fief. Un but qui n'est pas nécessairement au-dessus de leurs moyens.

En queue de classement, la position de lanterne rouge est toujours occupée par la sympathique formation des Agettes. Les deux teams montheyens ont également des problèmes en ce début de championnat.

Promotion féminine

DERNIERS RÉSULTATS

Monthey - Sion 2	50-38
Bagnes - Nendaz	59-17
Sierre 2 - Hélios	58-15
Vouvry 2 - Wissigen	4-102
Conthey - Martigny	40-52
Sierre 2 - Bagnes	33-20
Monthey - Vouvry 2	38-23
Sion 2 - Nendaz	29-38
Vétroz - Conthey	30-50
Nendaz - Sierre 2	19-76

CLASSEMENT

1. Sierre 2	4 127-207 8
2. Wissigen	3 274-61 6
3. Martigny	3 188-102 6
4. Monthey	4 188-130 6
5. Bagnes	4 151-175 4
6. Conthey	5 180-227 4
7. Vétroz	3 82-121 2
8. Nendaz	5 108-256 2
9. Vouvry 2	3 51-207 0
10. Sion 2	4 127-207 0

Wissigen impressionne

Le titre cantonal se disputera - il ne faut pas être devin pour l'affirmer - entre le trio de tête. La formation la mieux placée semble être Wissigen renforcée cette année par Astrid Stuckelberger, l'ancienne Sierroise. La jeune équipe dirigée par Christian Mudry possède un moral à toute épreuve. Plein de fougue, d'enthousiasme et de volonté, ce club peut encore aller passablement loin. Signalons que l'expérience des Sierroises pourrait être déterminante dans des matches très serrés.

Juniors B

Sion 1 - Martigny	78-62
Monthey - Saint-Maurice	61-48
Martigny - Monthey	91-53

Programme de la semaine

2^e ligue: Saint-Maurice - Sierre 2 (20 heures), Wissigen 2 - Hélios (20 h. 15), Sierre 1 - Bagnes (20 h. 30), Monthey 4 - Sion 3 (20 h. 30), Monthey 4 - Sion 3 (20 h. 30), Hélios - Les Agettes (20 h. 30), Nendaz - Monthey 2 (20 h.).

Féminin: Monthey - Vétroz (20 h. 30), Wissigen - Sierre 2 (20 h. 15), Bagnes - Martigny (20 heures), Vouvry 2 - Nendaz (20 h. 30).

M.-R.

FOOTBALL À L'ÉTRANGER

Italie: Perugia continue

Perugia, l'inattendue, n'a eu aucune difficulté pour conserver la première place du classement de la première division italienne. Mais la septième journée, avec les derbies AS Roma Lazio et Inter-AC Milan, a été aussi décevante que la précédente. Une exception: le réveil de l'AC Torino, qui a battu par 4-0 Lanerossi grâce notamment à trois buts de Graziani.

On attendait peut-être un peu trop de cette journée. Outre les deux derbies, il y avait aussi à l'affiche Napoli - Juventus et Torino - Lanerossi. Il n'y a pourtant eu que neuf buts marqués.

Après la défaite de l'équipe nationale la semaine dernière à Bratislava contre la Tchécoslovaquie (0-3), le football italien, quatrième de la dernière coupe du monde, ne semble plus être que l'ombre de lui-même.

Dans ce contexte, Perugia, jouant pourtant au petit trot, s'est imposé (2-0) sans forcer à domicile contre le néo-promu Ascoli, qui doit à son gardien Pulici de n'avoir pas subi une défaite plus lourde. Perugia a marqué un but par mi-temps: Spegginorin (16') et Dal Fiume (60').

A San Siro, le derby milanais fut particulièrement décevant. Ce devait être le match de la jeunesse (Inter) contre la technique (AC Milan). Ce fut celui de la médiocrité. Tendus, nerveux, se marquant impitoyablement, les joueurs des deux équipes accumulèrent les erreurs. La première

mi-temps ne fut marquée que par un tir de Chiodi (Milan) sur un montant et par l'expulsion d'Altobelli pour incorrection sur Maldera. Ce dernier devait se faire l'auteur, à la 49^e minute, du seul but de la rencontre. Sa reprise de la tête victorieuse fut un modèle du genre. Mais ce ne fut qu'un éclair qui n'a pas fait oublier la grisaille générale de ce derby.

Toujours est-il que le record italien des recettes pour un match de championnat a été battu à l'occasion de ce match: les 70 000 spectateurs ont en effet déboursé plus de 412 millions de lires. Le précédent record (380 millions de lires) avait été établi la saison dernière, à San Siro déjà, lors de la rencontre AC Milan - Juventus.

CLASSEMENT

1. Perugia	7	5	2	0	10	-2	12
2. Milan	7	5	1	1	12	-3	11
3. Torino	7	4	2	1	12	-7	10
4. Juventus	7	2	4	1	10	-6	8
5. Inter	7	2	4	1	7	-5	8
6. Napoli	7	3	2	2	6	-5	8
7. Fiorentina	7	3	2	2	8	-7	8
8. Lazio	7	2	4	1	10	-10	8
9. Ascoli	7	2	3	2	9	-8	7
10. Catanzaro	7	1	5	1	1	-2	7
11. Bologna	7	1	3	3	7	-8	5
12. Avellino	7	1	3	3	3	-5	5
13. Roma	7	1	2	4	3	-8	4
14. Verona	7	0	4	3	6	-13	4
15. Vicenza	7	1	2	4	7	-15	4
16. Atalanta	7	0	3	4	3	-10	3

Angleterre: premier succès de Birmingham City

Après treize matches sans victoire, Birmingham City a enfin connu le succès en championnat d'Angleterre de première division, et il n'a pas fait de détail: 5-1 aux dépens de Manchester United, septième du classement. Pourtant, l'équipe de l'Argentin Tarantini semblait partie vers une nouvelle défaite. Devant 23 000 spectateurs, Manchester United avait en effet ouvert le score. Tarantini et Dillon renversèrent la situation. C'est ensuite Buckley, transféré de Walsall et aligné pour la première fois par Birmingham dans un match à domicile, qui fit définitivement la décision en marquant à deux reprises. Au classement, Birmingham occupe toujours la dernière place mais son retard n'est plus que d'un point sur Wolverhampton.

Dans le haut du classement, les positions n'ont pas changé. Tous les leaders ont gagné alors même que seul Everton bénéficiait de l'avantage du terrain. A Londres contre le Queens Park Rangers, Liverpool n'a pas eu la partie facile. S'il s'est finalement imposé par 3-1, il le doit en partie aux erreurs de la défense adverse. Everton a également «souffert» devant son public (38 000 spectateurs) face à Chelsea, un candidat à la relégation. Deux fois, les Londoniens ont mené à la marque et ce

n'est qu'au cours des vingt dernières minutes que Everton a pu faire la décision (3-2). Avec Everton, une seule autre équipe est encore invaincue dans ce championnat de première division: le tenant du titre, Nottingham Forest qui, après sa victoire à Londres sur Tottenham (3-1) en est arrivé à son quarantième match consécutif sans défaite.

CLASSEMENT

1. Liverpool	14	11	2	1	39	-7	24
2. Everton	14	8	6	8	18	-8	22
3. Bromwich	14	8	4	2	29	-13	20
4. Nott. F.	14	6	8	-	18	-9	20
5. Arsenal	14	7	4	3	24	-14	18
6. Coventry	14	6	5	3	19	-17	17
7. Manch. C.	14	5	6	3	23	-17	16
8. Manch. U.	14	5	6	3	21	-14	16
9. Aston V.	14	5	5	4	19	-13	15
10. Bristol C.	14	6	3	5	19	-17	15
11. Tott'ham	14	5	5	4	17	-25	15
12. Norwich	14	3	7	4	27	-27	13
13. Derby C.	14	5	3	6	18	-27	13
14. Leeds	14	4	4	6	23	-20	12
15. Midd.	14	4	3	7	17	-19	11
16. South.	14	2	7	5	16	-21	11
17. Queen's	14	3	5	6	11	-17	11
18. Ipswich	14	4	2	8	14	-20	10
19. Bolton	14	3	4	7	19	-30	10
20. Chelsea	14	2	4	8	17	-29	8
21. Wolverh.	14	3	-	11	11	-30	6
22. Birming.	14	1	3	10	1	-26	5

Football féminin Sion - Therwil 2-2 (1-2)

Dimanche 12 novembre à 14 heures, de nombreux spectateurs se sont déplacés pour assister au dernier match du premier tour comptant pour le championnat. Les Valaisannes ont joué avec la fièvre dans la peau, ne voulant en aucun cas laisser les deux points à Therwil. Sion étant la seule équipe suisse romande de LNA. Et les Séduinoises savent trop bien que les Suisses alémaniques essaient le plus possible de la faire couler en deuxième ligue afin d'obtenir uniquement

des formations suisses alémaniques en ligue A. Sion a donc rencontré un Therwil qui s'était déplacé avec la victoire comme seul objectif. Mais les Bâloises ne s'attendaient sans doute pas à rencontrer un Sion qui a très bien joué et qui s'est défendu jusqu'au bout.

Des deux équipes, on put d'emblée constater que Therwil a légèrement dominé cette première mi-temps et a obtenu de nombreuses occasions de tirer aux buts.

Ce fut d'ailleurs à la 18^e minute de jeu qu'un penalty douteux fut sifflé contre Sion, ce qui permit à Therwil d'ouvrir le score. A la 30^e, un coup franc, tiré par F. Gay des 20 m rétablit la parité au score 1-1. Les Bâloises n'ont guère accepté cette égalisation et, la rage au corps, reprenaient l'avantage à la 35^e minute, juste avant la pause (au football féminin les mi-temps se jouent 40 minutes). Le score était alors de 2-1 pour Therwil. Mais à la 70^e minute, Sion égalisa pour la seconde fois par F. Gay à nouveau sur coup franc. La rencontre se termina toutefois mal puisque M. Bressoud, dans le «carnage» des cinq dernières minutes, fut blessée et dut sortir du terrain avec N. Juillard qui, elle aussi, reçut quelques coups.

FC Sion: Borner, H. Sierro, M. Bressoud, B. Cordey, M.-T. Bornet, F. Gay, N. Juillard, R. Minnig, E. Molina, L. Emery, N. Hauswirth. Manquaient pour ce match: Mettaz, Moreillon, Dayer et Lambrigger.

RFA: les nerfs de Hansi Muller...

Un carton rouge pour une réaction trop vive après un foul de son coéquipier privera Hansi Muller d'une sélection. Le maître à jouer du VfB Stuttgart sera mercredi le grand absent du match international RFA - Hongrie ainsi en a décidé le coach national Jupp Derwall: «Si je retenais Muller, ce serait une gifle flanquée au corps arbitral», a-t-il déclaré.

Malgré la sortie de son stratège après un quart d'heure de jeu, le club de Sundermann a néanmoins triomphé par 2-1 à Bochum. Grâce à des buts de Dieter Hoeness et Ohlicher. Ce succès permet à Stuttgart de se maintenir en troisième position à égalité avec Eintracht Frankfurt. Ruedi Elsener a joué quarante-dix minutes cette fois. L'entraîneur de Francfort avait donné une nouvelle chance à l'international suisse qui s'était montré décevant lors de ses dernières sorties. L'ailier des Grasshopper a été digne de cette confiance en étant à l'origine des deux buts et du succès de son équipe contre le FC Nuremberg (2-0). A la 59^e minute, Borchers transformait l'un de ses centres. A l'ultime minute, le gardien Muller déviait dans les pieds de Holzenbein un coup de tête de l'attaquant helvétique.

Leader solide, FC Kaiserslautern doit son succès à Bielefeld au brio de son gardien, le Suédois Ronnie Hellstroem. Les 37 500 spectateurs le voyaient arrêter un penalty à la 48^e minute. Ce n'était que l'une de ses nombreuses parades miraculeuses. A la 75^e minute, les Sarrois marquaient le but de la victoire sur un coup franc de Geyer.

Cruelle déception pour le public munichoïse. Trois jours après avoir infligé un 8-0 à Ajax Amsterdam, Bayern a été incapable de prendre



Gerd Muller (à droite) n'a pas pu résister à la charge de Westenbergler (au centre). Le penalty sera transformé par Breitner mais Bayern Munich devra toutefois se contenter du match nul face à Darmstadt.

Téléphoto DPA

la mesure de la lanterne rouge Darmstadt, devant se contenter d'un piètre match nul (1-1). C'est encore sur un penalty de Breitner

que Bayern marqua son but. Les visiteurs égalisèrent à deux minutes de la fin sur un shoot de Hahn pris à 25 mètres.

Le champion titré, FC Cologne, se trouve rejeté dans la zone dangereuse après son dernier échec, subi à Mönchengladbach, l'ancien fief de son entraîneur Hennes Weisweiler. Rajeunie la formation de Borussia Mönchengladbach ne laisse aucune chance aux Rhénans (2-0).

Le football aura-t-il encore sa place aux Jeux de Moscou?

La Fédération internationale de football, par l'intermédiaire de son président M. Joao Havelange, a entamé à Madrid une épreuve de force avec le Comité international olympique. Si les deux organismes sportifs restent sur leurs positions, le football pourrait être absent des Jeux olympiques de 1980.

D'autre part, le comité exécutif de la FIFA, réuni à Madrid, a nommé le comité d'organisation FIFA de la coupe du monde 1982, qui sera présidé par l'Allemand de l'Ouest M. Hermann Neuberger, déjà président des comités d'organisation de 1974 et 1978.

Le comité exécutif de la FIFA a adopté une attitude très ferme vis-à-vis du comité olympique international qui demandait à la FIFA de reconsidérer la décision prise au cours du congrès de la FIFA qui s'est déroulé fin mai à Buenos Aires, interdisant à tous les joueurs européens et sud-américains ayant participé à la coupe du monde 1978 de disputer les Jeux olympiques de 1980.

Contre le règlement

Lord Killanin, dans une lettre à la FIFA, avait souligné que cette décision du congrès allait contre l'article 20 du CIO qui définit l'éligibilité des joueurs et également contre le programme olympique qui avait été déjà fixé.

La décision du congrès de la FIFA qui, de toute façon, ne pouvait être remise en cause par le comité exécutif, a été entérinée par 72 voix contre 18. Une proposition du Chilien Juan Goni, vice-président du comité d'organisation de la coupe du monde 1982, tendant à convoquer un congrès extraordinaire de la FIFA, a été repoussée à l'unanimité par le comité exécutif. «Si le CIO n'accepte pas cette décision, le comité exécutif de la FIFA décidera de retirer le football des Jeux olympiques de 1980», a déclaré M. Joao Havelange.

Cette décision du congrès de la FIFA visait plus particulièrement les pays de l'Est, comme la Pologne et l'URSS, par exemple, qui alignent les mêmes joueurs à la coupe du monde et aux Jeux olympiques, le statut de professionnel n'étant pas reconnu. Il était naturellement dans l'intérêt de l'Union soviétique de pouvoir compter sur ces formations pour rehausser le niveau d'un tournoi de football qui sera en 1980 du moins, s'il a lieu, strictement amateur.

75^e anniversaire de la FIFA: la Suisse à l'honneur

D'autre part, le comité de la FIFA a réélu, M. Hermann Neuberger, pour la troisième coupe du monde consécutive-

ment, comme président du comité d'organisation qui comprend vingt-deux membres dont le contre-amiral Carlos Alfredo Lacoste, le Colombien Léon Londono, dans l'optique de la coupe du monde de 1986 et Raimundo Saporta, président du comité d'organisation espagnol, le bureau du comité d'organisation 1982 est également présidé par M. Neuberger et comprend dix membres du comité.

Par ailleurs, à l'occasion de son 75^e anniversaire, la FIFA inaugurera son nouveau siège à Zurich, le 21 mai 1979 (coût: neuf millions de francs). Le lendemain, à Berne, aura lieu la revanche de la coupe du monde 1978 entre l'Argentine et la Hollande.

Le comité exécutif de la FIFA a également accepté les candidatures de l'Italie et des Etats-Unis pour l'organisation de la coupe du monde 1990. Ces deux pays viennent s'ajouter à la Yougoslavie, la Belgique, l'Allemagne de l'Ouest, la Hollande et l'Union soviétique. Le choix sera annoncé avant 1984.

La première coupe du monde réservée aux juniors aura lieu en 1979 au Japon avec un budget de 2 millions de dollars. Ce tournoi rassemblera seize équipes. Les six pays européens déjà qualifiés sont l'URSS, la Pologne, la Yougoslavie, la Hongrie, l'Espagne et le Portugal qui remplace l'Ecosse forfait. Les deux Corées sont également qualifiées pour la phase finale, la Corée du Nord remplaçant l'Irak qui s'était qualifié, mais a déclaré forfait.

Un tournoi, en Uruguay

Le comité exécutif de la FIFA a donné son autorisation et son appui à l'Association de football d'Uruguay pour organiser en 1980 à l'occasion des cinquante ans de la coupe du monde, un tournoi rassemblant tous les vainqueurs de cette compétition. Le stade de Montevideo après la compétition sera transformé en un véritable monument et musée du football.

De son côté, le président Joao Havelange est arrivé à un accord avec les organisateurs espagnols en ce qui concerne la publicité pour le Mondial 1982. Le comité d'organisation espagnol versera une somme de 6 millions de francs à la FIFA et conservera l'ensemble des bénéfices obtenus par la publicité dérivant directement du Mondial.

Enfin, le 3 février 1979, à Zurich, le président Havelange recevra le consortium de télévision qui s'est créé à Madrid pour «vendre» le Mondial 1982. Le lendemain, il recevra plusieurs importants groupes publicitaires également intéressés par le Mondial.

CLASSEMENT

1. Kaiserslautern	13	8	5	0	27	-12	21
2. Hamburger SV	13	8	2	3	28	-10	18
3. VfB Stuttgart	13	7	3	3	23	-17	17
4. Eintracht F.	13	8	1	4	23	-17	17
5. Bayern M.	13	7	3	3	27	-15	16
6. Schalke 04	13	5	5	3	22	-16	15
7. Fortuna D.	13	5	4	4	25	-21	14
8. Eintracht B.	13	5	4	4	20	-24	14
9. VfL Bochum	13	4	5	4	22	-28	13
10. Borussia M.	13	4	4	5	18	-15	12
11. Bor. Dortmund	13	4	4	5	20	-28	12
12. Hertha Berlin	13	3	5	5	19	-20	11
13. Werder Bremen	13	3	5	5	18	-23	11
14. Köln (1)	13	2	6	5	12	-17	10
15. Arm. Bielefeld	13	3	4	6	13	-20	10
16. MSV Duisbourg	13	3	3	7	18	-31	9
17. Darmstadt 98	13	1	5	7	18	-31	7
18. Nürnberg	13	3	1	9	12	-30	7

● **YOUgoslavIE.** - Championnat de première division (13^e journée): Sloboda Tuzla - OFK Belgrad 0-0; Partizan Belgrad - FC Zagreb 0-0; Etoile Rouge Belgrad - FC Sarajevo 0-1; Buducnost Titograd - FC Rijeka 1-0; Napredak Krusovac - Vojvodina Novisad 2-0; Olimpia Ljubljana - Velez Mostar 2-3; Hajduk Split - FC Osijek 1-0; Zeljeznicar Sarajevo - Borac Banja Luka 3-0; Dinamo Zagreb - Radnickinis 3-1. **Classement:** 1. Dinamo Zagreb 18; 2. Buducnost Titograd 18; 3. Hajduk Split 17; 4. Velez Mostar 16; 5. FC Sarajevo 16.

● **TCHÉCOSLOVAQUIE.** - Championnat de première division (douzième journée): 1. Sparta Prague - Jednota Trencin 3-0; Banik Ostrava - Union Teplice 3-0; Tatra Presov - VVS Kosice 1-0; Inter Bratislava - Slavia Prague 1-0; Lokomotiv Kosice - Dukla Banka Bystrica 3-1; Spartak Trnava - Bohemians Prague 1-1; Skoda Pilsen - Zbrojovka Brno 1-3; Dukla Prague - Slovan Bratislava 2-0. **Classement:** 1. Banik Ostrava 18; 2. Dukla Prague 17; 3. Zbrojovka Brno 14; 4. Inter Bratislava 14; 5. Dukla Banka Bystrica 13.

● **AUTOMOBILISME.** - Les courses à l'étranger. - College Station (Texas). - 250 miles du Texas: 1. A. J. Foyt, Camaro, les 125 tours à 219,600 km/h; 2. Bobby Allison, Matador; 3. Terry Ryan, Chevelle; 4. Bay Darnell, Camaro; 5. Joe Ruttman, Pontiac, à un tour.

● **ATHLÉTISME.** - Les courses à l'étranger. - Nazare (Portugal). - Demi-marathon: 1. Ancalto Pinto (Por) les 21,100 km en 1 h. 05'29"; 2. Manuel Pavia (Por) 1 h. 06'01"; 3. Gérald Taylor (GB) 1 h. 06'38"; 4. Blaise Schull (S) 1 h. 06'51"; 5. José Sena (Por) 1 h. 06'59".

TOTO-X

Liste des gagnants du concours N° 45 des 11 et 12 novembre 1978:

Gagnants	Francs
1 avec 6 numéros	430 239.90
4 avec 5 numéros	
+ le numéro compl.	4084.55
114 avec 5 numéros	501.60
5460 avec 4 numéros	10.45
59652 avec 3 numéros	1.65

SPORT-TOTO

Liste des gagnants du concours N° 45 des 11 et 12 novembre 1978:

Gagnants	Francs
35 avec 12 points	1424.30
624 avec 11 points	79.90
5348 avec 10 points	9.30
Le maximum de 13 points n'a pas été réalisé.	
Le jackpot totalise Fr. 49 851.25.	

2^e LIGUE

Bagnes - Salquenen 3-1 (2-0)

Bagnes: Marchet; W. Fellay; Bailiod, N. Fellay, Gay-Crosier; J.-M. Fellay, Y. Fellay, Maret (80° Vidal); Bender, Moser, Bessard (75° P. Fellay).

Salquenen: R. Tudisco; Oggier; Montani, H.-P. Constantin, Bitz; M.-A. Tudisco, V. Cina, Locher, B. Constantin, R. Cina (46° Brunner), Mathier.

Buts: 26° Fellay (2-0), 55° M.-A. Tudisco (2-1), 70° Maret (3-1).

Absents: Salquenen: Tenud, Bundi (blessés), Glenz (suspendu).

Chalais - Ayent 0-2 (0-1)

Chalais: M. Zufferey; Basili (75° G. Devanthéry); Debons, L. Devanthéry, P. Devanthéry; Praz, de Riedematten (50° J.-B. Zufferey), Antille, Rudaz; Buchard, Neurohr.

Ayent: G. Travelletti; R. Travelletti; G. Aymon, M. Morard, Rey; G. Morard, Jean; D. Morard, Carroz, Moos, Emery.

Buts: 22° Emery, 71° Rey.

Absents: Chalais: J.-L. Zufferey, Micheloud, Zurwerra (blessés), Ayent: Leyat, M. Savioz (blessés).

Notes: à la 73° Basili rate un penalty. A la 75° la tension augmente entre Basili et Emery; l'entraîneur Zurwerra remplace son joueur. Ce n'est que partie remise pour « l'explosion » puisque près de trente minutes après le match, les deux joueurs s'en viennent aux mains assez sérieusement. Vraiment pas beau du tout...

Fully - Conthey 0-0

Fully: Gaudin; Cajeux; J.-L. Carron, Taramaroz, L. Carron; Rard, Fellay, G. Carron; C. Carron, Cretienand, Lugon (30° Frochoux), 73° Roduit).

Conthey: Comina; J. Bianco; Fournier, R. Bianco, Berthousod; Jacquemet (55° J.-Ch. Sauthier), N. Bianco, Dayen; Schuttel (80° Marmy), Fontanaz, Udry.

Absents: Fully: Gay, V. Carron, Dorsaz, Roccaro (blessés).

Grimisuat - St-Léonard 4-1 (2-0)

Grimisuat: Ph. Balet; J.-Cl. Roux; Torrent, Follonier, P. Balet; D. Balet, Mabillard, Mathis; P.-A. Roux (75° Zufferey), Kuneng, Marclay (55° Furrer).

Saint-Léonard: M. Gillioz; Oggier; P. Jenny, Ch. Clivaz, R. Bétrisey; M. Bétrisey, Ch. Favre, P. Bitz; J.-R. Gillioz (46° St. Bétrisey), Crichting, Schwéry.

Buts: 8°, 18° (penalty), 61° Mabillard (3-0), 75° Grichting (3-1), 82° Furrer (4-1).

Absents: Grimisuat: Stadelmann (militaire), Muller (blessé), Saint-Léonard: Tissières (blessé).

Saint-Maurice - USCM 2-0 (2-0)

Saint-Maurice: Farquet; Gallay; Levé, Coquoz, Rappaz; Biaggi, Fardel, Milevoy; Roh, Monti, D. Saillen.

USCM: Favez; Bionnet; Hernach, Coquoz (75° Caillet-Bois), Fumeaux; Schmid, Gavillet, Rouiller; Zoppi, Mento, Claret (65° Mathey).

Buts: 5° autogol d'Hernach, 20° D. Saillen.

Absents: Saint-Maurice: Tissières (blessés), USCM: Wœffray, Millasson (blessés), Parvex (suspendu).

Note: à la 85° Monti expédie un tir sur le montant des buts de Favez.

Savièse - Naters 3-1 (0-0)

Savièse: Pannatier; Panhard; Boilat, J. Héritier, J.-L. Liand; Jacquier, Klinge, Allégroz; J. Dubuis (80° Y. Héritier), Ch. Reynard (46° Dini), J.-B. Dubuis.

Naters: Imhof; S. Ricci; M. Eggel, R. Eggel, Heinen; Gertschen, Kalbermatter, P. Salzmann; Andenmatten (52° A. Ricci), Leiggenger, M. Salzmann.

Buts: 49° J. Dubuis (1-0), 50° Dini (2-0), 52° P. Salzmann (2-1), 78° J. Dubuis (3-1).

Absents: Savièse: Schurmann, Gertschen (blessés), Luyet (suspendu), X. Varone (vacances).

J.M.

Mabillard (Grimisuat): le «hat-trick» parfait

LES IMPATIENS commencent à trouver leur compte! A force de jouer à cache-cache avec son public, la deuxième ligue finira bien par laisser tomber son masque. Comme le bal est loin de se terminer, elle se contente pour l'instant de soulever par-ci par-là un pan de son voile...

C'est ainsi que depuis dimanche le classement, comme un bon vin, a pris du corps.

Bagnes, Grimisuat et Conthey constituent indiscutablement le bouquet d'une cuvée au sondage moyen faisant peu de dépôt. Seuls Salquenen et Naters ne passent pas pour l'instant au contrôle de qualité. Les deux points qui les séparent des petits sondages

nommés dans l'immédiat Chalais, Ayent, Saint-Maurice et Savièse, suffisent cependant à déterminer clairement les positions en queue de classement.

En tête, comme au bas de l'échelle des valeurs, on y voit un peu plus clair. Mais méfions-nous d'un constat trop hâtif, car si tout peut s'endormir pour le long hiver sur ces positions, il n'est pas impossible que le printemps se charge de se rire de l'automne.

Ayent, Saint-Maurice et Savièse ont retrouvé un sourire complet qui, depuis des semaines, n'osait plus se manifester.

Mabillard: un demi offensif!

Dans l'ensemble, le classement des buteurs demeure la «propriété» des attaquants. Udry, Carroz, Mento, Furrer, C. Carron ou Emery sont là pour le prouver. Cependant, même en deuxième ligue, le football tend aussi à devenir «total». Rien d'étonnant dès lors que P. Salzmann, Follonier ou Maret s'installent aux places d'honneur.

Dimanche, Anselme Mabillard (Grimisuat), en réalisant le «hat-trick» parfait, est venu à son tour se faire une place au soleil parmi les meilleurs buteurs. Il occupe le second rang en compagnie de Carroz (Ayent) à deux longeurs du leader, Fernand Udry (Conthey).

Bagnes - Salquenen

Colomb: «Assez bizarre»

«Un match qui s'inscrit dans un contexte normal du championnat mais qui n'a pas été un grand rendez-vous. Une rencontre bizarre durant laquelle les coups d'éclat et le mauvais jeu se succèdent sans arrêt. Cela s'est traduit par des périodes de mauvaises passes, de lenteur dans le jeu et tout à coup par une accélération de rythme, des déviations, des «une-deux», des centres dosés et de belles reprises. Mais dans l'ensemble le niveau resta très moyen. Est-ce la répercussion d'une moins bonne préparation due au service militaire ou à la saturation? Même le terrain, gelé par endroits ne contribua pas au beau jeu. Pour nous, le troisième but fut libérateur, car Salquenen affichait quelques ambitions en ramenant le score à 2-1. Nous avions perdu le milieu du terrain et les défenseurs reculaient dangeureusement.»

«Nous eûmes tout de même la satisfaction de gagner en jouant mal...»

Naselli: «La foi»

«Le tournant du match s'est situé après plus d'une heure de jeu. Menés par 2-0 à la mi-temps, nous sommes revenus à 2-1. A ce moment-là nous pouvions espérer l'égalisation au moment où une fantastique mêlée s'est produite devant les buts de Marchet. Mais la roue tourna et Bagnes reprit la distance grâce à un troisième but. Notre adversaire nous était supérieur, mais tout pouvait se produire. C'est évidemment difficile de battre Bagnes lorsque l'on est handicapé au départ par l'absence de deux titulaires (Tenud et Glenz).»

«Nous n'avions pas autant de foi que notre adversaire. Une question de motivation qui offre plus de vivacité aux joueurs de Colomb.»

Chalais - Ayent

Zurwerra: «Le travail»

«Pour s'imposer actuellement il faut se préparer et travailler sur le terrain. La préparation de la semaine dernière, à cause du service militaire, du match de hockey (Sierre - Lausanne) qui accapara certains joueurs n'a pas été parfaite, loin de là.»

«En première mi-temps, nous avons offert le premier but à Ayent à la suite d'une passe en retrait au gardien. Grâce à la bonne prestation de notre gardien, nous n'avons pas subi une plus lourde défaite. Il ne reste plus qu'à s'exprimer dimanche prochain, à Collombey.»

Massy: «Je la sentais»

«Cette victoire je la sentais depuis quelques jours à l'entraînement. Les joueurs étaient appliqués, calmes et conscients de l'importance de ce match de la troisième journée. Il fallait absolu-

ment sortir de ce groupe en fin de classement.

«Ce succès se réalisa par une vivacité supérieure, une sûreté de bon aloi. Je suis vraiment content de la prestation des joueurs.»

«Il y a juste la question du contingent qui me préoccupe, car d'un dimanche à l'autre, il faut régler la note des avertissements et parfois l'absence d'un titulaire peut causer des problèmes.»



Fully - Conthey

Frochoux: «Une déception»

«Comme Conthey s'était déplacé dans le but d'acquiescer un point, notre tâche se compliquait. L'équipe de Mugosa, habituée à ce genre d'exercice (neuvième match nul) est parvenue à ses fins.»

«Ce nul doit donc satisfaire plus notre adversaire que nous-mêmes. Nous ne sommes pas parvenus à passer la défense malgré une domination et des occasions de buts de notre part. Moi-même je me suis présenté deux fois seul devant le gardien (arrêt et tir à côté) sans réussir la conclusion. Par ailleurs, il fallait être vigilant car l'on est jamais à l'abri d'un contre. Ma déception ne vient pas du résultat mais d'une partie du public qui, au lieu d'apporter son soutien critique les joueurs. Dommage, car les encouragements seraient infiniment plus salutaires. Comme la majorité silencieuse... ne dit rien, l'équipe ne profite pas de l'avantage de jouer à domicile. C'est vraiment regrettable.»

Mugosa: «Un gardien de classe»

«Après avoir analysé cette rencontre sous les divers aspects j'arrive à la conclusion que le partage des points correspond à la logique. Le manque de réaction de Schuttel ou Udry devant les buts adverses explique que le score est demeuré vierge. Fully peut également invoquer un manque de réalisation devant Comina.»

«Cependant, je tiens à préciser que mon gardien accomplit une saison absolument remarquable. Face à Fully encore il a retenu trois ou quatre ballons difficiles. Cela prouve que sa forme est parfaite.»

Grimisuat - Saint-Léonard

Grand:

«Double satisfaction»

«On voulait à tout prix remporter deux nouveaux points pour garder le contact avec la tête du classement. La victoire constitue donc une première satisfaction. La seconde est tout aussi importante puisque ce succès a été acquis avec la collaboration de trois juniors dont le gardien Philippe Balet (18 ans) qui effectuait son premier match en deuxième ligue.»

«Ainsi, j'ai donc pu passer en revue la totalité de mon contingent. Un excellent examen qui profitera à l'équipe pour la suite du championnat.»

«Ce fut assez facile face à Saint-Léonard puisqu'après 18 minutes de jeu nous menions par 2-0. J'avais pourtant certaines craintes au départ à cause de l'absence du gardien titulaire, de la maladie de Furrer et de la blessure de Marclay (élongation). Tout est bien qui finit bien.»

Gillioz (gardien):

«Gros handicap»

«Blessé durant l'échauffement, notre entraîneur dut déclarer forfait au dernier moment. Lorsque l'on sait la place qu'il remplit au poste de libero, on ne contestera pas que nous avons abordé cette rencontre avec un gros handicap. Mais je reconnais également que Grimisuat est plus fort que nous.»

«Je conteste toutefois, la faute qui provoqua le penalty à la 18° minute. Il y avait manifestement hors-jeu sur cette attaque de Grimisuat.»

«Le résultat est un peu sévère mais la victoire récompense logiquement Grimisuat.»

Saint-Maurice - USCM

Milevoy:

«Grosse satisfaction»

«Il n'est pas nécessaire de souligner l'importance que revêtait ce match pour nous comme pour tous ceux qui constituaient le groupe des cinq en queue de classement. En débouchant sur une victoire cette rencontre nous apporte une grande satisfaction.»

«Nous avons peut-être bénéficié d'une certaine décontraction de l'USCM qui ne connaissait pas le même impératif que nous. Du reste notre adversaire a bien joué, car il n'était pas tenaillé par la peur.»

«Je crois que notre victoire s'est forgée au niveau de l'esprit de décision du début de rencontre. Cela nous amena rapidement au score de 2-0. Dès ce moment nous avons pu veiller sur notre avantage. A part les deux buts, deux autres bonnes occasions se sont présentées: une en première mi-temps par Saillen et l'autre après la pause par moi-même.»

Caillet-Bois:

«Le déclic adverse»

«Tout s'est passé très rapidement puisque l'autogol de notre défense vint au secours moralement de notre adversaire. Cependant, l'on aurait pu repartir à zéro si Mento en se présentant seul devant Farquet à la 10° minute, n'avait pas raté la cible. C'est au contraire Saint-Maurice qui porta le score à 2-0 à la 20° minute. Ce fut le déclic.»

«Ainsi l'équipe de Milevoy était placée dans un contexte favorable et mise en confiance, prenait une réelle option sur la victoire finale. Mes joueurs se trouvaient déboussolés par moment dans un jeu où le football faisait parfois place aux coups. Mais Saint-Maurice n'a rien volé, même si l'absence de notre libero Wœffray et celle de Parvex nous accordent des circonstances atténuantes.»

Savièse - Naters

A. Reynard (président): «Satisfait»

«Par les temps qui courent j'enregistre avec beaucoup de satisfaction cette victoire qui nous permet de quitter la dernière place du classement.»

«Ce plaisir est d'autant plus grand que la victoire s'orne de la présence de trois juniors sur le terrain. L'absence de quatre titulaires obligea le nouveau responsable, Noël Dubuis, à puiser dans les rangs des juniors. Par ailleurs, certaines modifications au sein de l'équipe ont augmenté le rendement de l'ensemble.»

«Naters nous a tout de même fait souffrir dans le deuxième quart d'heure de la seconde mi-temps après le 2-1 de P. Salzmann et la rentrée d'Antonio Ricci.»

A. Ricci: «Nervosité»

«La défaite ne signifie pas que nous avons forcément mal joué. Au contraire, je crois que notre réplique fut valable, même si nous n'avons pas été aidés par la chance surtout en première mi-temps. Nous aurions dû marquer plus d'un but durant cette période. Par la suite la nervosité qui s'est emparée des joueurs n'a pas facilité nos tentatives.»

«Nous nous trouvons à la dernière place du classement, mais je reste persuadé qu'au printemps nous quitterons cette position.»

J.M.

Résultats

Bagnes - Salquenen	3-1 (2-0)
Chalais - Ayent	0-2 (0-1)
Fully - Conthey	0-0
Grimisuat - Saint-Léonard	4-1 (2-0)
Saint-Maurice - USCM	2-0 (2-0)
Savièse - Naters	3-1 (0-0)

CLASSEMENT

1. Bagnes	13	9	2	24-13	20
2. Grimisuat	13	6	1	25-12	18
3. Conthey	13	4	9	22-11	17
4. USCM	13	5	4	18-19	14
5. Fully	13	5	3	18-16	13
6. St-Léonard	13	4	4	15-26	12
7. Savièse	13	3	5	21-19	11
8. St-Maurice	13	3	5	15-14	11
9. Ayent	13	4	3	24-26	11
10. Chalais	13	3	5	12-20	11
11. Salquenen	13	2	5	14-22	9
12. Naters	13	2	5	18-27	9

DIMANCHE PROCHAIN

Ayent - Bagnes
USCM - Chalais
Conthey - Savièse
Naters - Grimisuat
Saint-Léonard - Saint-Maurice
Salquenen - Fully

Buteurs

10 buts: Fernand Udry (Conthey)
8 buts: Joseph Carroz (Ayent)
Anselme Mabillard (Grimisuat)
7 buts: Antonio Mento (USCM)
Paul Salzmann (Naters)
6 buts: Pierre-André Follonier (Grimisuat)
Charly Furrer (Grimisuat)
Claudy Carron (Fully)
Simon Maret (Bagnes)
Jean-François Emery (Ayent)
5 buts: Alain Keim (Bagnes)
Raymond Schwéry (Saint-Léonard)
4 buts: Guy Luyet (Savièse)
Roger Jacquier (Savièse)
Franco Dini (Savièse)
Serge Monti (Saint-Maurice)
Rocco Zoppi (USCM)



L'art n'est pas forcément absent des stades de 2° ligue. La «bicycle» de Moos, d'Ayent, n'a ici rien du geste gratuit puisqu'elle suffit à émerveiller son coéquipier Daniel Morard (8) et à faire trembler son adversaire de Chalais, Basili. Quoi de plus naturel donc si finalement Ayent a pu s'assurer la totalité de l'enjeu...

Photo Mamin

Importante réunion pour les présidents et caissiers de la Chrétienne-sociale



Quelques-uns des participants à cette importante réunion des représentants de la Caisse-maladie et accidents chrétienne-sociale suisse en Valais.

MONTHEY. - Vendredi dernier, les caissiers et présidents des sections du Valais romand de la caisse-maladie et accidents chrétienne sociale se sont rencontrés pour une journée de travail en

commun. Il s'agissait pour eux d'étudier plus à fond les nouvelles possibilités d'assurance combinée pour frais d'hospitalisation et de traitement qu'offre maintenant la



CMCS. MM. G. Villars, chef du service de la propagande, Chassot, réviser central et R. Monnard, chef du Département de l'administration centrale de la CMCS à Lucerne, ont présenté des exposés

fort intéressants qui permirent aux participants de mieux se familiariser avec toutes les possibilités que cette nouvelle branche d'assurance présente et, surtout, d'intervenir dans un débat qui a permis une très large discussion.

EN MARGE D'UNE ASSEMBLÉE DES SOLDATS DU FEU



CHAMPÉRY. - Comme cette réunion se tient annuellement dans les communes membres de l'Association du corps des sapeurs-pompier du Bas-Valais, ceci à tour de rôle, Champéry a reçu dimanche les délégués de l'association. M. Marcel Mariétan, président de la commune, a salué les participants qui ont entendu avec intérêt un rapport technique de M. Raoul-Tagan alors que le capitaine Reber, du Bouveret a traité de

l'incendie qui a détruit il y a quelques semaines la ferme Staehli sise à La Praille. Le conseiller d'Etat Bender a pu relever avec plaisir que le Service cantonal du feu et de la protection civile en Valais était celui dont la dotation en fonctionnaires était la plus faible de Suisse puisqu'il ne compte que 9 unités. A Neuchâtel elle est plus élevée, à Fribourg elle compte 18 employés, dans d'autres cantons de 27 à 41. M. Bender a

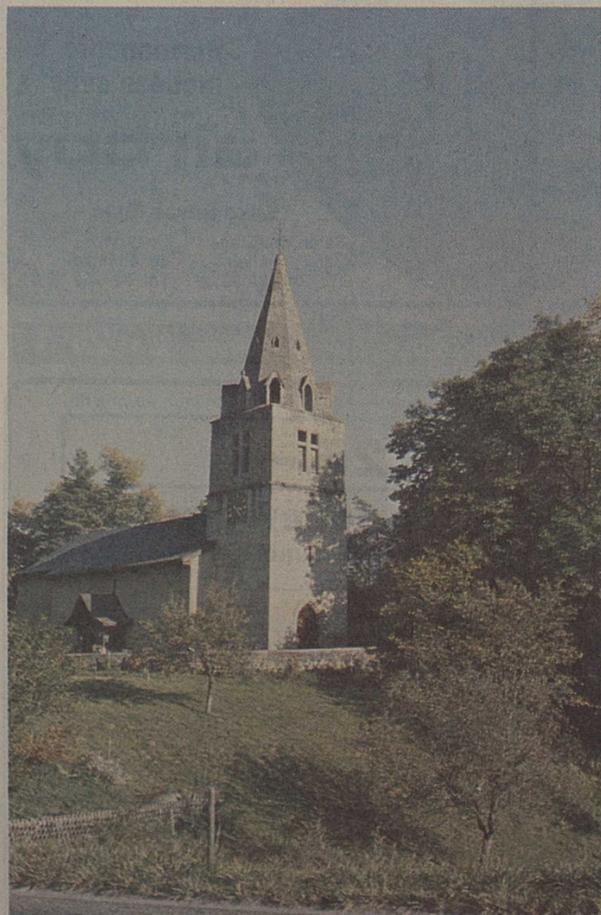
Lors de l'apéritif. relevé également que 42 candidats se sont présentés pour pourvoir deux postes d'inspecteurs de région. A l'apéritif offert par la commune de Champéry devant la salle paroissiale, mise amicalement à disposition par le curé Closuit, les musiciens de l'Echo de la Montagne, sous la direction de M. Fernand Clément, ont donné une aubade très appréciée.

Avant la grande fête A l'âge de 700 ans, l'église de Cergnat est toujours belle

LE CERGNAT. - Les paroisses protestantes d'Ormont-Dessous, Ormont-Dessus, les Mosses et Leysin ont décidé, avec enthousiasme, de marquer l'anniversaire de l'église de Cergnat qui fêtera, l'an prochain, ses 700 ans. Ce fut la première église bâtie dans la région !

Ainsi, elles viennent de choisir la date du 3 juin 1979 pour organiser une grande fête populaire qui

serait aussi le grand rassemblement régional tant souhaité par chacune des paroisses.



Toujours belle, l'église du Cergnat.

Une équipe interparoissiale s'est déjà formée pour organiser et coordonner cette grande fête.

Avec Charles Apothéloz : Terre nouvelle

Une équipe dynamique et désormais connue, menée par Charles Apothéloz, Daniel Reichel, Philippe Zeissig et Marc-André Genevey préparent activement un jeu dramatique. « Terre nouvelle », qu'ils présenteront en avant-première au Cergnat avant la grande rentrée vaudoise !

Tout sera mis en œuvre : cortège chars, costumes, jeux scéniques et d'ores et déjà les sociétés locales des trois communes intéressées ont répondu favorablement et apporteront leurs concours :

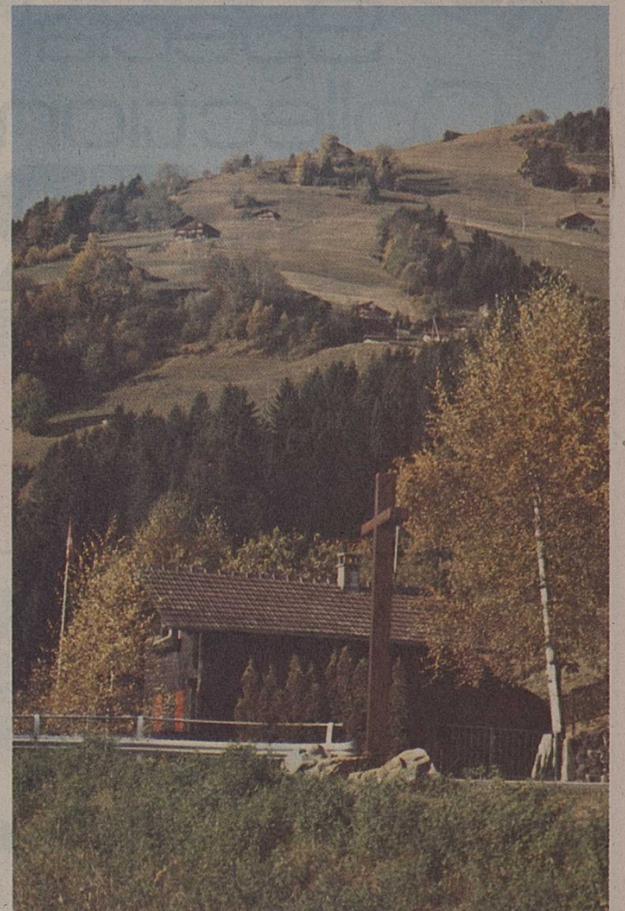
La fanfare du Sépey, de la Forclaz et de Leysin, les chœurs mixtes, les sociétés de gymnastique, le groupe théâtral du Sépey, les Paysannes de La Forclaz, du Sépey et d'Ormont-Dessus.

La fête débutera le matin par le jeu « Terre nouvelle », puis ce sera le culte et, l'après-midi, un programme populaire sera offert par les diverses sociétés.

Cette fête sera l'aboutissement des efforts de toute une région qui veut se souvenir, dire sa reconnaissance et prendre conscience d'elle-même. Ce sera aussi l'occasion d'une rencontre qui pourra susciter une meilleure collaboration entre tous ; c'est là le ferme espoir des organisateurs.

NF REDACTION CHABLAISIENNE
Tél. (025) 41238-42546
Télex 25261
Case postale 230
1870 Monthey 1
Case postale 216
1860 Aigle

Recueillement plein d'espérance



TROISTORRENTS. - Plus de bruit d'usine... seuls les ronronnements des véhicules empruntant la route alpestre conduisant à Morgins. Le roi du jour baigne de ses rayons les contreforts de Savoleyre ; le ciel est immuablement bleu. Les jours sont courts, les nuits plus sereines. Pour certains, le présent semble fait d'injustices, le poids si lourd des sacrifices est leur lot, leur voie est le calvaire où se brise le cœur. Et pourtant le ciel est clément pour l'âme lasse ou meurtrie qui plie le genou au pied de la croix.

Centre d'information et de régulation des naissances

MONTHEY. - Le conseiller conjugal Roger Glardon sera absent jusqu'à nouvel avis. Le centre de planning familial continue à fonctionner et la conseillère assure la permanence les lundis de 14 à 15 heures, les mardis de 17 à 18 heures, place Centrale 3, second étage ou sur rendez-vous, tél. 025 4 66 11.

TRIBUNE LIBRE

Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

A propos de l'assemblée générale de la Fédération des musiques bas-valaisannes à Collonges

Dans les différents points cités à l'ordre du jour de cette assemblée, il y en avait un de réjouissant : l'admission dans la Fédération des musiques du Bas-Valais de la fanfare la « Persévérance » de Martigny-Combe. Selon les statuts de la fédération, « les sociétés nouvellement entrées dans la fédération prendront la dernière place du tournoi pour l'organisation du Festival ». Le tour de la « Persévérance » serait donc venu en 2003. Dans le compte rendu de l'assemblée paru dans le Nouvelliste du 6 novembre vous citez : « La fanfare l'Union Instrumentale de Troistorrents, marraine de la « Persévérance » s'efface élégamment dans le tournoi pour l'organisation du Festival au profit de la « Persévérance », nouvelle venue ayant des problèmes financiers. » Cette description des faits nous permettrait de croire que « l'Union Instrumentale » prendrait la place de la « Persévérance » en fin de classement. Ce n'est pas le cas. Troistorrent organisera le Festival en 1984 au lieu de 1983, toutes les sociétés suivantes verront leur tour venir une année plus tard.

Par conséquent, la fanfare « L'Helvétienne » de Morgins, entrée dans la fédération en 1963, attendra 1987 pour avoir son premier Festival. « L'Helvétienne » de Morgins, fondée en 1935 avait lors de ses premières années dans la fédération contracté plus de 70 000 francs de dettes pour survivre ; elle ne bénéficia d'aucune faveur, ce qui était normal !

Tout ceci pour assurer nos nouveaux amis de la « Persévérance » que nous sommes contents pour eux : ils ne traineront pas aussi longtemps que nous un lourd fardeau de dettes (nous en avons encore).

Nous n'avons pas combattu et nous ne combattons jamais les faveurs proposées et acceptées par l'assemblée générale à l'égard de la « Persévérance » car nous ne voulons pas refuser aux autres ce que nous n'avons pas eu.

Nous avons pensé bien faire en apportant ces précisions. Helvétienne, fanfare de Morgins

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

Imprimeur et éditeur responsable
Imprimerie Moderne de Sion S.A.
André Lusier, directeur.
Administration et rédaction : 1951 Sion, rue de l'Industrie 13, tél. 027/23 30 51-52. Cheques postaux 19-274.

REDACTION CENTRALE
André Lusier, rédacteur en chef, F. Gérard Gessler et Gaspard Zwissig, rédacteurs principaux, Gerald Rudaz et Roger Germainier, éditorialistes et analystes, Jean Pignat, secrétaire de rédaction, Roland Puppe et Pierre Fournier, rédacteurs de nuit, Jean-Paul Riondel et Jean-Marie Reber, rédacteurs de jour, Jean-Pierre Bähler, Jacques Mariéthoz et Gérard Joris, rédacteurs sportifs.

Service de publicité : Publicitas SA, Sion.

RECEPTION DES ANNONCES
Publicitas SA, Sion, avenue de la Gare 25, téléphone 027/21 21 11, télex 38 121

DELAI DE RECEPTION DES ANNONCES
Edition du lundi, le vendredi à 10 heures
Edition du mardi, le vendredi à 16 heures
Edition du mercredi au samedi, l'avant-veille du jour de parution à 16 heures
Avis mortuaires : la veille du jour de parution jusqu'à 18 h (en dehors des heures de bureau ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal au 027 23 30 51 jusqu'à 23 heures)

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES
Surface de composition d'une page : 289 x 440 millimètres
Corps fondamental : 8 (petit)
10 colonnes annoncées de 25 mm de largeur
5 colonnes réclames de 54 mm de largeur

TARIF DE PUBLICITE
Annonces : 56,5 ct le millimètre (colonne de 25 mm) hauteur minimum 30 mm
Réclames : 2 fr. 35 le millimètre (colonne de 54 mm)
Gastronomie : 1 fr. 40 le millimètre (colonne de 54 mm)
Avis mortuaires : 90 centimes le millimètre (colonne de 54 mm)
Rabais de répétition sur ordres fermes et sur abonnements d'espace.

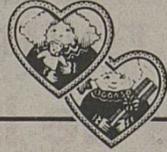
Image de saison



On ne se rassasie pas plus de ces images de l'automne que l'on pourrait se passer de pain. D'un coin à l'autre du Vieux-Pays elles diffèrent si peu qu'en les mettant bout à bout on ne reconstituerait qu'un seul tableau. Photo NF

NOUVEAU

Special Collection
COVER GIRL®



Une jolie idée de cadeau

Un choix fantastique. Les nouveaux tons fascinants de la mode. Une qualité exceptionnelle. Des produits purs et bien tolérés par la peau. Tout pour le maquillage: de l'ombre à paupières au vernis à ongles. Un set pratique, dans une élégante boîte cadeau.

2 crayons ombre à paupières, taille-crayon spécial, 6 fards à paupières, 1 mascara, 2 rouges à joues avec pinceau, 2 rouges à lèvres, 2 vernis à ongles.

La garniture complète **18.-**

Un beau cadeau que vous pouvez aussi vous offrir personnellement!

MIGROS

Cap sur Israël

Vivre, dans une animation intense, les us et coutumes de trois religions et s'adonner aux plaisirs de la plongée dans la mer Rouge.

8 jours de 525.- à 1600.-



Circuit et vacances balnéaires à Eilat. Chaque dimanche du 5/11/78 au 11/3/79, vols directs en Boeing 707 d'EL AL au départ de Zurich. Genève/Bâle-Zurich par vols d'appoint.

Hotelplan

Passez votre réservation à Hotelplan, Centre MMM «Métropole», av. de France, Sion 027 22 93 27 ou à votre agence de voyage.

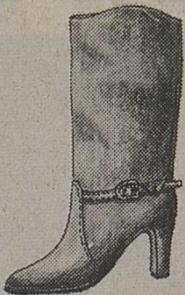
LE PLUS GRAND CHOIX EN VALAIS

Naturel



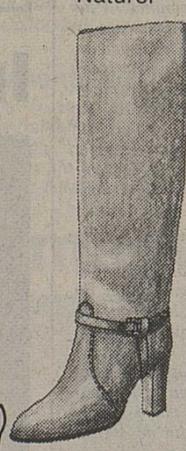
36/40
49.⁸⁰

Giacchio et brun foncé



35/40 **69.⁸⁰**

Naturel



35/40
69.⁸⁰

Box noir et beige



35/40
119.-

SION

Cantin

Centre commercial NOËS

Je cherche à travailler

vigne

environ 2000 m²

Région Valais central

Tél. 027/23 47 23
36-30657

Voiture de direction

Citroën CX 2400 Pallas

28 000 km, état de neuf, servo-direction vitres électriques radio-cassettes stéréo

Tél. 027/61 19 07
dès 18 heures
36-31388

Pour une coiffure plus jeune!



Permanente mousse avec

airboy

Erika Revaz, Sion

Salon Bel-Etage
Bât. Richelieu
Tél. 027/22 59 86

Coiffure de la Matze
Tél. 027/22 38 81

Pour toutes vos annonces **21 21 11**

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

Le journal de tous pour tous

Amis du «NF», transmettez ce bulletin à une connaissance. Si elle s'abonne, qu'elle nous signale votre geste pour qu'en fin d'année nous puissions vous témoigner notre reconnaissance de façon tangible.

Le premier quotidien du Valais vous offre

- les plus belles images en couleurs du Valais
- tous les sports, tous les sportifs de chez nous
- la réflexion non la sensation
- le courage d'une expression non moutonnaire

Le soussigné souscrit un abonnement au NF dès ce jour, au prix de

125.-

Jusqu'au 31 décembre 1979
(mois de novembre et décembre 1978 compris)

Nom : _____

Prénom : _____ Fils (fille) de _____

Profession : _____

Adresse exacte : _____

Lieu : _____

Date : _____ Signature : _____

Coupon à détacher et à retourner à l'administration du Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais, 13, rue de l'Industrie, 1951 Sion.
L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite un mois avant l'échéance.

Gagnez le plaisir de conduire!



Peugeot 104 SL

Grand concours
5 Peugeot 104 GL
à gagner!

Agrément de conduite. Plaisir rare de conduire **la spacieuse 104.**

Avec son tempérament. Avec son confort incomparable. Elle a ce que

d'autres voudraient avoir, **la 104.**

Elle est ce que d'autres voudraient être, **la 104.**

Alerte et confortable.

Une voiture à la française.

Agile, silencieuse et douce.

Peugeot 104: La petite Française silencieuse, vive et confortable.

Elle roule autrement. Elle se conduit facilement.

Elle roule mieux. Elle plaît, **la 104!**

Peugeot 104. Plus silencieuse. Plus douce.

Plus souple. Pleine de force. Mais toute différente! Une vraie Française brillante.

Confortable et robuste comme toutes les Peugeot. En France, on a un certain sens de la voiture.

Un goût inné de la voiture. **Peugeot 104.**

Pour ceux qui aiment conduire.

La Peugeot 104— sympathique jusqu'à son prix!

Par exemple **Fr. 8800.-** pour la 104 GL!

Un véritable prodige prestations/prix!

Demandez donc un essai—
découvrez un plaisir rare.

Vous aurez une triple chance de gagner l'une de

ces extraordinaires **104.** De fin octobre

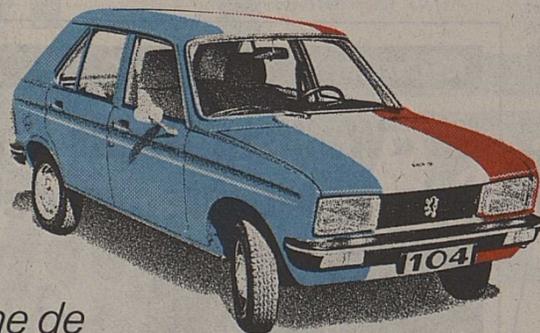
à fin décembre, Peugeot-Suisse S.A. tire au sort,

chaque quinzaine, une **104!** Participez, vous

aussi, à ce tirage en renvoyant

le billet de loterie

ci-dessous!



Billet de loterie

Si vous n'avez pas encore participé à notre loterie, envoyez-nous ce billet et vous prendrez part au prochain tirage.

Mais si vous allez faire un essai 104 chez le représentant Peugeot le plus proche, vous aurez 2 chances supplémentaires de gagner.

Prénom

Nom

Rue

NPA/Lieu

Date

A envoyer à: Peugeot-Suisse S.A., 3000 Berne 31.

PEUGEOT 104

Waro à l'enseigne valaisanne

WARO, importante chaîne de distribution alimentaire, regroupe dans toute la Suisse, à l'exception du Valais, neuf grandes surfaces de 5000 à 6000 m² ainsi que plus de 70 magasins traditionnels et bon nombre de restaurants.

Du 19 octobre au 4 novembre, le directeur général de cette importante entreprise, M. Bauer, a mis ses centres à disposition du Valais touristique, agricole et artisanal. Pour la première fois, la quasi totalité des stations valaisannes étaient présentes à cette grande action. Sur le plan de l'agriculture, un effort particulier a été consenti en faveur des vins et autres produits de la terre valaisanne. Preuve en est que plus d'un million de francs de marchandises ont été acquises directement dans notre canton. La vente de pain de seigle, de viande séchée et de vins notamment a obtenu un succès qui a dépassé les prévisions les plus optimistes.

Le coup d'envoi de l'action fut donné par les responsables de WARO, de l'UVT et de l'OPAV lors de conférences de presse qui se tinrent dans les différents centres, soit à Egerkingen (SO), Oberwil (BL), Volketswil et Bachenbühlach (ZH), Rickenbach (TG), Haäg (SG), Langwiesen (SH) et Berthoud (BE).

En ce qui concerne la présentation des

stands, un effort substantiel avait été consenti. A cet effet, un concours a été mis sur pied dans le dessein de récompenser le centre le plus original et le plus typiquement apprécié des experts valaisans de l'OPAV et de l'UVT mandatés par la direction de WARO pour attribuer le prix. De plus, un concours doté de nombreux prix (séjours en Valais, vins et autres spécialités valaisannes) a été proposé aux consommateurs et clients des magasins précités.

Nous relevons avec plaisir que les stations ont joué le jeu en mettant à disposition des centres du matériel d'exposition et du personnel d'information.

Pour ce qui est de l'animation, WARO et les responsables valaisans ont pris divers engagements : Roland Collombin, Michel Villa, les sculpteurs sur bois Eyer de Ried-Brigue, deux tisserandes d'Ernen, Air-Zermatt et Air-Glacières, la Société valaisanne de Zurich.

La manifestation fut un succès. Néanmoins, il va de soi que l'organisation d'une telle action n'est pas mise sur pied sans difficulté mais celle-ci n'entraîne cependant d'aucune façon l'impact général qui peut être qualifié d'excellent. On ne peut donc que souhaiter que d'autres chaînes de distribution donnent au Valais les mêmes possibilités à l'instar de ce que fit WARO.

IL Y A UN PEU PLUS DE 20 ANS

Mise en eau partielle du barrage de la Grande Dixence

MARTIGNY. - Les importants travaux nécessités par la construction des aménagements hydro-électriques ont toujours suscité un grand intérêt dans le public, tout particulièrement lorsqu'il s'agit d'usines d'accumulation dans les Alpes. Aux difficultés habituelles des chantiers s'ajoutent ici les risques de la montagne, les inconvénients du climat et les restrictions de l'éloignement.

Les problèmes techniques se doublent des problèmes humains. Ce fut le cas au barrage de la Grande-Dixence où 1500 ouvriers encadrés par un état-major technique et administratif, ont construit le plus haut barrage du monde.

Nous nous souvenons du jour de la première mise en eau partielle (17 juillet 1957). Le barrage commençait à travailler et à gagner sa vie. Son mur ne mesurait encore que 180 mètres de haut. La fanfare du chantier annonça l'ouverture de la vanne ; un jet puissant sortit de l'ancienne Dixence et commença à labourer les éboulis et à remplir l'espace séparant les deux barrages.

Parmi ces 1500 ouvriers, il en est un qui travailla là-haut de 1952 à 1968, tantôt à la digue, tantôt dans les galeries. C'est un authentique Bedjuid : Alexis Monnet. Il avait avec lui trois fidèles compagnons : Maxime Crettaz, Henri Gillioz, d'Isérables, et Camille Ravaz, de Corin.

Je l'ai rencontré l'autre jour et, avec son accent râpeux, il s'est mis à égrener des souvenirs.



Le quatuor d'inséparables formé de Maxime Crettaz, Alexis Monnet, Henri Gillioz et Camille Ravaz.

« C'était un dimanche matin de la première moitié du mois de septembre 1960. 5 h. 45.

Nous étions à Prafleuri à la moraine nord. Les « Macks » arrêtaient de rouler ; les pelles mécaniques « Lima » se taisaient ; les perforatrices se réduisaient jusqu'à la reprise du travail du lundi.

Je partis avec un collègue, à pied pour passer le col. A l'alpage de Cleuson nous cueillions les derniers génépis avant d'arriver au barrage.

Nous y rencontrons des chasseurs qui venaient voir où se logeaient les chamois car on était à une semaine de l'ouverture. Un beau spectacle. Les animaux prenaient le chemin des hauts, dérangés qu'ils étaient par la présence humaine.

Ensemble nous buvons quelques bonnes bouteilles de fendant ; nous mangeons du lard et du pain noir. On avait faim, sommeil aussi car nous avions travaillé toute la nuit pour le consortium Grande-Dixence. 66 heures par semaine plus un dimanche sur deux !

A Haute-Nendaz, nous trinquons encore le verre de l'amitié avec les amis du lieu qui travaillaient au barrage. Toujours à pied, mon camarade et moi avons rejoint Isérables et nos familles.

Arrêt bien court car il fallait se retrouver sur le chantier le lundi soir pour la reprise du travail. Toujours à pied.

Le barrage arrive bientôt au couronnement ; il reste encore deux ans de labeur.

Le 22 septembre 1962, la dernière benne était mise en place. Enrubannée, ornée de drapeaux. Une fête dont le souvenir reste gravé dans les mémoires.

Nous avons travaillé ensuite au démontage des installations. Les baraques, les chalets ont disparu un à un. Ensuite on a emmené les places qui avaient été meurtries par toutes ces installations de chantier. Car la région devait retrouver le même aspect que précédemment, demeurant seulement comme témoins d'une épopée, le barrage et le « Ritz ». (Réd. - Bâtiment administratif en aluminium servant également à abriter dortoirs, chambres et réfectoires.)

Avec Crettaz, Gillioz et Ravaz, j'ai travaillé ensuite à Arolla, à Ferpècle, aux installations de pompage des eaux basses ; au collecteur de Cheillon.

Fin octobre 1968, lorsque la neige recouvrit la région, le moment fut venu pour nous de « paqueter », car les travaux étaient terminés, quelques hommes seulement restant sur place pour la surveillance des usines et du barrage.

Nous étions bien gardés là-haut par les sommets imposants des Alpes valaisannes : la Dent-Blanche, les Aiguilles-Rouges, le Mont-Blanc de Cheillon, le Pigne d'Arolla, le Mont-Collon, les Aiguilles de la Tza, les Dents-de-Vésivi et d'Hérens. Nous connaissons aussi dans ces parages les trois cabanes de Bertol, des Vignettes, des Dix dont les souvenirs restent. Combien de nuits y

avons-nous passé en jouant aux cartes, en écoutant les récits des gardiens. Surtout ceux de Nicolas Sierro.

De bons souvenirs.

Mais aussi hélas de moins bons.

Car beaucoup d'ouvriers ont perdu leur vie dans cette gigantesque entreprise, cette œuvre grandiose. Près de 80 hélas. Si ce n'est plus.

Le barrage de la Grande-Dixence est un ouvrage « poids ». Il a fallu mettre en place six millions de mètres cubes de béton pour le réaliser. Les agrégats ont été amenés de Prafleuri après avoir passé dans les giratoires ; par tapis roulant on les transportait dans les silos de Blava et dans la tour à béton du Chargeur, à proximité de la digue.

Les galeries d'amenée dans lesquelles j'ai travaillé, mesurent 87 kilomètres de longueur car on a capté les eaux jusqu'à Zermatt, Randa.

Pour que les ouvriers travaillant sur ces différents chantiers puissent meubler leurs loisirs, Grande-Dixence SA avait formé sur place des équipes de football, de ski et aussi une fanfare dont je faisais partie.

C'est une belle époque que notre pays a vécue. Au mois de mai 1975, nous nous sommes retrouvés une fois encore pour fêter ensemble et remuer des souvenirs. Car nous ne nous étions plus revus depuis une dizaine d'années. C'était à l'usine de pompage d'Arolla. Fête à laquelle a voulu s'associer M. Eric Choisi, directeur.

Le barrage a été achevé cinq ans plus tôt que les prévisions les plus optimistes. Si certains de nos villages ont changé d'aspect, si les bâtiments ont vu leurs façades recrépies, restaurées, si le confort intérieur s'est installé, n'est-ce pas au travail assidu de tous ces ouvriers, sobres et travailleurs qui ont laissé les plus belles années de leur vie à l'édification d'une œuvre maîtresse, qu'on le doit ?

Eux qui jour après jour ont accompli leur tâche, à quelque échelon des travailleurs qu'ils aient appartenu, montant le barrage, perçant les galeries, lentement, inexorablement. Ils se rappellent. Egrenant alors leurs souvenirs comme l'a fait Alexis Monnet, ils peuvent dire à leurs petits-enfants, avec une légitime fierté : « Moi aussi, j'ai travaillé là-haut ! »

Propos recueillis par Em. B.

Automne bucolique au bord du Rhône



MARTIGNY. - Nos troupeaux de moutons achèvent l'un après l'autre un voyage qui a duré des mois. Par monts, par vaux, ils s'en sont allés brouter l'herbe des montagnes, ont traversé des névés, parfois des glaciers. Et puis, lentement, conduits par les moutonniers et leurs chiens, étape après étape, ils ont rejoint la plaine et suivent mainte-

nant les berges du Rhône où la nourriture est encore abondante. Dans l'air glacé du matin, puis sous le soleil rasant d'automne,

ces ovins animent le paysage avant de regagner les enclos, les bergeries où ils passeront l'hiver.

Monthey

Le « Walliser Brass Band » à la Sainte-Cécile de l'Harmonie



A gauche, Dany Bonvin, champion suisse trombone 1978, et à droite, Stéphane Clivaz, champion suisse cornet 1978. A noter que ces deux musiciens sont âgés de 14 ans seulement.

MONTHEY. - Jeudi 18 novembre à 20 heures à l'église paroissiale, l'Harmonie municipale, en collaboration avec l'ensemble « Walliser Brassband » donnera un concert unique dans le cadre des manifestations de la Sainte-Cécile.

Sous la direction du professeur I.F. Groba, l'Harmonie municipale interprétera quatre œuvres, à savoir : *Sinfonia*, de Bach ; *Canon sur une basse obstinée*, de Pachelbel ; *Air*, de Bach et *Symphonie N° 7* (2^e mouvement), de Beethoven.

Quant au Walliser Brassband qu'il n'est plus besoin de présenter tant sa réputation est grande, il interprétera les œuvres suivantes sous la direction de J.-C. Dorsaz : *Hymn Hanover*, de W. Croft ; *New Colonial* (marche), de Hall ; *Silver* (Area

Aheads Among the Gold, de S. Boddington avec en soliste Stéphane Clivaz, champion suisse cornet 1978 ; *In Schwitterland* (pot pourri), de E. Ball ; *Recitative and Romance*, de R. Heath avec, en soliste, Dany Bonvin, champion suisse trombone 1978 ; *Moorside Suite*, de G. Holst ; *Ballerina* (paso-doble) de K. Bootz.

Le samedi 18 novembre, un quatuor de saxophones de l'Harmonie municipale se produira, à la messe de 18 heures, avec le programme suivant : *Ouverture*, de Haendel ; *Largo*, de Haendel ; *Sinfonia andante*, de Bach et *Réjouissance*, de Haendel.

Ce sera donc une importante et très belle manifestation de nos musiciens, qui entendent rendre hommage à leur patronne.

Conseil
BPS
17

Souscrire aux plans d'investissements de la BPS (dès Fr. 50.- par mois), c'est assurer un rendement d'année en année, avec l'avantage de voir son argent participer à la croissance économique.



Chaque succursale de la BPS met un spécialiste à votre disposition. Il vous expliquera cette forme intéressante d'investissement.

BANQUE POPULAIRE SUISSE
un choix qui s'impose



Trois pères missionnaires à Saxon

SAXON. - Trois pères rédemptoristes de Lyon sont chez nous pour trois semaines de mission. Ce sont les R.P. Pourcelot et Prévot de France et le R.P. E. Rey-Mermet, valaisan.

La première semaine s'est passée à visiter tous les foyers. L'accueil a été partout excellent.

Les deux semaines à venir, du 12 au 26 novembre, comportent une série d'assemblées générales ouvertes à tous, adultes et jeunes, à l'église. Et également des réunions d'échange dans les familles.

Le but de la mission est un recyclage

de la foi offert à tous et un temps de réflexion sur le sens de la vie. Qui ne se sentirait pas concerné ? On a besoin de vivre, mais plus encore de raisons de vivre ?

Les sacrements, la prière, le chapelet ont leur place irremplaçable dans la mission.

« Ouvrez toutes grandes les portes au Christ, a dit au monde le 22 octobre Jean-Paul II. C'est cela la mission. »

En montagne, « suivez le guide ». Pendant la mission « suivez le programme ».

Le conseil pastoral

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Bureau-service R. Göttier à Sierre

cherche

mécanicien machines à écrire

OU
mécanicien-électricien

pour être formé sur caisses enregistreuses

apprenti sur machines à écrire

Tél. 027/55 17 74

36-2640



L'administration communale lausannoise
cherche

sous-chef d'usine à l'usine de Lavey

en possession du diplôme d'ingénieur-technicien électricien ETS.

Expérience dans les installations électriques à haute et basse tension et dans l'automatisation d'installations de production d'énergie. Collaboration dans la direction des travaux d'exploitation, d'entretien d'une usine hydroélectrique au fil de l'eau et d'un réseau de distribution 6 kV. Le candidat sera astreint à un service de piquet. Permis de conduire catégorie A. Age maximum: 35 ans.

Offres à adresser à la direction des services industriels, service de l'électricité, case postale 64, 1000 Lausanne 9, ou téléphoner (021/43 84 69) qui enverra une formule d'inscription.

22-101

On cherche à Sion

dame(s)

pour nettoyages dans locaux scolaires 3 à 4 heures tous les matins dès 7 h. 30

Tél. 027/22 25 82

36-31557

Pour mon restaurant à Montreux, je cherche

1 serveuse et 1 serveur

Place à l'année, horaire agréable, libre le dimanche. Personnel stable exigé.

Tél. 027/38 12 08

*36-302836

On cherche

une sommelière

Hôtel-restaurant du Soleil, Sion
Tél. 027/22 16 25

36-3460

Café environs de Sierre cherche

une sommelière

Débutante acceptée.

Tél. 027/58 11 22

89-198

Travail à domicile

On cherche tricoteuse main

Très soigneuse

Tél. 027/23 48 12

BOUTIQUE

Penelope

Sion

36-759

Société de vente directe cherche

représentant(e)

pour collaborer avec la direction

Pour un premier entretien:

tél. 025/4 44 19

143.556.445

Vous cherchez un emploi?



Vite une annonce dans le «NF»



Super-Hit

Hachis de bœuf

1 kg 8.90

ACTION

Bouilli sans os kg **10.90**

Ragoût de bœuf kg **12.90**

Rôti de bœuf également lardé kg **16.90**

Foie de bœuf kg **6.90**

Notre garantie: satisfait ou remboursé!

Prix valables du 15 au 18. 11. 1978

Viande fumée pour la choucroute

Lard maigre kg **6.90**

Carrés kg **19.50**

Cou sans os kg **18.50**

Jambon kg **16.50**

Langues de bœuf kg **11.50**

Charcuterie

Jambon paysan 1er choix 100 g **1.45**

Mortadelle Géante 1er choix 100 g **-.75**

Saucisses de Francfort 2 paires 240 g **2.75**

Cervelas 1 paire 200 g **1.10**

Saucisson sec pur porc à manger cru 100 g **1.75**

Actuel

Cuisses de poulet (cong. imp.) kg **6.50**

Lapins (cong. imp.) kg **5.50**

Emincé de poulet (cong. imp.) kg **12.50**

Escalopes de dindes (cong. imp.) kg **13.50**

Tête de veau kg **5.50**

Etes-vous initiatif et indépendant?

Si oui, rejoignez notre équipe comme

représentant

(activité précédente peu importante)

Nous demandons:

- assiduité et engagement total

Nous offrons:

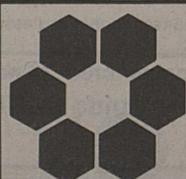
- position de vie assurée
- assistance de vente continue
- fixe, frais et commissions
- prestations sociales modernes

Les candidats suisses et étrangers avec permis C sont priés de retourner le coupon sous chiffre OFA 14835 Rb à Orell Füssli Annonces, case postale, 5401 Baden.

Nom: Prénom:

Rue:

Localité:



PLACETTE

Mercredi 15, de 14 h. 30 à 17 h.
DISTRIBUTION GRATUITE DE TARTINES AUX ENFANTS!

Dès aujourd'hui

RADIO TV STEINER vous offre

3 chèques-cadeaux de 50.- chacun

Ce n'est pas un rabais, mais un chèque-cadeau. Non cumulable, non remboursable, valable sur les appareils d'au moins 50.-

50.-

chèque cadeau Fr.

Chaque fois que vous louerez ou achèterez une TV couleur neuve ACEC 43006 ou 43007, VISOSTAR 1400, 3600 et 2600 ou une chaîne stéréo neuve AIMOR 403 FL.

à Sion 27, Place du Midi (027) 23 28 27
à Martigny 12, rue de la Nouvelle Poste (026) 2 61 60

pour conseils à domicile (027) 55 04 25 (026) 2 55 93 (j. 9 h. 30)

RADIO TV STEINER

ALIMENTATION K

Rôti de génisse dans l'épaule	le kilo	18.60
Ragoût de génisse 1 ^{er} choix	le kilo	12.90
Bouilli de génisse	le kilo, dès	12.80
Foie de génisse	le kilo	6.80
Rôti haché 1 ^{er} choix	le kilo	9.—
Lait upérisé	le litre	1.20
Thé Lipton	le paquet de 20 sachets	-.95

KUCHLER-PELLET s.a.

aux galeries du midi sion.

A vendre
Renault 4 L
28 000 km
Excellent état
Equipement d'hiver
Prix à discuter.
Tél. 027/38 24 05
*36-302825

Publicitas 21 21 11

Hiver estival ANTIGUA

Le joyau des Caraïbes

Une plage comme on n'ose à peine en rêver. Ni algues, ni pierres, ni oursins, ni lames, ni Hôtel avoisinant, rien que du sable, des collines verdoyantes et des milliers de cocotiers.



Hôtel Jolly Beach
Hôtel Hawksbill

9 jours: Sfr 1690.-

16 jours: Sfr 1950.-

sont inclus avion, transferts, chambre et petit déjeuner, ainsi que tous les sports nautiques.

UNIVERSAL AIR TOURS

Départs de Zürich, chaque mercredi du 20 décembre au 2 mai par DC-8 de la Balair.

SUAC SA, Agence Générale
4002 Bâle (siège principal)
Steinenbachgässlein 34
Tél. 061/22 15 44

8021 Zürich
chez Robert Ober
près de la Sihlbrücke
Tél. 01/22108 68

ainsi que chez toutes les agences de voyages renommées.

Du nouveau au drive•fi Center Blaupunkt:

Oyez, oyez.
Le drive•fi Center Blaupunkt déparasite votre voiture de façon optimale.

P. Guex 42, rue de Grd St Bernard 1920 Martigny 026 - 2 20 06
Nicolas Edgar 1951 Sion 027 - 23 22 62

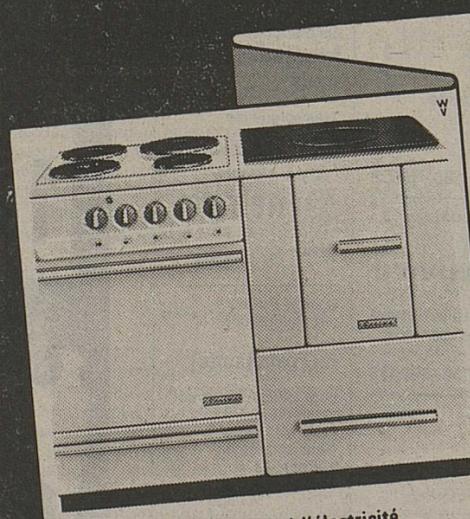
drive•fi Center Blaupunkt.

CHEMINÉE « Franklin » en fonte

Prix: Fr. 1350.-
Prix: Fr. 950.-

Renseignements et documentation: COGESA, case postale 42 1816 Chailly-Clarens 22-3528

Sarina



Pouvoir cuisiner au bois et à l'électricité simultanément! N'est-ce pas merveilleux! Nous vous offrons cette possibilité avec le nouveau combiné électricité et bois SARINA. Vous avez à disposition trois modèles de cuisinières à bois de largeur différente: 420, 550 et 835 mm. Nos représentants et revendeurs vous renseigneront, sans engagement de votre part, sur les caractéristiques et qualités de cet appareil, simple, robuste, esthétique qui vous permettra d'aménager votre cuisine selon vos désirs et la place à disposition.

Prix dès Fr. 1.553.-

- Cuisinières combinées (électricité et bois)
- Cuisinières électriques
- Cuisinières à bois
- Combiné de cuisson et de chauffage central
- Ensembles de cuisine normes et sur mesures
- Cuisinières de restaurants et d'hôtels
- Chaudières pour cuisines militaires et pour locaux de protection civile
- Parois chauffantes, convecteurs et radiateurs
- Radiateurs électriques à huile
- Boîtes aux lettres
- Plafonds métalliques

Je désire la visite de votre représentant

Veillez découper l'annonce entière en désignant d'une croix les articles qui vous intéressent et l'envoyer à l'adresse sous-mentionnée. Nous vous ferons parvenir la documentation désirée. NFV

Nom _____
Adresse _____
envoyer aux Etablissements Sarina SA 29, Route des Arsenaux 1701 Fribourg Tél. 037 22 24 91

Un VRAI quotidien: le Nouvelliste



DURS D'OREILLE

Les toutes dernières nouveautés
Prothèse auditive électronique. Lunette et earets acoustiques à transistors. Voie aéro-tympanique et conduction osseuse. 1430

AUDITIS - E. Tharin
Avenue de France 23, Lausanne
Tél. 021/24 07 07

Centre de rééducation de l'ouïe au moyen d'appareils acoustiques.
Essais sans engagement - Rééducation gratuite.
Démonstration - Service de dépannage.
Fournisseur conventionnel de l'assurance-invalidité.

Démonstration mercredi 15 novembre, de 14 à 17 h.
MARTIGNY, Guido de Vincenti

Radio-Télévision
Av. de la Moya 2
Tél. 026/2 25 89

Studio meublé

A louer à Martigny
Fr. 310.-, charges comprises

Tél. 026/2 68 47
heures des repas

36-4646

Association des parents d'élèves du collège de Sion :

La nécessité d'une franche collaboration

SION. - Vendredi dernier se tenait à l'aula du collège, l'assemblée générale de l'Association des parents d'élèves du collège séduois. Née du besoin exprimé d'établir des relations directes entre les enseignants et les parents d'élèves, l'APECS a été constituée le 26 janvier 1978, au cours d'une assemblée réunissant 49 personnes. Les statuts furent soumis au Département de l'instruction publique le 27 février et approuvés par son chef, M. Antoine Zufferey. Le 9 octobre dernier, 162 membres étaient enregistrés, venant ainsi rassurer le comité quant aux perspectives d'avenir.

Vendredi dernier, après les souhaits de bienvenue, le procès-verbal de la séance constitutive de l'association, le rapport d'activité, les comptes et leur approbation ainsi que le programme d'activité 78-79, M. Gilbert Fournier, psychologue et conseiller en orientation scolaire et professionnelle au lycée-collège de Sion, aborda différents sujets mis au centre de nos préoccupations actuelles.

Ainsi, dans un premier thème, il parla du rôle de conseiller d'orientation au lycée-collège en relevant notamment que le choix professionnel s'avérait être un compromis entre des aspirations personnelles et les exigences de la réalité scolaire, professionnelle ou économique. Aux élèves se trouvant en difficulté d'adaptation au début ou en cours d'études, aux bacheliers hésitants quant au choix d'une faculté universitaire ou aux étudiants cherchant à mieux se connaître, le conseiller d'orientation tente d'apporter des solutions par des examens psychologiques, des entretiens et par diverses mesures d'information. Cette orientation qui exige une franche collaboration, ne doit en rien diminuer la responsabilité des jeunes, de leurs parents et des maîtres chargés de leur formation.

M. Gilbert Fournier parla ensuite de l'avenir des universitaires et des difficultés rencontrées par ces derniers auprès des facultés exigeant actuellement beaucoup de candidats aux divers grades qu'elles décernent. Les taux d'échecs y sont plus élevés qu'au lycée. Aussi, afin d'améliorer constamment la formation et l'orientation

des étudiants valaisans, des contrôles réguliers sont entrepris auprès des anciens élèves ayant effectué le passage du lycée à l'université.

Mais, si ce handicap peut aisément être maîtrisé, en revanche, le passage de l'université à la vie professionnelle pose un problème beaucoup plus complexe. En effet, aucune prévision ne peut être établie quant à la situation économique, et le marché de l'emploi des universitaires. On assiste actuellement à une « banalisation » des diplômés universitaires et à une compétition croissante. Ainsi, bien des Valaisans se voient contraints de travailler hors canton (48,5% selon une récente enquête réalisée sur 600 anciens boursiers). Nombreux sont ceux qui souhaiteraient rentrer au pays mais évidemment à la condition de pouvoir trouver « un poste intéressant ». Ne perdons pas de vue que les titres universitaires ne garantissent pas, ipso facto, un travail approprié à la formation reçue. Il y a toujours de l'avenir pour les jeunes motivés, les travailleurs tenaces, même s'ils doivent modifier et différer quelque peu la réalisation de tel projet de carrière. D'autres possibilités existent pour les bacheliers valaisans : ces possibilités sont hélas généralement très peu choisies alors même qu'elles pourraient offrir de l'avenir.

Signalons pour conclure qu'une journée des parents se tiendra le 16 décembre prochain et permettra peut-être de résoudre les cas en difficulté ou viendra simplement renforcer les liens existants et nécessaires entre maîtres et parents.

Association valaisanne des professeurs de l'enseignement secondaire, 1^{er} degré

Vers une assemblée générale importante

SION. - Demain, mercredi 15 novembre, se tiendra à la salle du cinéma Capitole l'assemblée cantonale de l'Association valaisanne des professeurs de l'enseignement secondaire, premier degré.

Cette journée débutera à 9 heures par l'assemblée cantonale et sera suivie à 10 h. 15 par l'assemblée de section. Cette dernière verra après le rapport du comité, la nomination d'un membre au sein de celui-ci ainsi que des propositions individuelles. A 11 heures, différents thèmes seront abordés, tels que les questions pédagogiques, sciences, géographie, mathématique et allemand. Un dîner à 12 h. 15 viendra interrompre momentanément ce programme qui reprendra à 14 h. 30 par une conférence qui sera donnée à la salle de la Matze à l'occasion du 150^e anniversaire de l'école valaisanne.

Une journée qui intéressera certainement bon nombre de parents et enseignants.

Une action bien comprise

Il y a une semaine environ, nous vous disions que la Société du théâtre avait lancé l'action « fauteuils » destinée au remplacement des sièges.

Aujourd'hui nous pouvons annoncer le succès de ce mouvement puisque plus de 100 fauteuils sont déjà souscrits.

Il n'y a rien d'étonnant à cela puisque les premiers inscrits furent le président Carruzzo et Georges Haenni qui a tant fait pour cette salle, et cette sympathie démontre bien l'attachement des Séduois aux souvenirs vécus il y a plus d'un demi-siècle.

Nous sommes persuadés que l'inauguration officielle prévue pour le 24 novembre avec une deuxième soirée le 25, connaîtra un succès sans précédent. Tout Sion voudra voir ce que l'on a fait de l'argent dépensé, et et comment on a tiré parti de ce vétuste bâtiment.

Le programme varié démontrera que tant la musique vocale ou instrumentale, que le théâtre, trouveront un plateau idéal pour leurs productions. Le rapport des acousticiens et concluant : la salle a encore gagné en qualité sonore.

Nous reviendrons sur les œuvres qui seront interprétées, et c'est avec impatience que nous attendons le jour J, une location sera annoncée à temps.

Une entreprise valaisanne à l'honneur



M. Titzé explique aux membres du groupe ERFA, le fonctionnement du département informatique. On reconnaît (deuxième personne depuis la gauche) M. Wiegand, président de l'Association suisse des opticiens.

SION. - Ce dernier week-end, une quinzaine d'opticiens suisses du groupe ERFA se sont réunis à Sion, pour leur assemblée générale. Ce groupe international s'occupe principalement du développement économique de la profession d'opticien, de la qualité des produits mis sur le marché, ainsi que de la surveillance des prix.

Depuis deux ans, la maison Titzé a été choisie parmi plus de 400 magasins, pour figurer au nombre des 15 entreprises les plus représentatives de Suisse dans le domaine de l'optique.

Le dimanche 5 novembre a été consacré à la visite des nouveaux ateliers de montage de lunettes et d'entretien de verres de contact, ainsi qu'à une série d'installations électroniques pour le traitement des don-

nées techniques de la lunetterie. La maison Titzé innove sur le plan international et c'est tout à l'honneur de cette petite entreprise valaisanne qui a su, après plusieurs années de travaux et de recherches, mettre au point une nouvelle conception de travail qui permet la rationalisation dans le domaine de l'organisation du magasin d'optique. Ainsi, plus de temps et d'attention sont consacrés au service de la clientèle.

L'impression ressentie par les participants a été considérable et, l'enseignement recueilli par ces nouvelles techniques de travail, des plus profitables pour une profession qui se dévoue au service de l'amélioration de la vue.

Assemblée générale de l'AVPES, 2^e degré

Un ordre du jour chargé

SION. - L'Association valaisanne des professeurs de l'enseignement secondaire du deuxième degré tiendra demain, mercredi 15 novembre à l'école normale des garçons, son assemblée générale 1978.

Cette journée débutera en musique dès 9 heures bientôt suivie par l'assemblée statutaire avec à l'ordre du jour, le contrôle des présences, l'adoption du P.V. de Saint-Maurice 1977, une discussion et un commentaire sur ce procès-verbal. Viendront ensuite le rapport des vérificateurs et adoption des comptes, une discussion sur l'avenir de l'association, le budget et les cotisations. L'on parlera également de l'état des membres, d'élections statutaires (comité, délégations diverses) ainsi que de l'élection du président. Dans les divers nous

remarquons que la semaine de cinq jours en fait partie.

A 11 h. 30, un apéritif offert par la bourgeoisie de Sion, viendra distraire les participants de même le repas qui sera servi à 12 h. 15 à l'internat de l'école normale des garçons.

L'AVPES 2^e degré, rejoindra à 14 h. 30 son homonyme 1^{er} degré à la salle de la Matze pour assister à la conférence organisée par la FVAP dans le cadre du 150^e anniversaire de la première loi sur l'instruction publique.

Précisons que cette conférence sera donnée par le professeur Roller.

Gageons que le public saura venir en nombre assister à cette journée prometteuse d'enrichissement.

Demain, à 14 h. 30, à l'hôtel du Rhône :

LE MAROC ET LE RWANDA : DEUX FILMS À VOIR

Sous les auspices de l'Université populaire et Pro Senectute

SION. - C'est bien dans la salle de l'hôtel du Rhône, ce mercredi, que M. F. Gérard Cessler présentera, à 14 h. 30, deux films à l'intention des personnes du 3^e âge, mais aussi à tous ceux et celles qui disposent de leur temps.

Mission accomplie a été tourné au Rwanda dans le pays des « mille collines » ; une visite dans les missions mais aussi à

travers des paysages très particuliers. Des images très réalistes également qui donnent à réfléchir.

Le Maroc aux mille facettes est un zigzag à travers des sites et des collines très différentes les unes des autres ; c'est aussi un reflet de la vie d'un peuple vu tel qu'il est sans mise en scène et sans concession.

Cette séance est organisée par l'Université populaire et Pro Senectute.

Appel aux aînés du Valais

« Le pèlerinage diocésain à Valère, le 17 septembre dernier, fut, à l'évidence, un point culminant de cette année des vocations. Les 12 000 « pèlerins de l'espoir » vécurent des heures inoubliables. Si ce pèlerinage apparaît comme un sommet parmi les activités de cette année des vocations, il est aussi un nouveau point de départ. Les paroisses et les familles sont invitées à prier pour que les appels à la vie religieuse et sacerdotale soient entendus. »

(Equipe-information du pèlerinage)

Comment les aînés vont-ils répondre à cet appel ?

Mgr Schwery lui-même leur disait lors de la journée « Vie montante » du 9 avril à Sion :

« L'Eglise a besoin des aînés qui forment une communauté importante, surtout au niveau des vocations, car les anciens ont une valeur d'exemple ; les jeunes les observent et les jugent... »

Pour aider les aînés du Valais à répondre à cet appel, le mouvement d'aînés « Vie montante » organise une retraite de 3 jours à Notre-Dame du Silence à Sion du dimanche soir 26 novembre au mercredi 29 novembre 1978.

Thème : L'Angelus, moyen d'être soi-même disponible à Dieu, serviteur et servante du Seigneur :

- a) pour en donner l'exemple aux jeunes
- b) pour offrir son oui quotidien en faveur de ceux qui sont appelés au oui de la vocation sacerdotale et religieuse.

Ainsi l'Angelus pourrait nous aider à faire

Hommage à Noëlle Juillerat-Dessimoz



Jamais, non jamais sans doute nous ne comprendrons pourquoi le destin peut être aussi pénible. « Atroce devrions-nous dire ».

Pourquoi ? Pourquoi ? Pourquoi a-t-il fallu que Noëlle nous quitte de manière aussi subite, sans avoir pu dire un dernier adieu à ceux qu'elle aimait ? Sans avoir pu, à sa sœur qu'elle visitait, laisser supposer que cette visite serait la dernière ?

A mesure que les jours de séparation se succèdent, nous mesurons combien est grand le vide que sa mort a creusé.

Pourquoi a-t-il fallu que son Jean-Pierre avec qui elle avait formé ce couple enviable et enviable demeure seul, à errer, partagé entre la cruelle douleur de la séparation et les lumineux souvenirs qu'elle lui laisse ?

Pourquoi a-t-il fallu que sa mère, son père, ses sœurs et tous les siens en soient réduits à venir, sur sa tombe fleurie, verser les larmes de l'adieu ?

Pourquoi a-t-il fallu que son neveu, ses cousins et ses amis soient obligés de porter sa dépouille à sa dernière demeure terrestre ?

Pourquoi ? Pourquoi ? Sans doute, jamais nous ne comprendrons.

Au delà du chagrin qui conduit au désespoir, il nous reste l'espoir de revoir Noëlle.

Nous n'avons jamais apprécié combien elle était merveilleuse. Qu'elle nous pardonne, et de là-haut soit notre guide.

Elle restera pour nous l'image d'un être merveilleux au sourire franc, au rire cristallin et à la chaude présence.

Nous la pleurons, mais ne l'oublions jamais.

Adieu petite Noëlle. Son cousin P.Y.



Avec la Fédération des fanfares du Centre...

Vers le prochain festival

AVEN. - Dimanche dernier, à la salle paroissiale d'Aven, s'est tenue l'assemblée des délégués de la Fédération des fanfares DC du centre, sous la présidence de M. Albano Udry, et en présence de MM. Henri Roh, préfet, et Georges Roten, premier vice-président du Grand Conseil.

Cette assemblée, contrairement à ce que pourrait laisser croire le titre de cet article, ne fut pas uniquement consacrée au prochain festival 1979. Loin de là !... A l'ordre du jour, figuraient près de dix objets, dont le rapport d'activité de la fédération, le problème de la fanfare des jeunes et l'éventualité d'une collaboration entre la fédération et le journal Valais-demain.

Malgré l'importance de cet ordre du jour, l'assemblée fut rapidement menée, grâce à l'entregent et à l'énergie de son président, M. Albano Udry.

Après les souhaits de bienvenue du préfet Henri Roh, qui présenta fort agréablement la commune de Conthey et le petit village d'Aven, après approbation du procès-verbal de la dernière assemblée, des comptes et du rapport d'activité de la fédération, M. Albano Udry soumit aux délégués l'idée d'une collaboration entre la fédération et le journal Valais-demain.

Il appartient à M. Vincent Vuignier, administrateur de ce journal, de présenter les avantages respectifs que tireraient de

cette collaboration entre la fédération et Valais-demain. Bientôt soutenu par M. Bernard Bomet qui se déclare « entièrement satisfait de cette solution » et, plus tard, par M. Georges Roten, qui estime que « cette coordination entre le journal et la fédération lui fait particulièrement plaisir », cette idée de collaboration est unanimement acceptée par les délégués. Après que M. Charly Cottagnoud, au nom de la fanfare « l'Echo des Diablerets » eut présenté le prochain festival 1979, dont il est président du comité d'organisation, après que M. Georges Roten eut prononcé de pertinents propos sur la musique et les fanfares, le président de la fédération, M. Albano Udry, put clore les débats en invitant les musiciennes et les délégués à regarder un film sur le festival de Nendaz.

GASTRONOMIE

Restaurant PLACETTE
Aujourd'hui
Piccata Milanaise
*
Risotto au safran
*
Salade verte
5.50
PLACETTE
Monthey/Noës-Sierre

NF
Chaque jour
38 122* familles dont 88,5% par abonnement régulier soit plus de 95000* lecteurs
vivent à l'heure valaisanne au rythme d'une actualité intense, illustrée en couleurs
* Chiffres officiellement contrôlés par la REMP

GRAIN DE SEL

Pour que tout ne soit pas perdu...

- Certaines gens vivent encore dans un isolement total...
- Il n'est pas nécessaire d'aller bien loin pour savoir que des êtres humains vivent très retranchés, isolés, repliés sur eux-mêmes, dans un ennui mortel. Des gens qui ne peuvent plus se mouvoir, néanmoins capables de dialoguer, des hommes et des femmes ayant accumulé des souvenirs désormais perdus, parce qu'on ne les questionne plus. Hors circuit qu'ils sont. Presque rejetés, repoussés. Déjà dans les ténèbres. Et eux se montrent discrets. Ils nous cachent ainsi les maux dont ils souffrent.

C'est à nous qu'il appartient d'aller à eux et de ne pas les abandonner.

Prenons le temps de les rejoindre, de temps à autre. Intéressons-nous à ce qu'ils furent, aux gens qu'ils ont côtoyés, aux choses qu'ils ont vues, aux évolutions qui les ont étonnés.

En leur compagnie, je suis sûr que nous ne nous ennuyons pas.

Et eux revivraient dans la joie de se raconter.

Isandre

Service du feu: exercices d'automne

SION. - En raison de la récente période militaire du régiment 6, les exercices d'automne du service du feu avaient été reportés récemment à une date ultérieure.

Ainsi, samedi prochain, 18 novembre 1978, toute la compagnie séduinoise, des banlieues et de Bramois s'exerceront à ces pratiques automnales. Ces dernières débuteront à 7 h. 30 et trouveront leur terme à 17 h. 30. Une interruption entre 11 h. 30 et 13 h. 30 a été prévue, afin de laisser respirer un tant soit peu les participants à ce cours.

Le rassemblement a été fixé au centre du feu et de la PC à Platta.

Quant aux cadres de la ville, des banlieues et de Bramois, ils se retrouveront les samedis 21 et 28 novembre prochains, avec les mêmes horaires que cités plus haut.

Etre « bien dans sa peau » souci constant pour chacune d'entre nous !

Une nouvelle discipline, visant ce but a vu le jour sous la forme de « gymnastique pour ménagères ».

Ce nouveau cours de gymnastique douce est destiné aux dames n'ayant plus fait de gymnastique depuis longtemps.

Le cours du mardi après-midi étant complet, nous avons le plaisir de vous informer que nous ouvrons un deuxième cours, qui aura lieu chaque mercredi matin, de 9 à 10 heures, à la salle de rythmique de l'école protestante (sommets du Grand-Pont).

Les dames, qui ne désirent pas faire partie de la société, paieront 3 francs par cours ou 30 francs par trimestre. Les renseignements et inscriptions sont pris par la monitrice responsable : Anne-Marie Frank, téléphone : 22 49 21.

Invitation cordiale à toutes !

Sierre, Noble Contrée, val d'Anniviers

Musique: assemblée de la fédération

VISSOIE. - La Fédération des musiques de Sierre et Loèche tenait dimanche ses assises à Vissoie, après le festival qui s'est déroulé dans le village médiéval. La musique l'Echo des Alpes accueillait le comité de la fédération ainsi que les délégations des dix-sept fanfares.

Après un défilé ouvert par la fanfare de Vissoie, c'est sur la place de fête que fut offert le vin d'honneur servi par le vice-président de la municipalité, M. Simon Epiney. Un concert bienvenu dans la lumière automnale rappela à chacun la belle fête du mois de mai en ces lieux.

L'assemblée fut ouverte à 14 heures précises par le président de la fédération, M. Yvon Zuber, qui salua chaque délégué par un appel nominatif. Puis ce fut un instant de recueillement à la mémoire des musiciens disparus.

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de la dernière assemblée rédigé par le secrétaire, M. Jean-Louis Zufferey, les délégués ont pris connaissance des comptes de la fédération qui se soldent par un bénéfice de l'exercice de 1 354 fr. 90 et une fortune de 16 260 fr. 55. M. André Genoud, vérificateur des comptes, donna décharge au comité.

Festival de Chalais

C'est la fanfare l'Avenir de Chalais qui organisera le 79^e festival, le 20 mai 1979. A ce sujet, le président du comité d'organisation a été élu au sein du comité de la fédération pour l'année en cours. Il s'agit de M. Edmond Rudaz. Ce dernier préside le comité d'organisation entouré de MM. Francis Rudaz, Gérard, Jocelin et Jacques Perruchoud.



M. Raymond Epiney, président de la fanfare l'Echo des Alpes, organisatrice du festival 1979, à gauche, et M. Edmond Rudaz, président du comité d'organisation du festival de Chalais 1979, entourent le président de la fédération, M. Yvon Zuber, lors de la réception, dimanche à Vissoie.

Les délégués se sont également prononcés sur le menu du festival et le coût, ainsi que sur les fanfares qui joueront durant l'office religieux et le banquet.

Dans les divers, le président parla de la cotisation qui reste inchangée. Il a adressé ses compliments aux organisateurs du festival de Vissoie pour la perfection avec laquelle tout s'est déroulé. Il a relevé les mérites de la fanfare La Léonardine qui est devenue centenaire, puis M. Zuber a adressé ses compliments à l'endroit de MM. Jean

Daetwyler, Dany Bonvin et Stéphane Bonvin.

Il appartient à M. André Frély, membre du comité de l'Association cantonale des musiques du Valais (ACMV), d'apporter moult détails sur le fonctionnement de cette instance. La discussion fut ouverte à propos de l'école de musique et des cours qui s'y attachent. MM. Victor Berclaz et Ambroise Briquet se sont exprimés sur les améliorations à apporter, ceci en regard de ce qui se fait dans le Haut-Valais.

90 ans de douceur et de bonté naturelles pour M^{me} Marie-Aloyse Demierre

La journée d'hier s'annonçait sous d'heureux auspices pour M^{me} Marie-Aloyse Demierre-Felix, qui fêtait, entourée de nombreux parents et amis, son 90^e anniversaire.

Quoi de plus naturel en effet, car la visite que nous lui avons faite, hier, nous donna l'occasion de rencontrer une personne si aimable et si avenante qu'il paraît dès lors difficile de ne pas lui accorder son amitié.

Née à Vevey, le 13 novembre 1888, M^{me} Demierre passa son enfance à La Tour-de-Peilz, où ses parents s'étaient installés. En 1927, elle unissait sa destinée à M. François Demierre, organisateur confirmé et au talent indéfectible.

Plus tard, en 1930, naissait une petite fille, bien connue aujourd'hui, sous le nom d'Aline Baruchet-Demierre.

Durant les 49 années d'union entre les époux Demierre, une étroite complicité devait s'instaurer. M. Demierre était atteint de cécité, mais ce handicap malheureux devait être largement compensé par la gentillesse et l'empressement de son épouse, qui lui offrit à tout moment son regard. La personne merveilleuse, que nous avons rencontrée hier, n'a laissé planer aucun doute sur sa bonté naturelle. Empressée de mettre à l'aise ses visiteurs, M^{me} Demierre est pourvue d'un brin de coquetterie et c'est un vrai régal pour

les yeux de la voir s'activer avec autant d'allégresse.

Son mari devait la quitter en 1976, mais elle sut courageusement supporter cette épreuve, participant encore activement à la vie sociale. Ainsi, soucieuse de conserver le patrimoine séduinois, elle a décidé de verser les 300 francs que la commune lui décernait à Sedunum Nostrium. « Souscrire à un abonnement à mon âge, vous n'y pensez pas ? » Et elle devait ajouter : « Je préfère donner cet argent. »

Nous garderons de M^{me} Marie-Aloyse Demierre un souvenir empreint de reconnaissance pour ces moments de douceur qu'elle nous a offerts ce jour-là et lui réitérons nos souhaits d'heureux anniversaire.



Les gagnants du concours «Asie» récompensés

Vendredi après-midi, la direction du Centre commercial de Noës convoquait les heureux gagnants des prix attribués dans le cadre de l'exposition-vente consacrée à l'Asie.

M. Herren, directeur, salua la présence des lauréats ainsi que celle de MM. Marcel Bonvin, directeur du centre de Sion, Zeizer et Martial Bruttin, garagiste à Sierre.

Ainsi, M^{lle} Christiane Clerc, de Sion, représentée par M^{lle} Myriam Clerc, reçut les clés d'une splendide voiture Honda. M. Gérard Roh, de Sion, gagne une moto. M^{me} Ida Villa-Ming, de Loèche, emporte un voyage à Bangkok, M^{lle} Monique Borgeaud, de Collombey, un appareil de télévision, M. Jo Blatter, de Sion, une caméra et M. Anton Meichtry, de Loèche, un appareil de photo.

Tous ces lauréats furent tirés au sort parmi les 11 000 réponses justes reçues.



Conférence à ne pas oublier

Rappelons la conférence du grand rabbin Georges Vadnai, de Lausanne, présentée par l'abbé Gabriel Pont, le mercredi 15 novembre 1978, à 20 h. 15, à la grande salle de l'hôtel de ville à Sierre.

Le chassidisme ou la religion du cœur

Autant la personnalité du conférencier que le sujet de la conférence devraient intéresser les chrétiens, ceux en particulier qui sont sensibles aux plus hautes richesses de la spiritualité.

Vente paroissiale de l'Eglise protestante

SIERRE. - L'Eglise protestante de Sierre tiendra sa traditionnelle vente paroissiale, les samedi et dimanche 18 et 19 novembre prochains, à l'hôtel de ville. Des stands attrayants et originaux attendent les visiteurs ; les enfants n'ont pas été oubliés.

Mais cette manifestation, qui a lieu tous les deux ans, doit être aussi l'occasion de resserrer les liens entre la communauté protestante et la population de Sierre et environs.

Ainsi, on pourra prendre connaissance des plans de rénovation du temple, prévue pour ces prochains mois. C'est la première fois que d'importants travaux sont entrepris depuis la construction de l'édifice en 1905. On pourra se renseigner également sur le matériel d'enseignement biblique œcuménique Enbiro. Ce matériel rencontre beaucoup d'intérêt

dans les cantons romands ; il est en train d'être introduit progressivement dans toutes les classes du canton de Fribourg.

Les occasions de détente ne manqueront pas. Des repas seront servis samedi soir et dimanche. Le samedi soir aura lieu une soirée récréative de qualité au cours de laquelle se produiront notamment La Chanson du Rhône, sous la direction de Jean Daetwyler et l'octuor du guitariste séduinois François-Xavier Amherd. Le dimanche après-midi sera agrémenté par un café-concert.

A signaler que les fonds que la paroisse protestante de Sierre retire de sa vente sont destinés pour un tiers à l'œuvre de l'infirmière visiteuse, pour un autre au budget de l'école de Plantzette et pour le dernier, à la rénovation du temple.

ANNONCES DIVERSES

A vendre à Sierre, immeuble Les Cèdres, au 3^e étage

appartement 5 1/2 p.

Tout confort
Deux salles d'eau
Fr. 250 000.-

Pour tous renseignements s'adresser à
Agence Marcel Zufferey, Sierre
Tél. 027/55 69 61

36-242

A louer à Sion
Av. de Tourbillon 38

appartement 3 1/2-4 pièces

Libre tout de suite.
Fr. 470.- + charges.

S'adresser à
Géranice Jeanneret
Ch. des Collines 27
Sion
Tél. 027/22 41 21
36-2620

A louer à Martigny
quartier tranquille

chambre indépendante

Meublée, confort.
Place de parc.
Libre tout de suite.

Tél. 026/2 64 03
36-401082

Je cherche à acheter à proximité de station

terrain à bâtir
pour immeuble-chalet.

Faire offre à case postale 201
1951 Sion. 36-2653

SION
Passage de la Matze 13

Chambres indépendantes non meublées mansardées
Fr. 51.- plus charges

Pour visiter: tél. 027/23 27 75

l'Information en Valais

Je cherche

une dame
pour faire nettoyages et repassage

Travail à la demi-journée.

Tél. 027/41 13 57 36-31316

Je cherche

femme de chambre aide de cuisine
et
sommelière remplaçante
pour un mois, du 1^{er} au 10 déc.

Tél. 025/2 20 60 22-120

Nous cherchons

ferblantier d'atelier
ou
soudeur à l'argon

S'adresser à
Constructions Inoxydables S.A.
Rue du Théâtre 22, Montreux
Tél. 021/61 48 10 MD-

On cherche

laveur-graisseur

Permis de conduire pour voitures indispensables.
Entrée tout de suite ou à convenir.

Bruchez & Matter S.A.
Garage City
Rue du Simplon 32 B
1920 Martigny
Tél. 026/2 10 28 36-2809

A vendre expertisée

Dodge Challenger

mod. 71, 6 cylindres
3700 cm³, 102000 km
couleur rouge, toit
vinyl blanc
parfait état

Fr. 7000.-

Tél. 025/4 29 74
après 17 h. 30
36-100771

A vendre

camion basculant Berna 5 D

190 ch
Fr. 10 000.-

Tél. 025/3 60 75
le soir 36-31559

Ne vous cassez donc plus la tête, insérez une annonce dans le **Nouvelliste**

A VENDRE
quelques
BMW

320-6 - 323-1 - 316
528 - 728 au

GARAGE DES ALPES S.A.
Av. des Alpes 38 - Tél. 54 33 91-92

LA TOUR-DE-PEILZ

«Le sillon de l'art» vous propose
pour vos cadeaux de fin d'année, ou simplement pour embellir chaudement vos appartements, tout en faisant un placement judicieux

ses tapisseries modernes et anciennes
(gobelin, Aubusson)
Toutes tapisseries modernes sont signées par l'artiste et à tirage limité. Un renseignement ne coûte rien!

Ecrire à case postale 46
1962 Pont-de-la-Morge. 36-302834



Offre du mois!

Salon rustique bois massif

Fr. **1980.-**

Livable aussi en bois naturel



SAXON Sortie 1 km direction MARTIGNY
Tél. 026/6 36 36

Arbres de Noël pour revendeurs

Epicéas, sapins Nordmann, sapins bleu, etc.
Livrables en grandes quantités.
Demander s.v.pl. notre liste de prix.

Jörg Meier, grossiste en arbres de Noël
Frohberg, 8630 Rütli (ZH)
Tél. 055/31 54 54 161.328.156

A vendre ou à louer à Sion

locaux commerciaux 190 m2

avec vitrines (magasins ou ateliers)

Ecrire sous chiffre P 36-31377 à Publicitas, 1951 Sion ou tél. 027/22 33 34

A vendre

pommes de terre pour bétail et fumier

Livable par camion.

Tél. 024/51 17 31 heures des repas 22-31291

- Mini 1000**
Fr. 100.- par mois ou Fr. 3800.-
 - Opel Rekord**
Fr. 100.- par mois ou Fr. 3800.-
 - Renault 12 TL break**
Fr. 150.- par mois ou Fr. 5800.-
 - Mercedes 280 E**
Fr. 200.- par mois ou Fr. 7500.-
 - Opel Manta**
Fr. 150.- par mois ou Fr. 5800.-
 - Alfa 1600 Super**
Fr. 180.- par mois ou Fr. 6000.-
 - Renault 12 TL**
Fr. 100.- par mois ou Fr. 3800.-
 - Opel Commodore**
Fr. 200.- par mois ou Fr. 8000.-
 - Renault 30 TS**
Fr. 200.- par mois ou Fr. 8000.-
 - Opel Kadett**
Fr. 150.- par mois ou Fr. 5800.-
 - VW Golf**
Fr. 150.- par mois ou Fr. 5800.-
 - VW Passat Variant**
Fr. 200.- par mois ou Fr. 6500.-
- 022/92 62 24**
92 81 10
18-4169

Encore une offre

Gonset



offre
Chemise Claudio Berutti 34.90
MOINS
votre chemise usagée 10.-
24.90

Les légères Select



Terre filtrante naturelle + charbon actif

7 mg condensat
0,6 mg nicotine



4 mg condensat
0,4 mg nicotine



1 mg condensat
0,1 mg nicotine



4 mg condensat
0,4 mg nicotine

Lens accueillera le prochain Festival des chanteurs du Valais central



De gauche à droite : MM. Albert Rouvinez, Jean Daetwyler, Martial Perruchoud et Léo Fardel, président.

LENS. - Les délégués des sociétés de chant du Valais central se retrouvaient, dimanche après-midi à la salle bourgeoise de Lens pour leur assemblée générale.

Ils furent accueillis dans ce village par M. Henri Lamon, président de la commune et député qui leur adressa le salut des autorités locales.

Le président du Groupement des chanteurs du Valais central, M. Léo Fardel, d'Ayent, fit un rapide bilan de la saison écoulée.

Le dernier festival, organisé à Ayent par La Concordia a connu un grand succès. Félicitations et remerciements furent donc adressés à cette société.

Le groupement rassemble actuellement 850 membres, répartis en 23 sociétés.

Des changements intervinrent durant ces derniers mois. Ainsi, L'Espérance, de Randogne et La Cécilia, de Grône jusqu'ici chœurs d'hommes deviennent mixtes.

Saluant les médaillés Bene Merenti pour leur inlassable activité, M. Fardel termina son tour d'horizon en s'exclamant : « Un pays qui chante est un pays qui vit ! »

Un changement intervient dans la composition du jury, chargé de fonctionner lors des festivals. M. Paul Bourban aura désormais la tâche d'apprécier, en compagnie de M. Oscar Lagger.

La cotisation annuelle - 50 francs pour les sociétés et 500 francs pour la société qui accueille le festival - a été maintenue aux montants précédents.

Lens sur la brèche

Le Chœur d'hommes de Lens accepta officiellement dimanche d'organiser le festival 1979, importante rencontre entre chanteurs.

Un comité d'organisation, placé sous la responsabilité de M. Bernard Emery, œuvre depuis plusieurs semaines déjà pour garantir le plein succès de cette fête qui aura lieu les 27, 28 et 29 avril 1979.

Un concert du Chœur des seize de Fribourg est prévu pour le samedi précédent.

En 1980, La Cécilienne, de Venthône, puis en 1981, L'Espérance, de Randogne prendront en charge la mise sur pied de cette manifestation.

Pour l'année prochaine, un programme musical a d'ores et déjà été établi. M. Claude Lamon, pour les chœurs d'enfants et M. Delaloye pour les adultes, présenteront les morceaux choisis. Les chanteurs présents auront par exemple l'occasion de célébrer la création du nouveau canton du Jura pendant que les plus petits interpréteront de plaisantes créations.

« Ceux qui composent ne doivent-ils être connus lorsque seulement ils se... décomposent » ? interrogea avec humour M. Jean Daetwyler.

Le compositeur sierois profita de cette assemblée pour lancer un vibrant appel afin que les sociétés portent à leur répertoire des auteurs contemporains moins connus.

La formation des groupes pour les productions en cantine retint également toute l'attention des participants. Une discussion mit un terme à la partie officielle de cette rencontre.

Les délégués purent toutefois poursuivre les contacts entrepris autour d'un sympathique goûter valaisan servi dans la salle de la bourgeoisie.

Championnats cynophiles de Sierre Le meilleur Valaisan récompensé

Dimanche se déroulaient à Sierre - aux Iles Falcon et à Gampinen - les championnats valaisans cynophiles.

Un immense succès fut réservé à cette manifestation qui attira de très nombreux amis du chien.

Voici aujourd'hui les résultats de ces joutes :

Champions valaisans
Ch D III : 1. Devènes Georges, Sion 586 p., champion valaisan ; 2. Cornut Jacques,

Martigny 568 ; 3. Raboud Louis, Monthey 562.

Ch D II : 1. Broccard Paul-André, Vex 539 ; 2. Girard J.-P. J.-P., Vollèges 538 ; 3. Grichting David, Viège 524.

Ch D I : 1. Jaquod André, Martigny 397 ; 2. Follonier Pierre, Martigny 395 ; 3. Court Louis, Vollèges 383.

Ch San III : 1. Petremand Eric, Martigny 512.

Ch San I : 1. Ruffiner Mathias, Visp 384.

ACTION JOUETS: C'EST PARTI!

SIERRE. - Comme ces dernières années, la Jeune Chambre économique de Sierre organise sa traditionnelle campagne de « récolte » de jouets.

Le but de cette action est de recueillir un maximum de jouets encore en bon état pour les redistribuer à des institutions médicales ou autres s'occupant d'enfants.

Cette année, et sur le même principe, l'action se double d'une récupération de livres ou albums pour les enfants.

Durant le mois de novembre, des cageots seront placés en divers endroits. Ces points de dépôt, où vous pourrez apporter vos livres et jouets, sont :

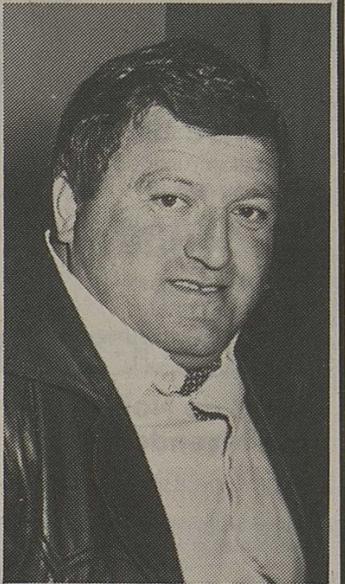
- ASLEC, avenue du Marché 8
- Bibliothèque communale et régionale, av. Max-Huber
- Institut Sainte-Famille, place Beaulieu
- Salamin Gérard, photographe, av. Général-Guisan
- Texana, place Beaulieu

Le dernier délai pour cette campagne est fixé au jeudi 30 novembre. Il est donc temps de commencer le tri des livres et jouets que vous destinez à cette action.

Nous vous remercions d'avance de votre collaboration.

JCE commission jouets

Nouveau garde-chasse auxiliaire



BLUCHE. - Le Département de justice et police vient de nommer un nouveau garde-chasse auxiliaire. Il s'agit de M. Jacques Vocat, de Bluche. Le nouveau garde-chasse auxiliaire, qui est membre de la Diana de Sierre, a été présenté aux chasseurs lors de l'assemblée générale de la Diana de Sierre qui s'est tenue dimanche à Saint-Léonard. M. Vocat est le 7^e garde-chasse auxiliaire du district de Sierre.

Une intéressante conférence à Sierre

SIERRE. - M^{me} Françoise Henry, de Pro Familia, donnera une très intéressante conférence, jeudi soir à Sierre, à la salle de création de l'hôtel de ville, dès 20 h. 15.

Cette soirée, propre à captiver un nombreux public, sera consacrée au couple, aux conflits qui peuvent surgir.

Le prix de l'ordre de la Channe attribué Un ouvrage sur les vins du Valais à l'honneur



SIERRE. - L'ordre de la Channe tenait, samedi à Sierre, le chapitre destiné à marquer le 20^e anniversaire de sa création. Si la matinée fut consacrée à l'intronisation des nouveaux membres, durant l'après-midi, le conseil de l'Ordre par M. Gérard Follonier, métrol, attribuait son prix culturel.

Un ouvrage important consacré aux vins du Valais sortait de presse, il y a maintenant près d'une année, aux Editions Vie-Art-Cité à Lausanne. Préfacé par M. Marius Lampert, ancien conseiller d'Etat, ce livre était le fruit du travail commun de nombreuses personnalités bien connues dans notre canton : M. Jean Follonier, le chanoine Gabriel Pont, MM. Jean Daetwyler, Albert de Wolff, Albert Mathier, André Lugon-Moulin, Maurice Métral, Guy Zwissig et Ernest Schülé.

Richement illustré par des photographies signées Oswald Ruppen, véritable magicien de ce mode d'expression, « Vins du Valais » doit beaucoup à M. Hermann Pont, établi à Lausanne.

Le présent ouvrage enrichit d'un fleuron nouveau l'abondante littérature relative à la vigne et au vin. Il est comparable à une vaste et magnifique fresque destinée à illustrer, de façon originale et plaisante, la vie du vignoble valaisan.

Avec la maîtrise et les compétences qui les caractérisent, ses auteurs ont rivalisé d'imagination pour broser, sous les aspects les plus divers la culture de la vigne sur les coteaux ensoleillés de la vallée du Rhône.

Ils décrivent avec clarté la faveur que ses habitants lui témoignent en dépit du travail ardu qu'elle exige par la nature et le relief accidenté du sol. Ils nous font part également de leur peine et de leur temps dépensés sans compter malgré leurs inquiétudes dues aux conditions climatiques parfois défavorables ou à un échec toujours possible dans la lutte constante qu'ils mènent contre les parasites et les maladies cryptogamiques », relève notamment M. Lampert dans sa préface.

L'ordre de la Channe a pris conscience de l'importance d'un tel ouvrage et a tenu à remercier ses auteurs et initiateurs en leur attribuant son prix culturel.

M. Follonier, dans des propos aimables, tout empreints de cette finesse qui lui est propre, félicita les personnes présentes, ici sur notre photo, de gauche à droite : MM. Elie Zwissig, André Lugon-Moulin, Oswald Ruppen, Ernest Schülé, Alfred Mathier, M^{me} Vve Albert de Wolff, Jean Follonier, Jean Daetwyler et Hermann Pont.

De la Raspille au glacier du Rhône

Intéressante exposition de photos

BRIGUE. - A l'occasion du 25^e anniversaire de l'Association suisse des cheminots amateurs de photo et de cinéma, une très intéressante exposition aura lieu à Brigue du 24 novembre au 3 décembre 1978, à la salle de conférence du buffet de la Gare. Cette exposition est ouverte tous les jours de 14 heures à 21 heures et en outre les dimanches de 10 heures à 12 heures. Cette exposition itinérante doit donner un aperçu

de l'activité de l'association depuis sa création en 1953. En réalité, les photos noir blanc, sont extraites de la photothèque centrale de l'association, et proviennent des meilleurs travaux primés lors des concours annuels. Elle sont divisées en trois thèmes : l'homme, le paysage, le monde du rail.

Nous recommandons cette exposition à tous les amateurs de photos de bonne qualité.

Quinze tonnes de laine



BRIGUE. - La semaine passée le ramassage de la laine de mouton a été organisé à Brigue, comme chaque année.

A la gare de Brigue deux wagons-marchandises étaient prêts sur la voie C7, pour prendre en charge cette précieuse cargaison et la transporter à la centrale des laines à Herzogenbuchsee. De tout le Haut-Valais les éleveurs de mouton sont venus à Brigue livrer leur laine, soigneusement emballée dans des sacs. On obtient pour chaque mouton de 1 à 1,5 kg de laine, pour laquelle l'éleveur obtient 5 à 6 francs. Au total 15 tonnes de laine ont été recueillies.

Pour vos cadeaux de fin d'année...
Un magnifique ouvrage

Vins du Valais

Un volume relié de 216 pages, dont 6 de cartes et graphiques, 16 pages d'illustrations en couleurs et plus de 90 en noir et blanc.
Format 21 x 24,5 cm

Fr. 54.- + port et emballage

Retournez aujourd'hui même le bulletin de commande ci-contre à l'adresse indiquée.

Bulletin de commande

à envoyer aux Editions Vie - Art - Cité, rue de Genève 7
1003 Lausanne.

Veillez me faire parvenir avec la facture, aux conditions indiquées ci-contre:

..... ex. VINS DU VALAIS

Nom et prénom:

Adresse:

No postal: Localité:

Date: Signature:

L'industrie graphique enrichit votre vie.



Les parents, cousins et amis vous font part du décès de

Mademoiselle Maria MEDICO

décédée à l'hôpital de Monthey, à l'âge de 85 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Vouvry, le mercredi 15 novembre 1978, à 14 h. 30.

Le corps repose à la chapelle ardente de Vouvry.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



« Si je vis, ce n'est plus moi,
mais le Christ qui vit en moi. »
(Gal., 2, 20)

Monsieur et Madame François GRANDJEAN-BORTIS et leurs enfants Corine, Antoine et Florence, à Sion ;
Mademoiselle Lucrèce GRANDJEAN, à Sierre ;
Monsieur et Madame Fernand GRANDJEAN-WÄCHTER et leurs enfants Marie-Paule, Philippe et Patrick, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Pietro BAREZZANI, leurs enfants et petits-enfants, à Verolanuova (Italie) ;
Les enfants et petits-enfants de feu Ernesto CARRERA-BAREZZANI, à Verolanuova (Italie) ;
Mademoiselle Paula AZZINI, à Verolanuova ;
Madame Irénée GRANDJEAN-GUENAT, ses enfants et petits-enfants, à Montana ;
Monsieur Rodolphe GRANDJEAN, à Villers (France) ;
Madame et Monsieur Henri MOUNIR-GRANDJEAN, leurs enfants et petits-enfants, à Mollens ;
Mademoiselle Adèle GRANDJEAN, à Villers (France) ;
Monsieur et Madame Francis GRANDJEAN, à Beaume (France) ;
Monsieur et Madame Amédée GRANDJEAN, leurs enfants et petits-enfants, à Genève ;
Monsieur et Madame Léon GRANDJEAN, leurs enfants et petits-enfants, à L'Isle-sur-le-Doubs (France) ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, annoncent le retour à la Maison du Père de

Madame Emma GRANDJEAN

née BAREZZANI

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine et marraine, survenu à Sierre, dans sa 84^e année, après une longue maladie courageusement supportée, munie des sacrements de l'Eglise. La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Sainte-Catherine à Sierre, le mercredi 15 novembre 1978, à 10 h. 30.

Arrivée du convoi mortuaire à l'église à 10 h. 20.

Domicile mortuaire : avenue de la Gare 4, Sierre.

Priez pour elle

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Monsieur Pierre-Nestor NANCHEN, à Sion ;
Madame veuve Eugène THEILER-NANCHEN et ses enfants, à Sion ;
Monsieur et Madame Noël NANCHEN-PRAZ et leur fille, à Sion ;
Madame et Monsieur Pierre VALLA-NANCHEN et leurs enfants, à Saint-Cricq (France) ;
Madame et Monsieur François BONVIN-REY, leurs enfants et petits-enfants, à La Millière-Granges ;
Monsieur et Madame Albert REY-EBENER, leurs enfants et petits-enfants, à Bramois ;
Madame veuve Anna REY-JUILLAND, ses enfants et petits-enfants, à Lausanne ;
Monsieur Alfred REY, ses enfants et petits-enfants, à La Millière-Granges ;
Les enfants et petits-enfants de feu Lucien NANCHEN ;
Les enfants et petits-enfants de feu Edouard NANCHEN ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Ida NANCHEN-REY

leur chère épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, survenu dans sa 80^e année, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu en l'église du Sacré-Cœur à Sion, le mercredi 15 novembre 1978, à 11 heures.

Domicile mortuaire : centre funéraire de Platta, où la famille sera présente de 18 heures à 20 heures.

Domicile de la famille : rue des Casernes 23, à Sion.

Le présent avis tient lieu de faire-part.



La classe 1955
de Collombey-Muraz

a le regret de faire part du décès de
**Monsieur
Nestor GEX-COLLET**
père de son membre actif Tony.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le Groupement des vétérans
du FC Valais romand

a le regret de faire part du décès de son
cher membre

**Monsieur
Angel MARTINAL**

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le personnel enseignant
du district de Sion

a le regret de faire part du décès de

**Mademoiselle
Anita JACQUIER**

institutrice retraitée à Savièse.



La Carrosserie du Rallye à Sion

a le profond regret de faire part du
décès de

**Monsieur
Joseph DÉLÉTROZ**

père de M. Eddy Délétröz.



La classe 1945 de Val-d'Illicz

a le pénible devoir de faire part du
décès de

**Monsieur
Nestor GEX-COLLET**

père de Claudy, leur contemporain.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

La Chorale de Massongex

a le profond regret de faire part du
décès de

**Monsieur
Gustave MAUMARY**

père de son membre actif Charly.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



EN MÉMOIRE DE

**Madame
Hélène PRAZ-
FOURNIER**

12 novembre 1968 - 12 novembre 1978

Une messe d'anniversaire sera célébrée en l'église de Basse-Nendaz, le mercredi 15 novembre 1978, à 19 h. 30.



Profondément touchée de toutes les marques de sympathie qui lui ont été prodiguées, la famille de

**Madame
Maria ROULIN-
CORTELLO**

tient à exprimer sa vive reconnaissance à tous ceux qui l'ont entourée et réconfortée dans son deuil.

Saint-Léonard, novembre 1978.



Valrhône S.A. Pam S.A. Frigo-Rhône S.A.

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Ida NANCHEN

mère de M. Noël Nanchen, directeur.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Conseil d'administration et direction



Le personnel des entreprises
Valrhône S.A.
Pam S.A.
Frigo-Rhône S.A.

a le regret de faire part du décès de

Madame Ida NANCHEN

mère de M. Noël Nanchen, directeur.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



Végé Valais

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Ida NANCHEN

mère de M. Noël Nanchen, président.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Le comité

Madame Edith MAUMARY-CHAMBRIER, à Ollon ;
Monsieur et Madame Gérard MAUMARY et leurs enfants Patrick, Valérie, Gilles, à Aigle ;
Monsieur et Madame Charles MAUMARY et leurs fils Christophe et Sacha, à Massongex ;
Monsieur Aloïs CHAMBRIER ;
Les familles MAUMARY, GLATZFELDER, RYCHEN, SCHWAB, GRAND, COLOMB, JUSTUS ;
ainsi que les familles CHAMBRIER et WANNER, parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Gustave MAUMARY

leur très cher et inoubliable époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection dans sa 67^e année, le 12 novembre 1978.

L'ensevelissement aura lieu à Ollon, le mercredi 15 novembre 1978.

Culte en l'église d'Ollon à 14 heures.

Honneurs à la sortie du culte.

Domicile mortuaire : hôpital d'Aigle.

Domicile de la famille : 1867 Ollon.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Au revoir
Repose en paix, tes souffrances sont finies

Affaire pénible et scandaleuse Un prêtre haut-valaisan aurait importuné des femmes par téléphone

SION. - Hier matin, le *Blick*, de Zurich, affirmait à grand fracas qu'un prêtre haut-valaisan aurait appelé au téléphone des femmes qu'il ne connaissait pas, mais qu'il repérait dans l'Annuaire des téléphones de Suisse orientale, pour leur raconter des insanités. On parle de dizaines de femmes qui auraient été ainsi importunées depuis quelques mois.

Des démarches auraient été entreprises auprès des PTT pour établir l'origine de ces appels, sans résultat cependant, puisque ces téléphones provenaient d'un autre réseau.

Ce prêtre aurait aussi eu un rendez-vous avec une femme à Frauenfeld et il aurait été identifié à cette occasion.

Le *Blick* cite les déclarations de fonctionnaires des PTT. On peut alors vraiment se demander comment il est possible que ces fonctionnaires aient fait fi du secret professionnel qui devrait les lier strictement, tout en précisant qu'il ne s'agit en aucun cas de personnes tra-

vaillant à la direction des TT de Sion. La feuille boulevardière de Zurich cite aussi une déclaration de l'intéressé, dans laquelle il reconnaît pratiquement sa culpabilité.

Nous avons pu nous entretenir avec le prêtre en question. Il conteste formellement avoir fait une telle déclaration au *Blick*, nie absolument avoir fait les appels incongrus qu'on lui reproche, mais admet être tombé dans un véritable piège, en ce qui concerne l'affaire de Frauenfeld, et il le déplore.

Il n'en demeure pas moins que cette affaire présente certains aspects troublants. Il faut espérer qu'ils puissent être rapidement élucidés.

Voiture contre un bâtiment à Sion

Deux blessés

Hier, à 19 h. 30, M. Jean-Charles Baillif, 19 ans, domicilié à Saint-Léonard, circulait au volant de sa voiture de Platta en direction du Centre-Ville. Arrivé vers le Garage valaisan, il perdit le contrôle de son véhicule, qui percuta un bâtiment. Le conducteur ainsi que sa passagère, M^{lle} Claudia Dubuis, 15 ans, domiciliée à Saint-Léonard, furent blessés et hospitalisés.



Madame Rosine JEANNIN, aux Evouettes ; ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Edouard JEANNIN

survenu à l'hôpital de Monthey, après une courte maladie, dans sa 74^e année.

Le culte aura lieu en l'église de Port-Valais, le mercredi 15 novembre 1978, à 15 heures.

L'incinération suivra au crématoire de Vevey.

HIER SUR LE PETIT ÉCRAN

Courte soirée, hier à la TVR, pour les téléspectateurs qui, comme moi, parce que peu intéressés par *Citizens Band* n'ont pas eu la patience d'attendre Les clés du regard. Courte soirée qui devait se terminer, sans fraîcheur, mais avec le sourire grâce à Bis, qui eut le mérite de s'assurer le concours de Bernard Haller en guide au château de Chillon. Un guide qui, pour la « caméra invisible » sut surprendre les visiteurs et mettre simultanément mal à l'aise les téléspectateurs. Bonne séquence, il est vrai. Auparavant, A bon entendeur eut le mérite d'être

dans sa plus grande partie très positive avec son sujet sur les premiers souliers de bébé.

Que A bon entendeur se mette au service du consommateur c'est une idée généreuse. Mais, à nos yeux, cette émission avait une tendance - qui tournait à l'habitude - de garder toujours le même style agressif, accusateur. Et si, occasionnellement, elle peut se montrer plus positive, nous sommes les premiers à applaudir à l'effort. De bonnes séquences chez l'orthopédiste, une excellente illustration sonore et des conseils positifs de bon sens nous permirent, hier soir, d'apprécier cette émission de Catherine Wahl. En début de soirée, Un jour une heure, dans son premier volet, donnait la parole à François Dayer, qui sut broser le tableau de l'actualité politique en ce qui concerne la course à l'Exécutif cantonal valaisan. Ces courtes minutes permettront sans doute d'apporter leur concours à l'animation d'une campagne qui, sans doute, tiendra la une durant ces deux semaines.

Puis, en seconde partie, les actualités de la TVR basaient leur « document » sur l'in vraisemblable Ouganda, sur le cynique Idi Amin Dada et son chef de la sûreté. Un bref aperçu historique pour nous rafraîchir la mémoire précédait une analyse sommaire sur la situation actuelle. Tout cela pour condamner une fois de plus le paranoïaque Dada auquel Brejnev envoie ses respectueux compliments... Les terroristes italiens qui « descendent » un médecin à la retraite, ne se trompent-ils pas de cible ? Inimaginable !
N. Lagger

Trafic ferroviaire vers le Valais : Nouveauté

SION. - Grâce à l'amabilité des CFF et à l'appui de l'agence Railtour, le Valais bénéficiera durant cette prochaine saison d'hiver d'une nouvelle liaison directe en wagon-couchettes Bruxelles-Bâle-Lausanne-Sion-Sierre-Brigue. Ce train circulera les 25 et 29 décembre 1978 ainsi que chaque samedi du 6 janvier au 17 mars 1979.

Bruxelles-Nord	Départ à 22 h. 48
Sion	Arrivée à 10 h. 25
Sierre	Arrivée à 10 h. 39
Brigue	Arrivée à 11 h. 09
Quant au retour, il est assuré chaque dimanche au départ de Brigue.	
Brigue	Départ à 18 h. 33
Sierre	Départ à 19 h. 20
Sion	Départ à 19 h. 40
Bruxelles-Nord	Arrivée à 7 h. 28 le lundi matin

Cette liaison complète le train Alpina-Express de l'agence Railtour qui circule les 22 et 26 décembre 1978, plus les vendredis du 5 janvier au 6 avril 1979.

Oui à la vie SOS futures mères

Les calendriers sont là ! Acceptez-les avec le sourire que les enfants vous rendront tout au long de l'année 1979. SOS futures mères a dû résoudre de nombreux cas, sa caisse se vide. En s'entraînant tous, on peut la remplir afin de secourir des mamans en détresse : la vente des calendriers arrive donc à point !

Pour ceux qui ne le désirent pas, il reste toujours le ccp, SOS futures mères 19 10748, Sion. Déjà merci de votre compréhension et de votre aide.

NOUVEL INCENDIE, CRIMINEL, À SAXON

Hier soir, la commission du feu de la commune tenait séance. Dans un café, deux septuagénaires trinquaient. L'un dit à l'autre : « Ce soir, c'est la pleine lune, ça va brûler où ? »

Quelques minutes plus tard, la sirène d'alarme poussait son hurlement. Le feu avait été mis, volontairement - on en est certain cette fois - à un énorme amoncellement de cages, de harasses, de palettes, situé tout à côté des entrepôts Gaillard Fruits. Un brasier impressionnant, car on distinguait la leur de l'incendie depuis la sortie de Marti-

gny. Le capitaine des sapeurs-pompiers, Jean-Claude Cottier et ses hommes, arrivés promptement sur place, se bornèrent tout d'abord à protéger les dépôts voisins menacés ; puis arrosèrent copieusement le foyer d'où s'échappaient des flammes de plusieurs dizaines de mètres de hauteur. Une demi-heure plus tard, les sapeurs-pompiers du poste d'intervention régional de Martigny, commandés par le capitaine Simon Crettenand, arrivaient avec du matériel lourd. A 22 h. 30, tout danger était heureusement écarté.

Cet incendie s'est déclaré soudainement, et il semble que le feu ait été mis dans la partie ouest de l'amoncellement de matériel. On s'inquiète à Saxon, car c'est la quatrième fois qu'un incendie se déclare à l'époque de la pleine lune. A-t-on affaire à un déséquilibre ? C'est possible. La police cantonale, celle locale, ont eu fort à faire pour canaliser et retenir loin du sinistre le public nombreux de curieux qui se rendait sur place.

Une fois encore, l'absence de vent a permis d'éviter le pire, heureusement.

Conseil général de Monthey

Incompréhensible décision de renvoi d'une discussion

MONTHEY. - C'est en présence des deux tiers des conseillers communaux avec, à leur tête, le président de la ville M^r Raymond Deferré et de 52 conseillers généraux, que M. Raymond Vionnet, vice-président du conseil général, a ouvert l'avant-dernière séance de l'année. Avant d'entrer dans le vif de l'ordre du jour, le président de l'assemblée a relevé la démission des conseillers généraux Danièle Berra et Gérard Gay, qui seront remplacés sur les bancs radicaux par MM. Emile Schenk et Alain Nicole.

Après que le secrétaire eut donné connaissance du procès-verbal de la dernière séance, le conseil général entendit le président de la commune relever que le plan quadriennal soumis au conseil général est un instrument de travail d'une importance certaine pour l'administration communale,

mais qu'il ne sera pas soumis au vote final de ce conseil. Il ne veut pas présenter ce plan, qui a été remis à chaque conseiller, étant donné que les membres des différentes commissions communales ont participé à son élaboration. Il s'agit en fait d'une sélection et d'une classification des besoins par priorité.

Après le rapporteur de la commission de gestion et des comptes, ce sont les porte-parole des groupes qui émettent leurs remarques, chacun soulignant la mobilité de la planification. Les remarques, suggestions, désirs, qui ont été exprimés firent dire au président de la ville que l'abondance des propos, la qualité des réflexions et les appréciations positives des données de ce quatrième plan quadriennal créent un climat favorable à son examen.

Règlement communal sur les établissements publics

Le conseil entendit ensuite le rapporteur déclarer que ce règlement a été modifié sur la base des directives de la nouvelle loi cantonale et de son règlement d'application, ce qui revient à dire qu'il n'entraîne qu'une proposition d'acceptation de la part de la commission, qui demande même que la seconde lecture ait lieu à cette même séance.

Il n'y a pas eu d'intervention, si ce n'est celle de demander au conseil communal qu'il fasse appliquer à la lettre certains articles de ce règlement, dont celui interdisant l'entrée des établissements publics aux jeunes de moins de 16 non accompagnés.

C'est à l'unanimité que ce règlement a été accepté en première et en seconde lecture.

Aberrante décision de renvoi

C'est avec étonnement que l'on entendit le rapporteur de la commission chargée d'étudier les « statuts de la Caisse de pension du personnel communal » demander que cet objet soit renvoyé à une nouvelle séance, les commissaires ne pouvant se prononcer après quatre séances d'étude du projet. Il était appuyé par le président de la commission, ce qui incita le président de la ville à intervenir. Avec pertinence, il remarqua que ces statuts ont fait l'objet d'une étude très approfondie du comité de la caisse qui est paritaire, du conseil communal et

surtout que ceux-ci émanent directement de spécialistes des assurances, qui sont à même de traiter tous les problèmes qui se rapportent à une caisse de pension paritaire. Il serait malheureux que les conseillers généraux n'accordent pas leur confiance à l'actuaire, qui est un connaisseur en la matière et qui est, d'autre part, l'homme de confiance de nombreuses collectivités publiques et d'entreprises privées dans ce domaine.

Cette intervention ne changea rien au vote du conseil général, qui renvoie l'objet à la commission pour étude à une très forte majorité. C'est fort dommage, car de nouvelles séances de cette commission ne changeront en rien les données du problème, puisque les solutions ne pourront être modifiées, étant donné qu'elles ressortent de la mathématique.

Le président de l'assemblée proposa au conseil général de se réunir le vendredi 15 décembre, à 17 heures, pour prendre connaissance du budget 1979 et de terminer l'année en participant à un repas en commun dans un établissement de la ville. On s'éleva contre cette heure de séance avancée, en affirmant qu'elle ne permettra pas au public d'y participer, ce qui fit dire à un conseiller pince-sans-rire : « Cela ne fait rien si le public ne peut pas assister à la séance, il aura alors l'occasion d'assister à la « grande bouffe » des conseillers généraux.

25^e conférence des Caritas régionales

SION. - Hier après-midi, débutait à Sion la 25^e conférence des Caritas régionales, celle-ci devant trouver son terme aujourd'hui à midi.

Différents points étaient mis à l'ordre du jour, notamment le concept Caritas et l'Aide aux réfugiés. Les directeurs régionaux présentèrent à ce sujet des rapports sur les séances tenues en Suisse alémanique et romande. Une discussion s'ensuivit pour aboutir à des résolutions sur les éléments de base communs ainsi que sur la poursuite du travail.

Ce matin, l'assistance se penchera sur des questions relatives à Caritas et la politique. Mais nous aurons l'occasion d'y revenir de façon détaillée dans notre prochaine édition.

Budget 1979 de Sierre

Boni de 12 695 francs

En séance du 9 novembre 1978, le conseil communal de Sierre a approuvé le budget 1979 de la commune de Sierre et des Services industriels.

Ces budgets seront présentés à l'assemblée primaire fixée au vendredi 15 décembre 1978.

COMPTE FINANCIER

	BUDGET 1979	
	Dépenses	Recettes
Total	28 299 390.—	28 299 390.—
1. Compte ordinaire	23 779 390.—	23 779 390.—
Administration générale	4 575 450.—	944 850.—
Police	1 057 650.—	342 650.—
Service social	1 988 750.—	647 500.—
Instruction publique	4 270 000.—	662 905.—
Portefeuille/Titres	20 000.—	212 250.—
Agriculture/Forêts	39 500.—	11 000.—
Travaux publics	6 392 400.—	2 856 000.—
Edilité	807 000.—	109 000.—
Service de la dette	3 951 640.—	1 110 340.—
Impôts	500 000.—	16 652 000.—
Abattoirs	177 000.—	187 000.—
Excédent des dépenses du compte ordinaire		43 895.—
2. Compte extraordinaire	4 520 000.—	390 000.—
Programme grands travaux		
Excédent des dépenses du programme grands travaux		4 130 000.—
Solde du compte financier		4 173 895.—
Compte de clôture		
Solde du compte financier	4 173 895.—	
Amortissements comptables	440 000.—	
Amortissements et participations progr. grands travaux	1 590 000.—	
Augmentations programme des grands travaux		4 520 000.—
Amortissements financiers		1 696 590.—
	6 203 895.—	6 216 590.—
Boni du compte budgétaire de la commune	12 695.—	
	6 216 590.—	6 216 590.—

Monsieur Otto AMOS

père de leur directeur.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



EN SOUVENIR DE

Monsieur Charles ROH

Madame Marguerite ROH



1964 - 1978



1977 - 1978

Les jours passent et dans nos cœurs une plaie se cicatrise lentement. Seul notre certitude de votre bonheur nous aide à continuer le chemin. Soutenez-nous quand viendra notre heure pour que nous ayons la force de vous resserrer dans nos bras, chers parents.

Vos enfants

Une messe d'anniversaire sera dite en l'église de Granges, aujourd'hui mardi 14 novembre 1978, à 19 heures.

Réexamen de 6 tronçons de routes nationales

La commission fédérale désignée: 21 membres

BERNE (ATS). - Accédant au souhait des Chambres fédérales qui, dans une motion, chargeait le Conseil fédéral de revoir la classification ou la nécessité de plusieurs tronçons autoroutiers, le Département fédéral de l'intérieur (DFI) a constitué une commission de 21 membres pour le réexamen du réseau des routes nationales. Présidée par le conseiller national Walter Biel (ind/ZH), celle-ci s'acquittera de sa tâche dans les années 1979 et 1980 et présentera un rapport final.

Les tronçons mis en cause dans la motion sont: N 1: Yverdon - Avenches, SN 1 /

SN 3: Zurich: Hardturm - Echangeur Letten - Sihlhoelzli, N 4: Wettswil - Knonau, N 6: Wimmis - Zweisimmen - Lenk - tunnel du Rawyl - Uvrier, N 7: Muellheim - Kreuzlingen, N 9: Lausanne-Est: Corsy - Perraudettaz.

La commission devra tenir compte de tous les aspects pouvant déterminer la construction ou l'écartement de ces tronçons, notamment de la politique des transports, de la technique du trafic, de l'économie et des finances, ainsi que des incidences sur l'économie agricole et forestière et sur l'écologie et l'environnement.

AFFAIRE DE CHIASSO ET RAPPORT «TOP SECRET»...

Où est la «mise en scène»?

BERNE (ATS). - Le Département fédéral des finances et des douanes a publié une mise au point relative à un passage d'un procès-verbal de l'Association suisse des banquiers cité au cours d'une conférence de presse du parti socialiste suisse (voir NF de vendredi). Le passage en question dit à propos d'un entretien, prévu pour le 7 juin 1977, entre des membres de ce conseil et le chef du Département fédéral des finances et des douanes, M. G.-A. Chevallaz: «Nous (les banquiers) discuterons en même temps avec lui de la «mise en scène» relative aux réponses aux interpellations parlementaires concernant l'affaire de Chiasso.»

Voici la mise au point du département

«1. Il a reçu le 7 juin 1977, sur leur demande, des représentants de

l'Association suisse des banquiers qui venaient lui présenter les mesures que leur corporation - suite à l'affaire de Chiasso - entendait prendre pour, d'une part, renforcer le contrôle interne (inspectat) et, d'autre part, prévenir et réprimer les abus du secret bancaire (convention avec la Banque Nationale sur les précautions à observer en matière d'acceptation de fonds et sur l'usage du secret bancaire).

» 2. Dans sa réponse aux interpellations parlementaires lue au Parlement le 22 juin 1977, le chef du Département des finances a annoncé les conclusions et les décisions que le Conseil fédéral avait tiré et tirerait de l'affaire de Chiasso. Il avait déclaré auparavant que «l'on ne saurait tolérer qu'une minorité de financiers interloqués jettent le discrédit sur toute la place bancaire suisse». Quant aux mesures proprement dites prises par le Département des finances, il s'agissait notamment de:

- ouverture par le Ministère public, sur mandat du Département des finances, d'une procédure pénale pour infraction à la loi sur les banques (procédure en cours);
- ouverture d'une procédure pénale en matière fiscale contre les organes responsables du Crédit Suisse et de la Texon (procédure en cours);
- procédure de recouvrement des impôts par l'administration fédérale des contributions (à ce titre, l'impôt anticipé dû, y compris l'intérêt moratoire, a été complètement versé au début de cette année pour un montant de 216 millions de francs);
- procédure de la Banque Nationale contre le Crédit Suisse et la

Texon pour infraction aux dispositions relatives à la sauvegarde de la monnaie. Suite à la décision de la BNS de fixer l'intérêt négatif dû par le Crédit Suisse à 82 millions, le Département fédéral des finances a recouru au Tribunal fédéral en fixant sa prétention à 293 millions (recours pendant);

- poursuite pénale par le Département des finances contre les responsables du Crédit Suisse pour violations graves de l'ordonnance sur l'importation des billets de banque (procédure en cours);
- accélération du renforcement

(en cours depuis 1976) des compétences, des moyens et des effectifs de la commission fédérale des banques, chargée de la surveillance. Renforcement du contrôle externe (révision);

- amendement du secret bancaire dans le cadre de la révision de la loi sur les banques. Le secret bancaire ne devrait plus être protégé plus strictement que d'autres secrets professionnels.

★

L'énumération de ces mesures démontre l'indépendance et la fermeté avec lesquelles le chef du Département fédéral des finances et des douanes a conduit sa propre «mise en scène» dans l'affaire de Chiasso.»

Pénurie de personnel soignant

VIF DÉBAT AU GRAND CONSEIL VAUDOIS

LAUSANNE (ATS). - En ouvrant hier sa session de novembre, le Grand Conseil au canton de Vaud a voté un subside de 1,335 million de francs au centre médico-pédagogique «Le Châtelard», à Lausanne-Vennes, pour contribuer à moderniser cette institution destinée aux enfants en âge scolaire présentant des troubles du caractère et de la personnalité (les travaux envisagés sont devisés à plus de 5 millions de francs).

Parmi les autres objets à l'ordre du jour, la pénurie de personnel soignant dans les hôpitaux du canton a suscité un vif débat à la suite de la présentation du rapport de la commission, sur la motion qui avait été déposée à ce propos. On a évoqué le récent débrayage du personnel soignant de l'hôpital Nestlé, à Lausanne (le 3 novembre). M. Claude Pérey, chef du Département de l'intérieur et de la santé publique, a rappelé le statut

de la fonction publique: en cas de conflit, les fonctionnaires ont l'obligation de se présenter devant la commission paritaire avant d'entreprendre toute autre action (le personnel de Nestlé voulait manifester contre la surcharge de travail). D'autre part, M. Pérey a précisé que la création d'un poste de sous-directeur du personnel soignant, au Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV), était à l'étude. Il s'agira d'une personne ayant une formation d'infirmière.

Chômage: + 14,4 % en un mois

BERNE (ATS). - A fin octobre 1978, il y avait 9265 chômeurs complets inscrits auprès des offices du travail, soit 1175 ou 14,5% de plus qu'à fin septembre 1978 et 723 ou 8,5% de plus qu'à fin octobre 1977. Comparativement au mois précédent, le nombre des hommes

et des femmes au chômage a augmenté respectivement de 624 et de 551 pour atteindre 5173 et 4092. Le taux de chômage par rapport à la population active atteignait environ 0,3% à fin octobre 1978. A la même date, le nombre des places vacantes officiellement recensées

s'élevait à 9062, contre 7994 à la fin du mois précédent (+ 13,4%) et 7512 à fin octobre 1977 (+ 20,6%).

En Suisse romande, on comptait 1346 chômeurs dans le canton de Genève, 817 dans celui de Vaud, 388 dans celui de Neuchâtel, 243 dans celui de Fribourg et 190 en Valais. Le Tessin enregistrait 1042 chômeurs.

Grand danger d'incendie en Suisse

LAUSANNE (ATS/CRIA). - En raison du froid et surtout du manque de pluie (il n'y a pas eu de précipitations depuis six à sept semaines), le danger d'incendie est grand dans les forêts et les prairies de nos régions.

Université de Lausanne

Quatre nouveaux docteurs honoris causa

LAUSANNE (ATS). - Lors de son prochain «dies academicus», le 23 novembre, l'université de Lausanne confèrera le titre de docteur honoris causa à quatre savants qui, depuis des années, entretiennent des relations suivies avec les chercheurs suisses: MM. Edoardo Volterra, italien, professeur de droit à Rome, James Fitzsimons, anglais, professeur de médecine à Cambridge, Bernd Matthias, allemand, aux USA depuis 1947, professeur de physique à San Diego (Californie), et Edgardo Giovannini, tessinois, professeur de chimie à l'université de Fribourg.

Mort dans un pénitencier vaudois

Enquête et autopsie

LAUSANNE (ATS). - Le «Groupe action prison», dans un communiqué, «s'étonne que l'administration pénitentiaire fasse silence sur la mort accidentelle, à la colonie des établissements pénitentiaires de la plaine de l'Orbe, de Michael X., le samedi 11 novembre, et demande la désignation immédiate d'une commission d'enquête». Questionné hier soir, le chef du service pé-

nitentiaire du canton de Vaud a confirmé qu'un jeune homme, condamné à une peine de six mois de détention dans une affaire de stupéfiants, avait été retrouvé mort dans sa cellule, au pied de son lit, samedi matin. Mais la cause de cette mort n'est pas encore établie. Le juge informateur a ouvert une enquête et une autopsie du corps a été pratiquée hier matin.

Sombres perspectives

M. Jean-Pierre Bonny, directeur de l'Office fédéral des arts et métiers et du travail (OFIAMT), prévoit pour ces prochains mois une forte augmentation du nombre des chômeurs, tant complets que partiels. Le moment le plus critique devrait se situer durant le premier trimestre de 1979, a indiqué M. Bonny dans une interview accordée au journal zurichois *Tages-Anzeiger*.

Italie: odeur de crise, attentats, élections partielles

Suite de la première page

cette abstention pourrait précéder au retrait de leur appui parlementaire dans quelques mois.

Ce serait alors l'ouverture d'une crise, car d'autres partis, avant tout les communistes, ne manqueraient pas de retirer, eux aussi, leur appui à la fragile équipe de M. Giulio Andreotti.

aux pressions du parti communiste, qui souhaite voir nommer des «techniciens indépendants» plutôt que des politiciens démocrates-chrétiens?

servir les intérêts supérieurs du pays.

Un test dans le Tyrol du Sud

De M. Andreotti, on n'attend guère de décisions importantes pour ces prochains jours. En effet, les grands ténors de la politique se trouvent présentement en tournée électorale dans le Haut-Adige, où l'on renouvellera, dimanche prochain, les conseils provinciaux de Trente et de Bolzano ainsi que le «conseil régional». Le résultat aura-t-il la valeur nationale d'un test? Dans une certaine mesure seulement, puisque dans cette région, incorporée jusqu'en 1918 à l'Autriche, jouent aussi des critères d'autonomie culturelle étrangers au reste de la Péninsule.

On se demande avec curiosité si ce scrutin marquera, comme les récentes élections municipales et provinciales dans d'autres parties de la Péninsule, un recul du PC, nonobstant sa nouvelle tactique lénifiante et une nette reprise de la démocratie chrétienne, malgré les louvoisements de certains de ses leaders.

Georges Huber

Vers un remaniement du gouvernement

Autres sujets de divergence: un remaniement partiel du gouvernement. Deux postes de ministres seront prochainement vacants. D'abord celui de M. Carlo Donat-Catin, jusqu'à présent ministre de l'industrie, devenu sous-secrétaire du parti démocrate-chrétien. (Cette dernière charge occupe son homme à plein temps!...)

En outre, M. Andreotti se propose d'instituer un nouveau ministre, préposé à la réforme générale de l'administration. Comment choisir les deux nouveaux ministres? Comment satisfaire aux exigences divergentes des différents courants du parti démocrate-chrétien? et dans quelle mesure céder

Que de soucis pour un homme!...

Voilà quelques soucis du président Andreotti, à côté d'autres problèmes très graves, comme le réajustement des traitements du personnel de l'Etat, le sauvetage de cette grande malade qu'est la lire, la révision des lois touchant les baux de métayage et les baux de fermage, et, surtout, la lutte contre le terrorisme.

On se demande parfois comment Giulio Andreotti peut tenir le coup, au milieu des soucis de toutes sortes qui le harcèlent sans répit. Comparé à d'autres personnages politiques de la Péninsule, il a l'avantage de maîtriser ses nerfs. Son sang-froid habituel vous porterait à le prendre pour un Anglo-Saxon. Plutôt que d'édicter des mesures radicales, il préfère parfois renvoyer une décision. De là l'impression, chez certains observateurs, que M. Andreotti est plus soucieux de maintenir au pouvoir sa frêle équipe que de

Encore des incidents à Moutier: deux blessés

MOUTIER (ATS). - Samedi soir, à l'occasion de la réouverture d'un établissement public de Moutier (qui avait été précédemment tenu par un autonomiste et qui est maintenant placé sous gérance antiséparatiste), de nombreux jeunes Jurassiens se sont rendus dans ce café et y ont apposé leurs drapeaux. Au fil de la soirée - et l'alcool aidant - les autonomistes ont commis de nombreuses déprédations dans les locaux. Après ces actes de vandalisme, la police a été appelée par la gérance pour procéder au constat.

Durant la soirée, un antiséparatiste accompagné de son fils est entré dans le restaurant et a été violemment refoulé par des consommateurs autonomistes. Blessé, il est retourné à son domicile où il a été pris d'un malaise. Il a dû être hospitalisé à Moutier, où le médecin a diagnostiqué une fracture du crâne.

Samedi soir également, un homme a été agressé vers 22 heures à Moutier. Il a été retrouvé sans con-

naissance sur un trottoir et a été transporté à l'hôpital pour y recevoir des soins.

«Affaire» Bourgnicht

Entretenir à tout prix le malaise...

BELFAUX (ATS). - Dans un communiqué remis à la presse, le conseiller national Félicien Morel (socialiste) annonce qu'il va proposer à la commission de gestion du Conseil national que celle-ci ou une autre instance fasse une enquête sur la manière «dont l'administration fédérale des contributions» a traité le dossier fiscal du conseiller aux Etats Jean-François Bourgnicht qui a récemment rendu publique la décision par laquelle il a été lavé de tout soupçon de tentative de soustraction fiscale.

Réseaux 021 - 022 - 025

Les numéros de service passent à 3 chiffres

LAUSANNE (ATS). - Dans la nuit du 17 au 18 novembre, l'arrondissement des téléphones de Lausanne (réseaux 021, 024 et 025, soit septante-sept centraux des groupes de Lausanne, Yverdon et Aigle) introduira les numéros de service à trois chiffres, en même temps qu'il inaugurerà le nouveau central national automatique de Préville, à Lausanne.

Pour le public, les changements les plus importants sont le passage de deux à trois chiffres pour police-secours (117 au lieu de 17), le service du feu (118 au lieu de 18), les renseignements (111 au lieu de 11) et le dépôt de télégrammes (110 au lieu de 10).

Il faut aussi souligner les changements des numéros à trois chiffres pour le central de commande

des taxis lausannois (141 au lieu de 165), le réveil automatique (150 au lieu de 166) et les informations régionales (180 au lieu de 169).

Plusieurs numéros à six chiffres sont simplifiés et passent à trois chiffres: la Main tendue (143 au lieu de 32 24 11), le service des ordres (145 au lieu de 21 84 76) et le service des renseignements sur le trafic international (191 au lieu de 20 69 11).

Enfin, des services nouveaux sont créés: les programmes de la télévision (165), les informations sur les courses scolaires (181) et sur les foires et expositions (188).

A partir du 18 novembre, les personnes qui, par erreur, continueront à composer les anciens numéros à deux chiffres recevront le signal occupé après dix secondes.

Kortchnoi - Karpov: rien n'est joué

La Fédération mondiale d'échecs ouvre une enquête

OLTEN (ATS). - La Fédération mondiale d'échecs (FIDE) a pris la décision d'ouvrir une enquête sur le déroulement du championnat du monde de Baguio, qui avait opposé récemment Victor Kortchnoi au Soviétique Anatoly Karpov. La partie décisive, c'était la 32^e, ainsi que l'arbitrage seront plus particulièrement l'objet de l'attention des experts. Dans l'attente de leurs conclusions, la victoire de Karpov sur le score de 6 à 5 ne pourra être homologuée.

Rappelons qu'à l'origine de cette décision de la FIDE, l'on trouve l'Association suisse d'échecs. Cette

dernière a en effet déposé récemment un protêt, qui demandait l'annulation de la 32^e partie et la

poursuite du championnat sur le score de 5 partout. Les Suisses reprochent notamment aux Russes de ne pas avoir respecté des accords passés avec la délégation de Kortchnoi.

Du plutonium à Beznau 1

CRAINTES NON JUSTIFIÉES

BÂLE/ZURICH/BERNE (ATS). - A la suite d'une déclaration du Comité d'action du nord-ouest de la Suisse contre les centrales nucléaires, un porte-parole de la direction de la centrale nucléaire de Beznau I (AG) a confirmé hier à l'ATS que depuis l'été 1978, quatre des 121 éléments combustibles sont enrichis d'oxyde de plutonium et seront utilisés, en accord avec la division pour la sécurité des installations nucléaires du Département fédéral des transports et communications et de l'énergie. De même source, on indique que «le degré de sécurité est le même qu'avant l'introduction des quatre éléments de plutonium», ce que nie le communiqué du Comité d'action du nord-ouest de la Suisse contre les centrales nucléaires.

Interrogé par l'ATS, un représentant du Département fédéral des transports et communications et de l'énergie devait déclarer hier que Berne repoussait les propositions du Comité d'action du nord-ouest de la Suisse contre les centrales nucléaires. Selon lui, la mise en service d'éléments de plutonium à Beznau I constitue un essai et les quantités utilisées sont minimes. Le 14 mars 1977, le Conseil fédéral, dans une réponse à une question d'un conseiller national, avait indiqué que l'utilisation de plutonium à Beznau I n'entraînerait aucune modification des installations et ne nécessiterait par conséquent pas de modification de l'autorisation d'exploitation ou d'autorisation spéciale.

ATTENTAT À MILAN Un médecin blessé

MILAN (ATS/AFP). - L'ancien directeur sanitaire de la prison de Milan a été blessé à coups de feu dans les jambes hier matin.

Le docteur Mario Marchetti a perdu connaissance pendant qu'on le transportait à l'hôpital.

L'attentat a été revendiqué par un commando près du domicile du médecin, alors que celui-ci sortait de chez lui.

L'attentat survient cinq jours à peine après le triple assassinat de Frosinone où un magistrat, un employé et un garde du corps ont été tués.

M. Mario Marchetti venait de prendre sa retraite il y a quelques jours, après avoir dirigé pendant plusieurs années le «centre clini-

que» de la prison San Vittore à Milan.

L'attentat a été revendiqué par un groupe s'intitulant «Détachements communistes d'assaut», dans un appel téléphonique à l'agence italienne ANSA à Milan.

«Nous avons tiré dans les jambes d'un dirigeant de la prison de San Vittore», a affirmé le correspondant anonyme. Il a précisé que l'arme de l'attentat était «un Beretta calibre 7,65».

Les «Détachements communistes d'assaut» constituent une appellation apparemment nouvelle dans les listes des mouvements terroristes italiens, aucun attentat n'ayant été jusqu'à présent revendiqué par un tel groupe.



Iran: l'industrie pétrolière repart

ABADAN (Iran) (ATS/Reuter). - La situation semble redevenir progressivement normale dans l'industrie pétrolière iranienne, en dépit de la poursuite du mouvement de grève dans certains secteurs.

A la raffinerie d'Abadan, la plus grande du monde, un porte-parole a déclaré que la production devait être de 370 000 barils hier contre 350 000 la veille et 500 000 avant la grève.

La production de pétrole, pour l'ensemble du pays, devait atteindre hier 2,4 millions de barils contre 2,1 la veille. Plus de 30 pétroliers attendent au large du terminal de Kharg où un seul pétrolier a chargé dimanche.

Le porte-parole de la Compagnie nationale pétrolière iranienne (NIOC) a déclaré qu'une partie des 12 500 employés de la raffinerie d'Abadan s'étaient prononcés dimanche pour la poursuite du mouvement de grève déclen-

ché il y a trois semaines mais, a-t-il précisé, il s'agit du personnel chargé de l'entretien. Les techniciens responsables du raffinage et de l'alimentation en énergie travaillent, dans l'ensemble, normalement et les ouvriers du secteur des transports, jusqu'alors les plus militants, reprennent progressivement le travail, a dit le porte-parole.

Les grévistes réclament la formation d'un gouvernement national civil, la levée de la loi martiale et la libération des détenus politiques. Le général Boghrat Jaffaria, gouverneur militaire du Khuzestan, la province pétrolière du pays, leur a fait savoir qu'il n'était pas en mesure de satisfaire ces revendications politiques et les a placés devant l'ultimatum suivant : les salaires augmentés et les conditions de travail améliorées si les grévistes reprennent le travail.

Liban: appel au secours

BEYROUTH (ATS/AFP/Reuter). - Le centre de Beyrouth était, hier en fin de soirée, comme dimanche, le théâtre d'accrochages entre soldats syriens de la «FAD» et militaires conservateurs.

Des quartiers ouest de la capitale libanaise proches de cette zone, on pouvait entendre de temps en temps le «départ» d'un obus de mortier ou d'un «RPG» (grenade auto-propulsée) ponctués par les fusillades aux armes automatiques.

A Beyrouth même, comme dans le nord du pays, des incidents ont fait plusieurs morts.

Par ailleurs, M. Ghassan Tuani, ambassadeur du Liban aux Nations unies, a lancé, hier, un appel à une aide urgente pour son pays où un tiers de la population est constitué, selon lui, de personnes déplacées.

«Tout le monde doit venir en aide à mon peuple», a déclaré M. Tuani, devant la commission sociale, humanitaire et culturelle de l'Assemblée générale de l'ONU.

«Aujourd'hui, notre pays est complètement démembré. La route vers la paix au Liban passe par les secours et la reconstruction.»

● STRASBOURG (ATS/Reuter). - Le Conseil de l'Europe a décidé, hier, à l'unanimité, d'inviter le Liechtenstein à devenir le 21^e Etat membre de l'organisation.

Vietnam: le drame des réfugiés

Réd. - Chaque jour nous parvenons des échos dramatiques sur le sort des réfugiés en provenance du Vietnam. Ces femmes et ces hommes qui tentent de fuir l'horrible oppression d'un pays transformé en «camp de travail» s'exposent à tous les dangers : pirates tuant, violant et volant ; passeurs sans foi ni loi, sans compter les drames de la mer.

Hier, la télévision nous montrait la situation inhumaine d'une «cargaison» de 2500 réfugiés condamnés à l'errance dans la misère la plus crasse : 800 hommes, 500 femmes, 1200 enfants, déshydratés, affamés, misérables repoussés par les autorités de Malaisie pour des raisons de «légalité» !

Ils affirment avoir payé 1200 dollars par personne pour le passage ; le capitaine du bateau dit qu'ils se sont embarqués de force ; les autorités déclarent que leur entrée dans le pays est illégale...

Cela fait 2500 condamnés à mort pour lesquels ne s'élève pas une barricade, pas un espoir.

WASHINGTON: M. Sadate rappelle une partie de la délégation égyptienne: rupture?

LE CAIRE (ATS/AFP). - Le président égyptien Anouar el Sadate a rappelé pour consultations au Cai-

re M. Boutros Ghali, ministre par intérim des affaires étrangères et numéro deux de la délégation égyptienne

à Washington, a-t-on officiellement annoncé hier soir au Caire.

M. Ghali présentera un rapport au chef de l'Etat sur l'état des négociations avec Israël, a-t-on ajouté dans la capitale égyptienne. On précise que les membres de la délégation resteront à Washington, mais que «de nouvelles mesures seront annoncées aujourd'hui». Ces mesures, a-t-on indiqué, font l'objet de contacts entre l'Egypte et le Gouvernement américain.

C'est le deuxième rappel de M. Ghali au Caire en l'espace de huit jours.

LES ETATS-UNIS SURPRIS

WASHINGTON (ATS/Reuter). - Les Etats-Unis n'avaient pas été informés à l'avance de la décision de l'Egypte de suspendre les négociations avec Israël et de rappeler

de Washington sa délégation, a déclaré hier à l'agence Reuter M. Harold Saunderson, secrétaire d'Etat américain adjoint pour les affaires du Proche-Orient, en apprenant la nouvelle.

Il a déclaré que celle-ci, qui émane de l'entourage immédiat du président Sadate à Ismailia, avait surpris également la délégation égyptienne, «qui n'en avait pas non plus entendu parler».

Dans les milieux autorisés, on note que ce n'est pas la première fois que le président Sadate annonce ainsi soudainement des décisions dont les Etats-Unis n'ont pas été préalablement informés. Tel avait été notamment le cas en janvier dernier, lorsque le président Sadate avait rappelé inopinément de Jérusalem sa délégation aux premiers pourparlers politiques avec Israël.

Krause acquittée!

NAPLES (ATS/Reuter). - Soupçonnée d'appartenir à un mouvement de guérilla urbaine, Petra Krause a été acquittée, hier, de l'inculpation d'incendie criminel perpétré il y a quatre ans contre une usine appartenant à des intérêts américains en Italie.

Le tribunal a fondé sa décision sur un manque de preuves. Il n'a pas statué sur l'accusation de falsification de documents, dont Petra Krause fait l'objet, estimant qu'il appartenait à la justice helvétique, qui a demandé son extradition, d'en décider.

L'avocat général avait requis une peine de vingt-deux mois de prison, assortie d'une amende. Le tribunal a jugé recevable l'alibi de M^{me} Krause, qui affirme qu'elle n'était pas dans la région de Milan lors de cet attentat commis par trois personnes en juillet 1974.

Née en Allemagne fédérale il y a trente-neuf ans, Petra Krause est également citoyenne italienne par mariage. Transférée de Suisse en Italie en 1977, son procès avait été reporté quatre fois à cause de son mauvais état de santé.

M^{me} Krause avait auparavant été détenue à titre préventif en Suisse pendant deux ans et demi. La justice helvétique l'accuse d'attentats à la bombe et de vol d'armes. Elle devait répondre de ces accusations le 27 novembre prochain à Zurich, mais le Département suisse de la justice a remis le procès à une date indéfinie, alléguant des réticences des autorités italiennes à extraditer la jeune femme.

Celles-ci estiment que l'état de santé de M^{me} Krause la rend inapte à tout déplacement. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'elle avait été mise en liberté surveillée, il y a plusieurs mois.

Explosion à Paris: 2 morts

PARIS (ATS/Reuter). - Deux personnes ont été tuées dans l'explosion d'un immeuble dans le 13^e arrondissement de Paris, hier matin.

Les autorités pensent qu'elle a pu être causée par une fuite de gaz.

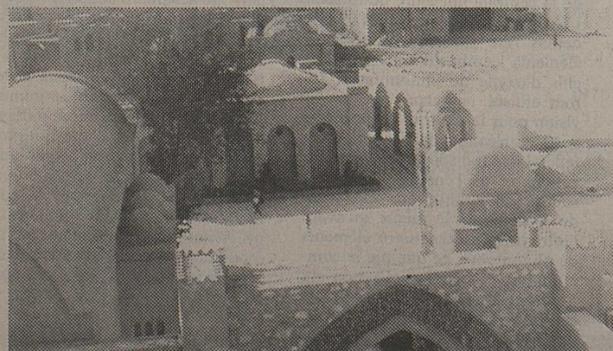
Les sauveteurs ont commencé à fouiller les débris à la recherche d'éventuels occupants de l'immeuble bloqués sous les décombres. Des témoins ont rapporté que le deuxième étage de l'immeuble a été complètement détruit.

Découverte des reliques de saint Jean-Baptiste

LE CAIRE (UPI). - Selon des informations en provenance du Caire, le corps de saint Jean-Baptiste aurait été découvert dans un monastère copte près de la capitale égyptienne.

On ne dispose pour l'instant d'aucun détail sur cette découverte.

Ci-dessous, une photo du monastère Saint-Macaire, au nord-ouest du Caire.



Mesrine: une journaliste inculpée Halte à l'information - provocation

PARIS (ATS/AFP). - La journaliste française, qui avait réalisé en juillet dernier une interview du gangster Jacques Mesrine, pour l'hebdomadaire Paris Match, a été inculpée, hier à Paris, de «complicité d'apologie de crimes, de meurtres et de vols qualifiés», après avoir été entendue toute la journée de dimanche par la police.

Isabelle de Wangen, journaliste indépendante, qui est aussi l'épouse d'un des avocats de Jacques Mesrine, a été laissée en liberté. Dans l'interview qu'il lui avait accordée, Mesrine, recherché par toutes les polices de France depuis son évasion il y a six mois d'une prison parisienne, s'élevait notamment contre les «quartiers de haute surveillance», réservés aux détenus particulièrement dangereux. La publication de cette interview avait provoqué l'inculpation, le 16 août dernier, pour «apologies de crimes, de meurtres et de vols qualifiés», du directeur de publication de Paris Match, M. Daniel Filipacchi.

Vendredi dernier, dans la soirée, deux hommes avaient fait intrusion au domicile d'un juge parisien, qui avait présidé la Cour d'assises ayant condamné Mesrine à vingt ans de prison. L'un d'eux, Jean-Luc Coupe, arrêté peu après par la police, a déclaré que son complice, qui a réussi à s'enfuir, était Jacques Mesrine. L'opération, selon M. Coupe, était destinée à attirer l'attention sur les quartiers de haute surveillance.

Qui défend Mesrine ?

M^{me} de Wangen et Paris Match ont très largement dépassé les bor-

nes de l'information, et il est juste qu'ils soient condamnés. De même, faudrait-il condamner les journalistes qui essaient de faire passer l'horrible tueur Mesrine pour une sorte de Robin des Bois moderne. Car, Mesrine, qui voudrait faire croire que ses méfaits sont des manifestations contre les quartiers de haute surveillance dans les prisons françaises, réussit à convaincre des hommes de presse, de radio et de télévision. En réalité, «l'ennemi public numéro un» a réussi à s'évader de la Santé le 8 mai de cette année, juste après avoir rencontré un de ses avocats, une femme, M^{me} Giletti. En ressortant du parloir, il avait trois pistolets et, avec deux complices, il s'évadait ! M^{me} Giletti a été... soupçonnée !

Le 30 mai, Mesrine investit le casino de Deauville, s'empare de la caisse et blesse deux personnes grièvement.

L'épouse d'un des avocats de Mesrine, M^{me} de Wangen, publie pendant l'été une interview du personnage, évidemment à son avantage.

Troublant quand même le rôle des avocats ou de leur conjoint, qui gravitent autour de ce tueur (deux assassinats, nombreuses attaques à main armée).

N'est-ce pas plutôt ces gens-là que la presse devrait dénoncer, plutôt que d'excuser avec une honnête mansuétude celui qui a tué et volé... et qui continue à le faire impunément.

France: pompistes en grève

PARIS (ATS/Reuter). - Les petits propriétaires de stations-service ont entrepris hier dans toute la France une série d'actions de protestation contre la décision du gouvernement de libérer le prix de l'essence.

Cette mesure a amené supermarchés et grands garages à abaisser le prix du litre, parfois jusqu'à douze centimes, ce qui constitue, selon les artisans, une concurrence déloyale. Ils estiment être incapables de s'aligner sur une telle politique commerciale sans réduire à néant leur marge bénéficiaire.

Dans le département de l'Aude, dans le sud-ouest du pays, les propriétaires de grandes stations-service se sont plaints de la présence

de sucre dans leurs citernes.

A Lorient, en Bretagne, les pompes de cinq grandes stations-service ont été endommagées.

● NEW YORK (ATS/AFP). - La chaîne de télévision NBC a suspendu les enquêtes entreprises sur les activités de plusieurs sectes religieuses américaines, soupçonnées de «laver le cerveau» de leurs sympathisants, après plusieurs menaces personnelles contre son président, M. Fred Silverman.

● MILAN (ATS/AFP). - Une collision entre deux trains s'est produite, hier matin, à l'entrée de la gare de Milan. L'accident aurait fait deux morts et plusieurs blessés,

Encore des menaces contre les magistrats

PARIS (ATS/AFP). - Jacques Mesrine, le gangster le plus recherché par la police française, a adressé une lettre ouverte au commissaire Devos, chef de la brigade criminelle, lettre que doit publier aujourd'hui le quotidien Le Matin de Paris.

«En attaquant le domicile du président Petit, nous avions pour unique but de faire action contre les quartiers de haute sécurité, où des hommes sont arbitrairement traités en chiens enragés», déclare notamment Jacques Mesrine.

Après avoir évoqué son intrusion chez le juge Petit, président de Cour d'assises, Jacques Mesrine affirme avoir fait pri-

sonnier un policier au moment de sa fuite et accuse le commissaire Devos d'avoir caché ce fait à la presse.

Jacques Mesrine, qui ne se veut «ni un caïd, ni un dingue, ni un justicier», mais «un homme sincère, qui a agi gratuitement pour une cause qu'il considère importante», déclare encore dans sa lettre au commissaire Devos : «Votre rôle est de m'arrêter ou de me tuer. Apprenez à respecter vos adversaires en attendant de m'avoir.» Les magistrats de France ont intérêt «à prendre position sur les quartiers de haute sécurité», ajoute Jacques Mesrine.